

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	05	INFRASTRUCTURE	02	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	05
EDUCATION	10	SOCIAL	05	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	37	ECONOMIE	05	RURAL	07

N° 3028

26 Mars 2024

26 March 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	003/DC/LO1/CB/CIPM/BGBIS/2024 du 26 MARS 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/LO1/CB/CIPM/BGBIS/2024 DU 26 MARS 2024 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DE LA VILLE DE BENGBIS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	26-04-2024

2	Reference	12A/DC/C-BONALEA/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE 12ADC/C-BONALEA/2024 RELATIF À LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/CBONALEA/CIPM/2024 DU 30 JANVIER 2024 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CSI DE KOUNANG ET KOMPINA, DANS LA COMMUNE DE BONALÉA EN DEUX (02) LOTS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

3	Reference	002/ONIT/KC/KCITB/PIB-MINADER 2024 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°:002/ONIT/KC/KCITB/PIB-MINADER 2024 OF 19TH MARCH 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF SIX REINFORCED CONCRETE RING CULVERTS OF DIAMETER 1000MM ON THE SHISONG MBULUF-KINGOMEN-NKUV ROAD STRETCH IN KUMBO COUNCIL AREA IN BUI DIVISION NORTH WEST REGION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-04-2024

4	Reference	004/ONIT/KC/KCITB/PIB-MINEDUB/2024 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°:004/ONIT/KC/KCITB/PIB-MINEDUB/2024 19TH MARCH 2024 FOR THE REHABILITATION OF FOUR CLASSROOMS AND THE HEADMASTERS OFFICE AT GS NJAVNYUY IN KUMBO MUNICIPALITY, BUI DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-04-2024

5	Reference	001/AMI/CCIMA/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/CCIMA/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE-FACILITATEUR AU CENTRE D'INCUBATION PILOTE (CIP) DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN (CCIMA) A BWADIBO.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-04-2024

6	Reference	24-00119/C/MINESUP/SG/DAG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 24-00119/C/MINESUP/SG/DAG DU 28 FEVRIER 2024 PORTANT PUBLICATION D'UNE DECISION DE RESILIATION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

7

Reference [006/AOIR/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°006/AOIR/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2024 DU 26 MARS 2024 RELATIF A LA REALISATION DES ETUDES D'INGENIERIE ET MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) RESERVOIR GASOIL DE 5000 M3 AU DEPOT SCDP DE BELABO.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 17-04-2024

8

Reference [02/AONO/MC-/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/MC-GASCHIGA/CLPISI/2024 DU 22/03/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP DE DIRBA DEMSA (LOT 1), CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CSI (LOT 2) ET CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CSI DEBAMANGA (LOT 3)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-04-2024

9

Reference [002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM-YOKO/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM-YOKO/2024 DU 26 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLICS PAR DOUZE (12) LAMPADAIRES SOLAIRES DE LA ZONE URBAINE DE LA VILLE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 24-04-2024

10

Reference [005/AONO/L01/CIPM/BGBIS/2024 DU 21 MARS 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/L01/CIPM/BGBIS/2024 DU 21 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE BIBINDA - MBOUN DANS LA COMMUNE DE BENGBIS, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2024

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 26-04-2024

11

Reference [003/DC/PACY/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet 003/DC/PACY/CIPM/2023 DU 26 MARS 2024 POUR LA FOURNITURE D'UN MATERIEL ROULANT LEGER AU PALAIS DES CONGRES FINANCEMENT : PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS DU PALAIS DES CONGRES (PACY) EXERCICE : 2024 IMPUTATION : 2024 03 08 04222000

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-04-2024

12

Reference [015/AMI/MINADER/PADFA II/RAF/RPM/2024 DU 25/03/24](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) N° 015/AMI/MINADER/PADFA II/RAF/RPM/2024 DU 25/03/2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TOTALE (ÉTUDES TECHNIQUES DÉTAILLÉES ET SUIVI/CONTRÔLE DES TRAVAUX) POUR L'INSTALLATION DE 8 UNITÉS DE TRANSFORMATION DU RIZ POUR LE COMPTE DU PADFA II.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 16-04-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

13

Reference [01/C/AONO-001/CU/GA/DEPP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°01/C/AONO-001/CU/GA/DEPP/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 DU 13/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 DE DOUZE BOUTIQUES AU TRIANGLE KM5 ET DE DEUX BATIMENTS R+1 DE 32 BOUTIQUES AU MARCHÉ RECONSTRUIT DE LA VILLE DE GAROUA « EN PROCEDURE D'URGENCE ».

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

14

Reference [01/C/CB/SG/2024 DU 22/03/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 01/C/CB/SG/2024 DU 22/03/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPELS D'OFFRES DES PROJETS FINANCES PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2024.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

15

Reference [000005/AONO/MPT/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000005/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 RELATIF À L'ACQUISITION DU MOBILIER ET DU MATERIEL DE BUREAU POUR LE BUREAU DE POSTE DE LOLODORF

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 23-04-2024

16

Reference [003/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 26 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ESPACES DE STOCKAGE ET DE RANGEMENT (MAGASIN) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 24-04-2024

17

Reference [003/AONO/L01/CIPM/2024 DU20 MARS2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/L01/CIPM/2024 DU20 MARS2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'ACHEVEMENT DES PONTS SUR CERTAINES RIVIERES DANS LA COMMUNE DE BENG BIS, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 25-04-2024

18

Reference [001/ONIT/KC/KCITB/PIB-MINSANTE 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet N°:001 /ONIT/KC/KCITB/PIB-MINSANTE 2024 OF 19TH MARCH 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF PRIVATE WARDS AND A MEDICINE STORE AT THE KUMBO SUBDIVISIONAL HOSPITAL, BUI DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. (EMERGENCY PROCEDURE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 10-04-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

19

Reference [001/AONO/CAY6/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/CAY6/CIPM/2024 DU 25/03/2024EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE SUPERIEUR OU EGAL A 20 M3 POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE VIFINANCEMENT : BIP MINDEVEL, EXERCICE 2024

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 26-03-2024

20

Reference [03/AONO/M-C-/SG/CIPM/2024 DU 22/03/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN0. 03/AONO/M-C-/SG/CIPM/2024 DU 22/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02)BOUKAROUS D'HEBERGEMENT DE QUATRE CHAMBRES AU CENTRE TOURISTIQUE DE LOT1 ET 2, EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 12-04-2024

21

Reference [004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRESN° 004/RC/D-MK/C-YKO/AONO/C-YOKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 26 MARS 2024POUR LA FOURNITURE EN MATERIEL DE BUREAUX ET EQUIPEMENTS DIVERS DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE YOKO; EXERCICE 2024.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 25-04-2024

22

Reference [003/ONIT/KC/KCITB/PIB-MINFOF 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°:003/ONIT/KC/KCITB/PIB-MINFOF 2024 OF 19TH MARCH 2024 FOR THE CREATION OF NURSERY AND A PLANTATION OF NON TIMBER FOREST PRODUCTS AT TOBIN IN KUMBO COUNCIL AREA, KUMBO SUB DIVISION, BUI DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 10-04-2024

23

Reference [06/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 06/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024 RELATIF A LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MANDOUROU DANS LA COMMUNE DE M ARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADANIAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 18-04-2024

24

Reference [05/DC/PC/DG/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/PACY/CIPM/2024 DU 26 MARS. 2024 POUR LA FOURNITURE D'UNE CONNEXION INTERNET AU PALAIS DES CONGRES DE YAOUNDE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-04-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

25	Reference	001/DC/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 26 MAR Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 26 MARS 2024 POUR L'ACQUISITION D'UNE CHARRUE À QUATRE (04) DISQUES POUR TRACTEUR AGRICOLE À LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-04-2024

26	Reference	014/AMI/MINADER/PADFA II/RAF/RPM/2024 DU 15/03/24 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) N° 014/AMI/MINADER/PADFA II/RAF/RPM/2024 DU 15/03/2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE TOTALE (ÉTUDES TECHNIQUES DÉTAILLÉES ET SUIVI/CONTRÔLE DES TRAVAUX) POUR LA MISE EN PLACE DE QUATRE (04) INSTALLATIONS DE STOCKAGE/VENTE (2 ENTREPÔTS DE RIZ ET 2 ENTREPÔTS D'OIGNON).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-04-2024

27	Reference	D13-22/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-22/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 15 MARS 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

28	Reference	11/AONO/C-BONALEA/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°11/AONO/C-BONALEA/2024 RELATIF À LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 03 /AONO/C-BONALEA/CIPM/2024 DU 30 JAN 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE SOUZA, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

29	Reference	040/DM/C-MGA/SG/2024 DU 21/03/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 040/DM/C-MGA/SG/2024 DECLARANT INFRUCTUEUX UN AVIS D'APPEL D'OFFRES DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

30	Reference	04/23/AONR/CIPM/CARPA DU 11/12/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 04/23/AONR/CIPM/CARPA DU 11/12/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE PREFAISABILITE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CARPA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

31

Reference [000006/AONO/MPT/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA RESIDENCE DE FONCTION DU MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS A BAMENDA.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 23-04-2024

32

Reference [05/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22 MARS 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX SUIVANTS9 REPARTIS EN DEUX (02) LOTS :LOT 1: CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE SOLAIRE A L'HOTEL DE VILLE DE MARTAP ;LOT 2 : CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES A MARTAP, DANS LA COMATTINE DE BIARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2024.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 18-04-2024

33

Reference [007/AONO/FEICOM/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 007 /AONO/FEICOM/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024POUR LA FOURNITURE DES PNEUS AU FEICOM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 02-04-2024

34

Reference [12/AONO/C-MGA/CIPM/2024 DU 21/03/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 12/AONO/C-MGA/CIPM/2024 DU 21/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ETAT CIVIL SECONDAIRE (CECS) DE KOMBO LAKA, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-04-2024

35

Reference [08/AONO/C-POLI/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°08/AONO/C-POLI/CIPM/2024 DU 08/03/2024RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE POLI : ECOLEPUBLIQUE (EP) DE SA'ABA (LOT N°1) ET ECOLE PUBLIQUE (EP) DE SIRLAWE (LOT N°2),DEPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 01-04-2024

36

Reference [007/AONO/DG/ DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/DG/ DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2024 DU 26 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION PARTIELLE DE LA CLOTURE D'ENCEINTE AU DEPOT SCDP DE BAFOUSSAM.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 18-04-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

37

Reference [09/AONO/C-POLI/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-POLI/CIPM/2024 DU 08/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A PATE PETEL, COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORD. (PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 01-04-2024

38

Reference [01/AONO/M-C/SG/CIPM/2024 DU 22/03/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/M-C/SG/CIPM/2024 DU 22/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ(05)BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES (EP DE BADESSI LOT 1, EP DE OURO-TCHAKA LOT 2, EP DE MBILLA LOT 3, EP DE KOLLERE GOUNDJIGUI LOT 4 ET EP DE BOLKI LOT 5), EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 12-04-2024

39

Reference [013/AONR/MINTOUL/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 013/AONR/MINTOUL/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 RELATIF A LA REALISATION D'UNE ETUDE TECHNIQUE EN VUE DE LA REHABILITATION DU CENTRE CLIMATIQUE DE DSCHANG DANS LA REGION DE L'OUEST CAMEROUN

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-04-2024

40

Reference [016/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2024 DU 22/03/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 016/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2024 DU 22/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DES ROUTES REGIONALES R0103/1002, SECTION DE ROUTE BOUMNYEBEL – ESEKA - LOLODORF (91,780 KM), ROUTE REVETUE DES REGIONS DU CENTRE ET SUD. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP – LIGNES FONDS ROUTIER, EXERCICES 2024 ET 2025.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 26-04-2024

41

Reference [000002/AONR/MIDEPECAM/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000002/AONR/MIDEPECAM/CIPM/2024 DU 26/03/2024 POUR L'ACQUISITION DE CENT (100) MOTEURS HORS-BORD A LA MISSION DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHERIE ARTISANALE MARITIME (MIDEPECAM) (TRANCHE FERME EN 2024 ET TRANCHE CONDITIONNELLE EN 2025)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 09-04-2024

42

Reference [014/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN ABRI POUR JEUX A LA STATION NAUTIQUE DE MAGA

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 30-04-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

43	Reference	001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 26 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ (CSI) DE MAKOURI DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	24-04-2024

44	Reference	015/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 RELATIF A LA POURSUITE DE L'ÉTUDE EN VUE DE L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES AU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-04-2024

45	Reference	005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 27 MARS 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A ISSANDJA DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	25-04-2024

46	Reference	004/AONO/L01/CIPM/2024 DU 21 MARS 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/L01/CIPM/2024 DU 21 MARS 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE HUIT (08) BOUTIQUES AU MARCHÉ DES VIVRES DE BENG BIS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-04-2024

47	Reference	001/DC/MINEPAT/PIDACC/CSPM/24 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MINEPAT/PIDACC/CSPM/24 DU 21/03/2024 A L'ACQUISITION ET LA SECURISATION D'UN GROUPE ELECTROGENE POUR L'UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	22-04-2024

48	Reference	002/DC/MINEPAT/FIDACC//CSFM/24 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINEPAT/FIDACC//CSFM/24 DU 21 MARS 2024 A L'ACQUISITION D'UN COPIEUR INDUSTRIEL POUR L'UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	22-04-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

49

Reference [001 /AC/CAYII/CIPM/SMP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°001 /AC/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 26 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE DE 160 KVA POUR L'ALIMENTATION ET L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ENERGIE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 2

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-04-2024

50

Reference [07/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU22 MARS 2024 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX SUIVANTS, REPARTIS EN TROIS (03) LOTS :LOT 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A EP LOUGGA-TAPPADI ;LOT 2 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MARTAP ;LOT 3 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MARTAP, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VIN A, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 18-04-2024

51

Reference [D13-53/DC/MINSANTE/UCS/CNLS/CSPM/24](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° D13-53/DC/MINSANTE/UCS/CNLS/CSPM/24 DU 18 MARS 2024RELATIF A LA SELECTION D'UNE SOCIETE AGREEE POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU GROUPE TECHNIQUE CENTRAL DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 24-04-2024

52

Reference [004/DC/PACY/CIPM/2024 DU26 Mars 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/PACY/CIPM/2024 DU26 MARS 2024 POUR LA FOURNITURE DE TROIS MOTOS ET D'UN TRICYCLE AU PALAIS DES CONGRES

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-04-2024

53

Reference [N° 0001/DC/LO1/CB/CIPM/BGBIS/2024 du 25 MARS 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATIONN° 0001/DC/LO1/CB/CIPM/BGBIS/2024 DU 25 MARS 2024 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTICULTUREL DE LA COMMUNE DE BENG BIS EN MOBILIERS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-03-2024

54

Reference [N° 002/DC/LO1/CB/CIPM/BGBIS/2024 du 26 MARS 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATIONN° 002/DC/LO1/CB/CIPM/BGBIS/2024 DU 26 MARS 2024POUR L'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BENG BIS EN MATERIEL D'ASSAINISSEMENT

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-03-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

55	Reference	002/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 002/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 22 MARS 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS SUIVANTS :- N°003/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 08 FÉVRIER 2024 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS ET MATÉRIEL DE BUREAU DESTINÉS AUX SERVICES DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS :- N°004/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 08 FÉVRIER 2024 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DESTINÉ AUX SERVICES DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

56	Reference	003/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 003/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 25 MARS 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS SUIVANTS :- N°005/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024 POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA SALLE DE CONFÉRENCES DE L'HÔTEL Océan DE KRIBI;- N°006/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DANS LE CADRE DE LA POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'HÔTEL Océan DE KRIBI.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

57	Reference	12/AONO/C-BONALEA/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 012/AONO/C-BONALEA/2024 RELATIF À LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE N° 04 /AONO/C-BONALEA/CIPM/2024 DU 02 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE LA PROMOTION DES JEUNES DE GRAND SOUZA ET UN BLOC MATERNEL L'ÉCOLE MATERNELLE DE SOUZA GARE, DANS LA COMMUNE DE BONALÉA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL EN (02) LOTS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

58	Reference	24-00116/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EY Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°24-00116/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EY DU 28 FEVRIER 2024 PORTANT PUBLICATION D'UNE DECISION DE RESILIATION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

59	Reference	04/C/AONO-004/CU/GA/DEPP/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04/C/AONO-004/CU/GA/DEPP/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 004/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 DU 16/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES ESPACES VERTS ET PARC DE LOISIRS DANS LA VILLE DE GAROUA : VOLET REHABILITATION DE LA PLACE DES FETES DE LA VILLE DE GAROUA DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

60	<p>Reference 03/C/AONO-003/CU/GA/DEPP/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 03/C/AONO-003/CU/GA/DEPP/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 DU 16/02/2024 POUR LA REHABILITATION ET LA RENOVATION DE LA SALLE DU CONSEIL ET DU CABINET DU MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

61	<p>Reference 02/C/AONO-002/CU/GA/DEPP/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°02/C/AONO-002/CU/GA/DEPP/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 DU 1/30/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ESPACE MARCHAND (ESPACE GRILLADE) DANS LA VILLE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

62	<p>Reference 001/DA/C-DEMBO/SG/CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°001/DA/C-DEMBO/SG/CIPM/2024 DU 20/03/2024 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CJ)EMBO/CIPM/2024 DU 11/03/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION DE DDC(10) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTICITE HUMAINE (PMH) A OURO GUERTODE (LOT 1), A GOULOM II (LOT 2), GANDOUWO (LOT3), BALDA (LOT4) BORI CENTRE (LOT 5). WINDE Moustapha (LOT6) DJM BAITI (LOT 7), BAONIA DJALLOU (LOT8), OURO KESSOUM (LOT 9), BOULBOULEL (LOT 10), COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

63	<p>Reference 01/AONO/D46/SP/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/D46/SP/2024 DU 19/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ATELIER DE MENUISERIE DE LA SAR/SM DE BEKA, ARRONDISSEMENT DE BÉKA, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORD.(PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 12-04-2024</p>
-----------	---

64	<p>Reference 01/ONIT/GOV/NWRTB/2024 Lire</p> <p>Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO .01/ONIT/GOV/NWRTB/2024 OF 20/03/2024 FOR THE REHABILITATION/REFURBISHMENT OF THE REGIONAL DELEGATION OF STATE PROPERTY, SURVEYS AND LAND TENURE NORTH-WEST (MINDCAF-NW).FINANCING: MINDCAF BIP - 2024</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 16-04-2024</p>
-----------	---

65	<p>Reference 003 /AONO/MINEPAT/PIDACC-BN/CSPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/MINEPAT/PIDACC-BN/CSPM/2024 DU 21 MARS 2024 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DES SOUS-PROJETS DES GROUPES VULNERABLES</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 23-04-2024</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

66	Reference	000004/AONO/MPT/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000004/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE BUREAU DE POSTE DE LOLODORF.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-04-2024
67	Reference	08/AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08/AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION :LOT 1 , CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A MARTAP ;LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A TCHABAL LEWA ;LOT 3 : CONSTRUCTION A GANDJAKIRA, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-04-2024
68	Reference	07/AONO/C-POLI/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°07/AONO/C-POLI/CIPM/2024 DU 08/03/2024RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART SUR LETRONÇON DE ROUTE COMMUNALE TETE - BOULE, LONG DE 15,30 KM ET DELARGEUR 7,00M, DANS LA COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	01-04-2024
69	Reference	002/AONO/L01/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/L01/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-04-2024
70	Reference	13 /DC/C-BONALEA/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°13 /DC/C-BONALEA/2024 RELATIF À LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°02/0C/C-BONALEA/CIPM/2024 DU 30 JANVIER 2024 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 15 KVA Y COMPRIS SON EQUIPEMENT ET SON LOCAL A L'ABATTOIR DE NDOULOU, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE BENGBIS**AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/LO1/CB/CIPM/BGBIS/2024 DU 26 MARS 2024 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DE LA VILLE DE BENGBIS****FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Bengbis, Maitre d'Ouvrage (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de BENGBIS une demande de cotation pour l'éclairage public par lampadaires solaires de la ville de Bengbis, Département du Dja et Lobo, Région du Sud

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le descriptif de la fourniture joint au dossier de consultation comme suit :

N°	DESIGNATION	N°	DESIGNATION
1	Installation du chantier y compris transport et manutention	8	Luminaires LEDS (80W)
2	Études et piquetage	9	Pylône en acier GALVA de 7 m
3	Fouilles en terrain latéritique	10	Fourniture et pose câbles et accessoires de connexion y compris toutes sujétions
4	Massif de fondation pour lampadaire en BA dosé à 350 kg/m3	11	Montage installation paramétrage et mise en service du système
5	Panneau solaire GRADEA 40 W de 24.7 v	12	Fourniture de la documentation technique et formation
6	Batterie de 180 AH y compris coffret	13	Essai sur site et test de fonctionnalité
7	Régulateur de charge étanche 10A/12/24v fonction crépusculaire	14	Abattage et élagage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de quinze millions francs CFA

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux concessionnaires de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais spécialisés en fourniture d'équipements solaires.

5. Financement

Les fournitures, objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, exercice 2024 pour un coût prévisionnel de quinze millions (15 000 000) francs CFA.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis à la Mairie de Bengbis sur présentation d'une quittance de paiement émise par la recette municipale de BENGBIS, d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles devra être déposée contre récépissé à la Mairie de Bengbis au plus tard le vendredi, 26 avril 2024 à 13 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/LO1/CB/CIPM/BGBIS/2024 du 26 MARS 2024 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC
PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DE LA VILLE DE BENGBIS

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

8. Délai de Livraison

Le délai d'exécution de la fourniture ne doit pas dépasser un maximum de **UN (01) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de procéder à la livraison.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **300 000 (trois cent mille) Francs CFA** établi par un organisme bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles devra être déposée contre récépissé à la Mairie de Bengbis au plus tard le vendredi, 26 avril 2024 à 13 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/LO1/CB/CIPM/BGBIS/2024 du 26 MARS 2024 POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC
PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DE LA VILLE DE BENGBIS

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **vendredi, 26 avril 2024 à 14 heures**, heure locale, à la salle des actes de la Mairie de Bengbis par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bengbis, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier de consultation.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront ouvertes en un (01) seul temps.

Critères éliminatoires

- Offre administrative incomplète (pièces non conformes)
- Caractéristiques techniques des équipements livrés non conformes

Critères de qualification

Les Caractéristiques techniques des équipements commandés conformes suivant les modèles et les prix de la mercuriale en vigueur.

13. Attribution

ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLUE LA LETTRE COMMANDE

À l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bengbis, la lettre commande sera conclue entre ce dernier et le Maire de la Commune de Bengbis.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Bengbis, Tél. 694 088 056

EBOLOWA le 26 Mars 2024

Le MAIRE

SSI ZANGA ANDRE

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE 12ADC/C-BONALEA/2024 RELATIF À LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/CBONALEA/CIPM/2024 DU 30 JANVIER 2024 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CSI DE KOUNANG ET KOMPINA, DANS LA COMMUNE DE BONALÉA EN DEUX (02) LOTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :

Par Décision Municipale N°51/DM/CB/2024 DU 25 Mars 2024 , les lettres? commandes objets de l'Appel d'Offres susvisé sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

Référence et objet de la consultation	Lots	Entreprise	Montant TTC	Délai d'exécutio n
N°01 /DC/CBONALEA/CIPM/2024 du 30 janvier 2024 pour l'Équipement en Matériel Médical des CSI de KOUNANG et KOMPINA, dans la Commune de Bonaléa en deux (02) Lots	Lot 1 : CSI Kounang	ETS THEMAR Tel 676 195 749 DOUALA	7 964 188Fcf	60 jours
	Lot 2 : CSI Kompina	ZAIN GLOBAL COMPANY LTD BP : 201Bamenda TEL : 677 97 05 69	7.957.750Fcf	60 jours

Les représentants desdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 696 48 69 09 / 699 05 39 55 / 693 56 30 70, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler l'attribution de ces Lettres-commandes.

BONALEA le 25 Mars 2024

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE DE KUMBO

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°:002/ONIT/KC/KCITB/PIB-MINADER 2024 OF 19TH MARCH 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF SIX REINFORCED CONCRETE RING CULVERTS OF DIAMETER 1000MM ON THE SHISONG MBULUF-KINGOMEN-NKUV ROAD STRETCH IN KUMBO COUNCIL AREA IN BUI DIVISION NORTH WEST REGION

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2024 Public Investment Budget (PIB of the Ministry of Agriculture and Rural Development), the Mayor of Kumbo Council "Contracting Authority" hereby launches by **emergency procedure an open National Invitation to tender for the construction of six reinforced concrete ring culverts of diameter 1000mm on the Shisong Mbuluf-Kingomen-Nkuv Road Stretch in Kumbo Council Area**

2. Consistance des prestations

Works under this tender invitation are constituted in construction of six reinforced concrete ring culverts of diameter 1000mm on the Shisong-Mbuluf-Kingomen-Nkuv Road Stretch in Kumbo Council Area

These works shall involve the following tasks:

- Site installation - Execution project;
- Preliminary work;
- General earthworks;
- Foundation works, abutments, beams, decks, banks.
- All other works described in the bill of estimates.

3. Cout Prévisionnel

Works under this tender shall be financed by the Public Investment Budget (Pib) – 2024, Ministry of Agriculture and Rural Development to the tune of **23,000,000FCFA**.

4. Allotissement

Works under this tender invitation are constituted in **construction of six reinforced concrete ring culverts of diameter 1000mm on the Shisong-Mbuluf-Kingomen-Nkuv Road Stretch in Kumbo Council Area**

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender shall be open to all Cameroon-based public works companies.

6. Financement

Works under this tender shall be financed by the Public Investment Budget (Pib) – 2024, Ministry of Agriculture and Rural Development to the tune of **23,000,000FCFA**.

7. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender notice, at the Kumbo Council Office of Award for Public Contract (67000 3577)

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the KUMBO Council **Service for the award of Public Contracts**, Telephone **N° 67000 35 77** as soon as this notice is published against payment of a non- refundable sum of **(25 000) twenty-five thousand CFA** francs, payable at the KUMBO Council Treasury representing the cost of purchasing the tender file.

The said receipt must identify the payer as representing a consulting firm willing to participate in the tender.

9. Remises des offres

Tenders shall be divided into three volumes and submitted in a simple envelope as follows:

- Volume 1 : **Administrative documents;**
- Volume 2: **Technical proposal;**
- Volume 3: **Financial offer.**

All the constituent documents (volume1, 2 and 3) shall be enclosed in a large and sealed outer envelope bearing only the subject of the tender concerned.

The different documents of each bid shall be numbered in keeping with the order indicated in the tender file and separated by colour dividers.

NB: Drafted in English or French and in SEVEN (7) including one (1) original and SIX (6) copies, labelled as such, bids shall be submitted in a sealed envelope and against a receipt at the Contracts Service of the Kumbo Council, no later than the **10th of April 2024 at 10 a.m.** They shall bear the following:

N°:002 /ONIT/KC/KCITB/PIB-MINADER 2024 OF 19TH MARCH 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF SIX REINFORCED CONCRETE RING CULVERTS OF DIAMETER 1000MM ON THE SHISONG MBULUF-KINGOMEN-NKUV ROAD STRETCH IN KUMBO COUNCIL AREA IN BUI DIVISION NORTH WEST REGION

FINANCING: PIB MINADER, 2024 FISCAL YEAR?

“TO BE OPENED ONLY AT THE BIDS OPENING SESSION”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided for by the Contracting Authority shall be **four (04) months** from the date of the notification of the service order for works to start.

11. Cautionnement Provisoire

The bid shall be submitted with a bid bond of **four hundred and sixty Thousand (460,000) francs CFA**, delivered by a banking institution recognized by MINFI and COBAC in the form provided in the special tender regulations. The bid bond shall remain valid 90 days after submission of the bids.

Subject to rejection, the provisional guarantee shall be obligatorily produced in its original

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

The administrative documents, the technical and financial proposals shall be opened on the **10th of April 2024 at 11 am prompt**, local time, by the Kumbo Council Internal Tenders Board in the presence of bidders or their representatives.

All Bidders may attend the opening session or each has himself represented by one person of his choice (even in the event of a joint-venture) with sound knowledge of his file.

14. Critères d'évaluation

the date of the notification of the service order for works to start.

NB: The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

Evaluation criteria

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

i. Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

- Absence of bid bond
- Absence or non-conformity of a document in the administrative file after 48 hours
- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration, forged or scanned documents;
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
- Two Bids with the same personnel
- Incomplete financial file.
- Technical assessment mark lower than **75%** of "Yes".

ii. Essential criteria

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming the subject of the invitation to tender.

The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

- General presentation of the tender files;
- References of the company in similar achievements;
- Experience of supervisory staff ;
- Logistics (Equipment);
- Methodology;
- Financial capacity;
- Attestation of site visit signed by the Contractor with pictures
- Report of site visit signed by the Contractor
- The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped); Pre – Financing capacity **not less than 75%** of the amount required in the offer
-

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPAO).

iii Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

This evaluation shall be done in a purely binary method with a **(yes)** or a **(no)** with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken in to account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having scored **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria

15. Attribution

The contract shall be awarded to the lowest bidder, complying with the technical and administrative requirements.

16. Durée Validité des Offres

The tenders shall be valid for 90 (ninety) days with effect from their submission deadline.

For unsuccessful bidders, the provisional guarantee shall be released not later than 15 (fifteen) days after the expiry of tender validity. For successful bidders, it shall be released only after the definitive guarantee has been constituted.

17. Renseignements Complémentaires

Additional technical information may be obtained at the Contracts Service of Kumbo Council.

NB: The CONTRACTING AUTHORITY reserves the right to carry out any necessary modifications to this invitation to tender.

BAMENDA le 19 Mars 2024

Le MAYOR

MBORONG VENASIUS BONGKIYUNG

COMMUNE DE KUMBO

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°:004/ONIT/KC/KCITB/PIB-MINEDUB/2024 19TH MARCH 2024
FOR THE REHABILITATION OF FOUR CLASSROOMS AND THE HEADMASTERS OFFICE AT GS
NJAVNYUY IN KUMBO MUNICIPALITY, BUI DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
222150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2024 Public Investment Budget (PIB of the ministry Basic Education), the Mayor of Kumbo Council “Contracting Authority” hereby launches by **emergency procedure an open National Invitation to FOR THE REHABILITATION OF FOUR CLASSROOMS C AT GS NJAVNYUY IN KUMBO MUNICIPALITY.**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of rehabilitating four classrooms and the headmasters office at GS Nyavnyuy in kumbo Municipality in Kumbo Municipality, Bui Division.

The prominent tasks to undertake in order to insure the sustainability of the project are:

Lot 100: Preliminary works

Lot 200: Earth works

Lot 300: Demolition works

Lot 400: Masonary and wood works

Lot 500: Roof and Ceiling works

Lot 600: Doors and windows

Lot 700: Electrical installation

Lot 800 : Painting

Lot 800 : Drainage

3. Cout Prévisionnel

S/N	Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Budget Heads	Duration in months
-----	---------	----------	---------------------	----------------	--------------	--------------------

01	REHABILITATION OF FOUR CLASSROOMS AND THE HEADMASTERS OFFICE AT GS NJAVNYUY AT GS NJAVNYUY	Tobin in Kumbo Municipality	400,000	20,000,000	222 150	04
----	--	-----------------------------	---------	------------	---------	----

4. Allotissement

S/N	Project	Locality
01	REHABILITATION OF FOUR CLASSROOMS AND THE HEADMASTERS OFFICE AT GS NJAVNYUY AT GS NJAVNYUY	Tobin in Kumbo Municipality

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having

6. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Basic Education the 2024 financial year with Budget Heads N°: 222150.

7. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender number +237 67000 3577

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the Kumbo Council, at the **Service for the award of Public Contracts**, Telephone N° +237 67000 3577, refundable sum of **(40 000) Forty thousand CFA** francs, payable at the Kumbo Council Treasury representing the cost of purchase.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, shall be submitted to the **Service for the award of Public Contracts**, not later than the **10/04/2024 at 10.00** local time. It should be labelled as follows:

“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°:004/ONIT/KC/KCITB/PIB-MINEDUB/2024 19TH MARCH 2024 FOR THE REHABILITATION OF FOUR CLASSROOMS AND THE HEADMASTERS OFFICE AT GS NJAVNYUY AT GS NJAVNYUY, BUI DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION

TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be Four (04) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of **FCFA 400,000 [four hundred thousand CFA franc]** in charge of Finance in conformity with COBAC conditions.

Against the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the Republic of the Congo imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They shall neither be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the date of submission of bids. The notice.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially the absence of the bid bond in charge of Finance, or the non-respect of the model of the tender file documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the date of submission of bids.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the bid bond in charge of Finance. The Minister in charge of Finance

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents, Technical and Financial offers shall be done by the Council Internal Tenders Board in the Council Hall.

Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. The aim of these criteria is to identify and reject incoherent bids down in the Tender File.

i. Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of the essential criteria. The aim of these criteria is to identify and reject incoherent bids down in the Tender File.

They refer especially to:

- Absence of bid bond
- Absence or non-conformity of a document in the administrative file after 48 hours
- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration, forged or scanned documents;
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
- Two Bids with the same personnel
- Incomplete financial file.
- Technical assessment mark lower than **75%** of "Yes".

ii. Essential criteria

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming the tender.

The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

- General presentation of the tender files;
- References of the company in similar achievements;
- Experience of supervisory staff ;
- Logistics (Equipment);
- Methodology;
- Financial capacity;
- Attestation of site visit signed by the Contractor with pictures
- Report of site visit signed by the Contractor
- The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- Pre – Financial Capacity Statement
-

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPAO).

iii Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

This evaluation shall be done in a purely binary method with a **(yes)** or a **(no)** with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria

15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the public contracts code).

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their offers during a period of (ninety) 90 days from the deadline set for the submission of

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the **Kumbo Council, Office of Award of Public**

NB

The maximum execution deadline provided for by the Contracting Authority shall be four (04) months, as from the date of notific

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/CCIMA/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE-FACILITATEUR AU CENTRE D'INCUBATION PILOTE (CIP) DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN (CCIMA) A BWADIBO.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans la perspective du développement des activités d'incubation et de la facilitation de l'insertion des jeunes diplômés ou non, sans emploi et motivés, à travers la création des petites unités industrielles de transformation des produits agricoles, le Centre d'Incubation Pilote de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (CIP-CCIMA) a signé le 23 Août 2023 un accord de partenariat avec le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA).

Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre dudit accord de partenariat en ce qui concerne l'accompagnement suivant la méthode d'incubation des jeunes porteurs d'initiative économique, et éventuellement des appuis spécifiques à l'installation, la CCIMA organise l'incubation de cinquante (50) jeunes au cours de l'année 2024 répartis en deux (2) cohortes de vingt-cinq (25) Porteurs d'Initiative Economique (PIE) avec dix (10) en liste d'attente.

L'objectif principal est de développer l'esprit entrepreneurial en favorisant la création des petites entreprises viable, rentable et pérenne par les jeunes sur la chaîne de valeur de la transformation agroalimentaire.

Les principaux bénéficiaires de ce premier appel à candidatures comptant pour la première session du programme de 2024 sont des jeunes camerounais âgés de 21 à 40 ans, ayant déjà investis ou non dans les activités agricoles, mais porteurs de projets de création ou de développement de Très Petites Entreprises (TPE), de Petites Entreprises (PE) ou de Moyennes Entreprises (ME) dans le secteur agropastoral. **Les candidatures féminines sont fortement encouragées.**

L'analyse de ce groupe cible (jeunes camerounais âgés de 21 à 40 ans) révèle qu'il est très hétérogène particulièrement en ce qui concerne l'âge, le niveau d'éducation, le niveau de formation initiale, la nature du projet d'entreprise et les motivations de son porteur pour s'engager dans les activités agropastorales. De plus, la diversité des itinéraires socioprofessionnels des jeunes et la diversité de leurs expériences de recherche ou d'exercice d'un emploi ou métier, en particulier dans le secteur agropastoral contribuent à une plus grande diversité de situations qui militent en faveur de l'apport des réponses adaptées à chaque cas spécifique en termes d'accompagnement et d'appui à l'installation.

2. Consistance des prestations

L'objectif principal du prestataire-facilitateur (ONG OU CABINET) est d'identifier, caractériser et proposer des jeunes porteurs d'initiative économiques en adéquation avec le dispositif et éligibles à l'accompagnement du CIP.

De manière spécifique, il s'agira de :

- sensibiliser les acteurs sur le dispositif d'accompagnement du CIP et des conditions d'éligibilités ;
- identifier ceux des Porteurs d'Initiative Economique (PIE) éligibles ;
- maturer l'idée de projet des jeunes ;
- dresser leur diagnostic de référence ;
- les préparer à l'accompagnement par le dispositif du CIP ;

3. Période d'exécution

Les prestations objet de ce mandat courent sur une période maximale d'un (01) an éventuellement renouvelable après évaluation des performances sur la période antérieure à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais doivent être remis en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, sous plis fermés et adressés au Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun, sis à Bonanjo, Tél. : 233 42 68 55 – Fax : 233 42 55 96, Email : siege@ccima.cm au plus tard le 10 Avril 2024 à 12 heures précises avec la mention :

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/CCIMA/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
PRESTATAIRE-FACILITATEUR AU CENTRE D'INCUBATION PILOTE (CIP) DE LA CHAMBRE DE COMMERCE,
D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN (CCIMA) A BWADIBO.**

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

5. Composition du dossier

Les ONG OU CABINET qui souhaitent manifester leur intérêt à réaliser les prestations objet du présent Avis à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (2) volumes :

V.1. Volume 1 (dossier administratif)

Le « volume 1 » comprendra les pièces administratives datées d'au moins trois (3) mois à la date de dépôt des plis en original ou en copies certifiées conformes :

1. une déclaration de manifestation d'intérêt ;
2. attestation de non-faillite établie par la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat ou par le Tribunal de première instance territorialement compétent du lieu de résidence du soumissionnaire ;
3. une copie certifiée de l'attestation de conformité fiscale ;
4. une attestation d'inscription au fichier consulaire de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun en cours de validité ;
5. une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
6. une attestation de domiciliation bancaire ;
7. une attestation pour soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse ;
8. le plan et l'attestation de localisation ;
9. l'accord de groupement, le cas échéant.

En cas de groupement des entreprises, les pièces ci-dessus mentionnées devront être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'élimination de la candidature.

V.2. Volume 2 (offre technique)

L'offre technique comprendra :

1. 1. Les moyens humains

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel clé pour la réalisation de la mission à savoir :

1. Un superviseur résidant dans la région du Littoral ayant un profil minimum BAC+5 en gestion des projets, entrepreneuriat ou autre équivalent, doté d'une bonne expérience (03 ans minimum) dans la conduite et encadrement des missions suscitées ;
1. Au moins 02 Facilitateurs résidant dans la région, ayant des profils de minimum BAC+3 en entrepreneuriat, anthropologie, sciences sociales, etc. avec au moins 02 ans d'expérience dans la conduite des missions suscitées ;
1. 01 Comptable résidant dans la région, ayant un profil minimum BAC+3 en gestion économique et comptable avec au moins 02 ans d'expérience.

Pour tout le personnel, cette liste sera accompagnée des pièces justificatives suivantes datées de moins de trois (3) mois :

- un Curriculum vitae (CV) daté et signé par le concerné ;
- une Attestation de présentation de l'original du diplôme le plus élevé ;
- une pièce attestant de la disponibilité de chacun des personnels.

N.B. : La non-production de l'une de ces pièces entraînera pour le personnel concerné, la note zéro (0).



Critères éliminatoires

- dossier administratif non conforme ou incomplet ;
- fausse déclaration et pièces falsifiées ;
- note technique inférieure à 75 points sur 100.

VI.2. Critères essentiels

Critères	Points
Présentation du dossier de manifestation d'intérêt	05
Références de l'entreprise dans les missions similaires	20
Compréhension des TDR	10
Approche méthodologique	20
Qualification/expérience des experts	30
Matériels de l'entreprise	15

Seuls les ONG OU CABINETS qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (75) points sur cent (100) seront pré-qualifiés pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint.

Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après :

7. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Directeur Exécutif du Centre d'Incubation Pilote de la CCIMA sis à Bwadibo, Tél. : 674 03 79 69, Email : ytefack@gmail.com.

8. Evaluation et publication des resultats

Après l'analyse des offres, les résultats seront portés à la connaissance des soumissionnaires par voie de presse et/ou d'affichage. Les ONG OU CABINETS pré-qualifiés seront invités à participer à l'Appel d'Offres National Restreint en conformité avec les procédures de passation des marchés en vigueur au Cameroun.

DOUALA le 25 Mars 2024

Le PRÉSIDENT

EKEN Christophe

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

COMMUNIQUE N° 24-00119/C/MINESUP/SG/DAG DU 28 FEVRIER 2024 PORTANT PUBLICATION D'UNE DECISION DE RESILIATION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur

En application des dispositions de l'article 181 du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le marché de gré à gré n°011/M/GG/MINESUP/ CIPM/2021 du 15 novembre 2021 passé suivant accord de gré à gré n°004731/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg du 18 octobre 2021, avec le Groupement MACAM/TUMS SARL, B.P. : 3 565 Yaoundé, pour l'exécution des travaux d'alimentation en énergie électrique du Centre de Développement du Numérique Universitaire de l'Université de Douala, pour un montant Toutes Taxes Comprises de 100 496 939 FCFA, est résilié aux torts, frais et risque de l' Etablissement.

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT
N°006/AOIR/DG/DTEC/SDPEST/SPE/CIPM-SCDP/2024 DU 26 MARS 2024 RELATIF A LA REALISATION DES
ETUDES D'INGENIERIE ET MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) RESERVOIR
GASOIL DE 5000 M3 AU DEPOT SCDP DE BELABO.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
INCBL0001

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres International restreint relatif à la réalisation des études d'ingénierie et maîtrise d'œuvre pour la construction d'un (01) réservoir gasoil de 5000 M³ au dépôt SCDP de Belabo.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites conformément aux Termes de Reference (TDR) ci-joint.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **TTC FCFA 194 496 750 (cent quatre-vingt-quatorze millions quatre cent quatre-vingt-seize mille sept cent cinquante)**

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en un seul (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises suivantes pré-qualifiées après Appel à Manifestation d'Intérêt N° 001/AMI/DG/DTEC/SDPEST/SPE/2024.

Noms des candidats préqualifiés :

SALTA ENERGY SA : Rue Camille Hubert, 15 5032 ISNES (Belgique) + 32 81 728 620, info@salta.energy

PARLYM CAMEROUN : Rue des Manguiers, immeuble SCI Elisabeth-Face clinique Koumassi, cinquième étage BP 12194, Bali-Douala +237 655 45

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire INCBL0001.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés sise au premier étage du bâtiment abritant le centre médico-social, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 696 85 40 15/ 670 11 24 83 dès publication du présent avis.

Ledit Dossier d'Appel d'Offres peut également être consulté sur le site internet de l'ARMP : www.amp.cm, au niveau de la plateforme COLEPS du MINMAP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au premier étage du bâtiment abritant le centre médico-social, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 696 85 40 15/ 670 11 24 83 Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une preuve de paiement d'un montant non remboursable de **cent mille francs (FCFA 100 000)**, payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre ,rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ,devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **17 avril 2024 à 11h00min** , heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP sise au premier étage du centre médico-social de la SCDP) B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou +(237) 696 85 40 15/ 670 11 24 83 avec la mention:

« **AVIS** **D'APPEL** **D'OFFRES** **INTERNATIONAL** **RESTREINT** »

« **À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.** »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **vingt-huit (28) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **quatre millions de francs (FCFA 4 000 000)**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le cadre du présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de **80 points sur 100**.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **17 avril 2024 à 12h00min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP au siège de la SCDP à Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de **80 points/100**.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels :

Il s'agit notamment :

v Dossier administratif

- Absence de la Caution de soumission dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative absente, non conforme et non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet ;
- Absence d'agrément ou d'autorisation spécifiques (le cas échéant).

v Offre technique

- Absence de la preuve de la capacité financière et de l'acceptation des conditions du marché ;
- Présence d'une information financière ;
- Non-obtention d'au moins 80% des critères essentiels à l'évaluation technique, sur la base de la notation à points.

v Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

- Absence de la lettre de soumission financière timbrée et signée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

1.1. Critères essentiels

Références de l'Entreprise : 50 points

Personnel technique : 20 points

Capacité financière : 20 points

Certifications du cabinet : 10 points

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Cellule des Marchés, sise au-dessus du centre médico-social de la SCDP à Douala : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou +(237) 696 85 40 15/ 670 11 24 83.

Les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique, Sous-Direction des Projets , Etudes et Suivi des Travaux: Tél (+237) 699 16 10 25.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour les pratiques fait ou acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité des Marchés (MINMAP) (SMS ou appel) au numéro : (+237) 673 20 57 25/ (+237) 699 37 07 48, l'ARMP au numéro : ou la Commission de Lutte Contre la Corruption (CLCC) de la SCDP au numéro gratuit : (+237) 677 00 02 22/(+237) 677 53 77 53.

NB: Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de la Cellule des marchés, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le responsable du site.

DOUALA le 26 Mars 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE GASHIGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/MC-GASCHIGA/CLPISI/2024 DU 22/03/2024
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE DECONSTRUCTION D'UN LOGEMENT
D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP DE DIRBA DEMSA (LOT 1), CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT
D'ASTREINTE AU CSI (LOT 2) ET CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CSI
DEBAMANGA (LOT 3)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINSANTE
IMPUTATION
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2024, le Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de Construction d'un logement d'astreinte pour enseignants de l'EP de Dirba Dcmsa (lot 1), Construction d'un logement d'astreinte au CSI (lot 2) et Construction d'un logement d'astreinte au CSI de Bamanga (lot 3)

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment:

La consistance des travaux se présente comme suit:

Travaux préparatoires et études

Terrassements et implantation

Fondations

Maçonnerie-Elévations-Enduits

Couverture et charpente-plafond

Menuiseries bois métalliques

Plomberie sanitaire

Electricité

Peinture

VRD.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) Francs CFA toutes taxes comprises par lot.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en trois (03) lots.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

6. Financement

BIP MINSANTE, Exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre,

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement, d'une somme non remboursable de cinquante mille(50000)francs CFA, payable à la recette

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept(07)exemplaires dont l'original et six(06)copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire au plus tard le 12/04/2024 A 10 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 02/AONO/MC-/CIPM/2024 DU 22/03/2024. LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX
DE
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP DEDIRBA DEMSA(LOT
I), CONSTRUCTION
D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CSI(LOT 2) ET CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU
CSI DE BAMANGA(LOT 3),
"A qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois(03)mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit quatre cent mille(400 000)Francs CFA par lot établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente(30)jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 12/04/2024 à 11 heures précises dans la salle de la Commission interne de Passation des Marchés
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois(03)étapes:

- 1 étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape: Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

29.1. Principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence ou Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 37 ou sur 52 soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément aux dispositions de la lettre circulaire N°005/L/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 du Ministre délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés publics instituant cette pièce comme critère éliminatoire.

14.U Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU et DQE
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

14.2.Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire(oui/non)suivant la grille d'évaluation établie sur 52 critères essentiels jointe au

DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous:

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur les critères;
- Références de l'entreprise et capacité de pré-financement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (7 000 000) sept millions Francs CFA par lot sur 7 critères;
- Consentement aux clauses à caractères administratif et technique sur 2 critères.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 37 sur 52 seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

NB: Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Bénoué

GASHIGA le 22 Mars 2024

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

COMMUNE DE YOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM-YOKO/2024 DU 26 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX
D'ECLAIRAGE PUBLICS PAR DOUZE (12) LAMPADAIRES SOLAIRES DE LA ZONE URBAINE DE LA VILLE
DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Yoko, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'éclairage public par douze (12) lampadaires solaires dans la zone urbaine de la ville de Yoko.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

Etudes –suivi- travaux préliminaires

- Installation de chantier
- Etudes techniques (projet d'exécution, implantation des axes des massifs de beton, plans de recollements)
- Amenée et repli de matériel

Travaux de fouille et massif en béton armé pour ancrage des candélabres métalliques a deux branches

- Fouille en puits pour massif de fondation candélabres métalliques à deux branches
- Ancrage des candélabres métalliques à deux branches dans les massifs de béton

Fourniture et pose de candélabres métalliques tubulaires

- Fourniture et ancrages des candelabres en poteaux métalliques ? 115/76 (hauteur de 6m) à deux branches sur des points spécifiques de la ville de Yoko (forêt urbaine, site du restaurant municipal, site de l'hôtel éco-touristique, site de l'esplanade du nouveau centre communal des affaires, forêt urbaine de l'ancienne sous-préfecture)
- La fourniture et pose de kits solaires autonomes complets sur les candelabres en poteaux métalliques à une branche de diamètre 115/76 (Panneau solaire 80W, projet Ip65 avec cellule solaire de qualité, batterie Lithium, fer phosphate intégrée, lampe solaire de classe IPS65 avec une durée de vie de 50000 heures) à une hauteur d'installation de 6 metres.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux est précisé dans le tableau ci-dessous :

● N°	● Intitulé du projet	● Montant du financement	● Source de financement (BIP 2024)
● 1	● Les travaux d'éclairage public par douze (12) lampadaires solaires dans la zone urbaine dela ville de Yoko	● 16 000 000	● Ressources transférées du MINDUH

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des projets d'électricité et d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

La Commune de Yoko a reçu des ressources transférées (BIP 2024) du **MINHDU** pour les travaux d'électrification dans la ville de Yoko selon l'allotissement ci-après :

● NN [°]	● Intitulé du projet	● Montant du financement	● Autorisation de dépense	● Imputation	● Source de financement (BIP 2024)
● 01	<ul style="list-style-type: none"> ● Les travaux d'éclairage public par douze (12) lampadaires solaires dans urbaine de la ville de Yoko ● 	● 16 000 000	● IZ05825	● 58 38 108 02 641 179	● Ressources transférées MINDUH

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Yoko situé au nouveau quartier administratif de Yoko, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de Yoko dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000 (quarante mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Yoko.

1. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous pli fermé, **dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de Yoko** au plus tard **le 24 Avril 2024 à 14 heures précises** et devra porter la mention : "**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM-YOKO/2024 DU 26 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLICS PAR DOUZE (12) LAMPADAIRES SOLAIRES DE LA ZONE URBAINE DE LA VILLE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**" "**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.**"

1. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **soixante (60) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujctions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est détaillé dans le tableau ci-dessous :

● N°	● Intitulé du projet	● Montant du financement	● Montant de la caution
● 01	● Les travaux d'éclairage public par douze (12) lampadaires solaires dans urbaine dela ville de Yoko	● 16 000 000	● 320 000

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...) conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois.

12. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des marchés publics de la Commune de Yoko procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y assister, **24 Avril 2024 à 15 heures précises dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de Yoko**. Les soumissionnaires ou leurs représentants qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape: Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels.

a) Pièces administratives

Dossier incomplet ou pièces non conformes, (**Article 92 (9) du Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics**).

Pièce falsifiée (**la CIPM et/ou l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

Absence de la caution de soumission

b) Offre technique

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés.

Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet.

Non satisfaction, au moins, à **85% (30/35)** des critères essentiels.

c) Offre financière

Offre financière incomplète.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 - Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de critères essentiels qui seront appliqués sur six composantes de l'offre technique présentées dans le tableau ci-dessous :

● N°	● Composantes de l'offre technique	● Nombre de critères à appliquer
● 1	● La connaissance du site	● 03
● 2	● Le personnel d'encadrement de l'entreprise	● 12
● 3	● Les références techniques et capacité financière	● 04
● 4	● Equipement	● 08
● 5	● Spécifications techniques (Notes techniques, planning, d'exécution, caractéristiques techniques)	● 07
● 6	● CCAP et CCTP paraphé	● 1
●	● Nombre de critères	● 35

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Yoko, Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de réception de l'offre.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la **Commune de Yoko – Secrétariat Général, BP 02 Yoko, Tél 652141527.**

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.

YAOUNDE le 26 Mars 2024

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE BENG BIS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/L01/CIPM/BGBIS/2024 DU 21 MARS 2024
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE BIBINDA - MBOUN DANS LA COMMUNE
DE BENG BIS, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD FINANCEMENT : BIP MINADER
EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bengbis, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de Bengbis, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de réhabilitation du tronçon de route BIBINDA – MBOUN d'un montant prévisionnel de vingt-trois millions (23 000 000) de francs CFA

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- a- Les travaux préliminaires ;
- b- L'emprise, travaux de chaussée ;
- c- Les ouvrages d'art, assainissement et drainage;
- d- Les Divers.

Les travaux à réaliser portent sur :

- a- Les travaux préliminaires ;
- b- L'emprise, travaux de chaussée ;
- c- Les ouvrages d'art, assainissement et drainage;
- d- Les Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de vingt-trois millions de francs CFA

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans le domaine des Travaux Publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun du MINADER, Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Bengbis, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Bengbis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Bengbis, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Bengbis.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Bengbis (secrétariat de la Commission Interne de Passation de Marché), au plus tard le **vendredi, 26 avril 2024 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**N° 005/AONO/L01/CIPM/BGBIS/2024 DU 21 MARS 2024****POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE BIBINDA - MBOUN DANS LA COMMUNE DE BENG BIS, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD****" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "****9. Delai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit quatre-cent soixante mille (460 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit quatre-cent soixante mille (460 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable trente (30) jours après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de Bengbis le **vendredi, 26 avril 2024 à 14 heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bengbis, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

1. A. Critères éliminatoires :
2. a. Offre Administrative

- 1) Absence de caution de soumission;
- 2) Absence d'une pièce administrative ;
- 3) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 4) Absence de l'une des pièces du dossier administratif, après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. b. Offre Technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Offre technique incomplète.

1. c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ;

Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Commune de Bengbis.

EBOLOWA le 21 Mars 2024

Le MAIRE

SSI ZANGA ANDRE

PALAIS DES CONGRES

003/DC/PACY/CIPM/2023 DU 26 MARS 2024 POUR LA FOURNITURE D'UN MATERIEL ROULANT LEGER AU PALAIS DES CONGRES FINANCEMENT : PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS DU PALAIS DES CONGRES(PACY) EXERCICE : 2024 IMPUTATION : 2024 03 08 04222000

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet de performance du Palais des Congrès de l'exercice 2024, le Directeur Général du Palais des Congrès, Maître d'Ouvrage, lance une Consultation pour une Demande de Cotation relative à **la fourniture d'un matériel roulant léger au Palais des Congrès.**

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du véhicule à l'issue des études préalables est de **quarante-neuf millions (49 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

3. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à tout Concessionnaire de droit camerounais ayant l'expérience, les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique et qui a souscrit aux déclarations, s'est acquitté des droits et taxes, impôts, cotisations et redevances prévus par les lois et règlements en vigueur.

4. Financement

Le Matériel roulant léger objet de la présente Consultation est financé par le Projet de Performance (PPA) du Palais des Congrès de Yaoundé, Exercice 2024. **Sous-programme 03** : Amélioration de la Gouvernance Interne ; **Activité 8** : Amélioration du cadre et des conditions de travail du personnel; **Tâche 4** Amélioration du cadre de travail du personnel ; **paragraphe** : 222000.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation devra être consulté et retiré aux heures ouvrables *au Bureau du Budget et des Marchés Publics, Tél 674 72 78 77* dès publication du présent avis de Consultation ,sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **75 000 (Soixante-quinze mille)** francs CFA représentant les frais d'achat du dossier payée dans le compte N°335 988 60001 intitulé «Compte d'Affectation Spécial (CAS-ARMP) » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala –Bonandjo ; Ebolawa ; Bamenda ; Maroua ; Buea ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua. : Copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait. La version électronique du dossier de Demande de cotation peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm>, <http://www.publiccontracts.cm>, Cameroun Tribune ou COLEPS

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation devra être consulté et retiré aux heures ouvrables *au Bureau du Budget et des Marchés Publics, Tél 674 72 78 77* dès publication du présent avis de Consultation ,sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **75 000 (Soixante-quinze mille)** francs CFA représentant les frais d'achat du dossier payée dans le compte N°335 988 60001 intitulé «Compte d'Affectation Spécial (CAS-ARMP) » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala –Bonandjo ; Ebolawa ; Bamenda ; Maroua ; Buea ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua. : Copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait. La version électronique du dossier de Demande de cotation peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm>, <http://www.publiccontracts.cm>, Cameroun Tribune ou COLEPS

7. Remises des offres

Les documents rédigés en français ou en anglais en **sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marquées comme tels**, seront déposés au Palais des Congrès de Yaoundé, Direction Administrative et financière, au Bureau du Budget et des Marchés Publics, Tél. 6 74 72 78 77, au plus tard le **24 avril ,à 12 heures** , heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION

N° 003/DC/PACY/CIPM/2024 DU 26 mars 2024

POUR LA FOURNITURE D'UN MATERIEL ROULANT LEGER AU PALAIS DES CONGRES DE YAOUNDE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les pièces constituant l'offre doivent être contenues dans un document unique.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu ne doit excéder **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **980 000 (neuf cent quatre-vingt mille) Francs CFA**, ayant un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres et délivrée par une institution bancaire de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (1) temps.

L'ouverture du document constituant l'offre aura lieu le **24 avril 2024 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Palais des Congrès de Yaoundé dans l'une des salles du Palais des Congrès de Yaoundé

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les documents reçus par le Maître d'Ouvrage sont transmis à la Commission Interne de Passation des Marchés pour dépouillement, vérification de la conformité des spécifications techniques et comparaison avant proposition d'attribution.

11. Critères d'évaluation**1 Critères éliminatoires**

- Pièces administratives incomplètes ou non conformes à l'issue d'un délai réglementaire de quarante-huit (48) heures pour produire la pièce manquante ou remplacer la pièce non conforme ;
- Absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne le rejet de l'offre concernée
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un critère essentiel
- Non-conformité aux spécifications techniques du véhicule ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence du bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (3) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'ARMP et/ou le MINMAP ;
- Absence de prospectus couleur accompagné des fiches techniques du fabricant.

9.2 Critères essentiels de qualification

- Chiffre d'affaires OUI/NON
- Références professionnelles OUI/NON
- Respect du Descriptif technique de la fourniture
- Dispositions garantissant un bon service après-vente OUI/NON
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché (Descriptifs techniques et CCAP) OUI/NON

12. Renseignements Complémentaires

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables au Palais des Congrès, bureau du responsable des marchés publics, Tél. : 674 72 78 77,

YAOUNDE le 26 Mars 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MIEN ZOK Christophe

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) N° 015/AMI/MINADER/PADFA II/RAF/RPM/2024 DU 25/03/2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TOTALE (ÉTUDES TECHNIQUES DÉTAILLÉES ET SUIVI/CONTRÔLE DES TRAVAUX) POUR L'INSTALLATION DE 8 UNITÉS DE TRANSFORMATION DU RIZ POUR LE COMPTE DU PADFA II.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II)** et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **PADFA II**.

2. Objet

Les services de conseil comprennent l'étude technique et le suivi-contrôle pour **l'installation de huit (08) unités modernes de transformation du paddy en riz blanc**, comprenant la **mise en place différenciée de lignes de gestion/valorisation des co-produits** (transformation du son de riz en aliments de complément ou aliments de bétails, transformation des balles de riz en briquettes combustibles) dans chacune des 8 unités modernes de façon à optimiser la préservation de l'environnement ainsi que **l'installation d'une ligne d'étuvage du riz au sein de 3 de ces unités modernes** susceptibles d'approvisionner le marché en riz étuvé de haute qualité marchande et nutritionnelle.

3. Période d'exécution

La mission qui prend effet à compter de la date de notification du contrat couvrira une période de **cent vingt (120) Homme-Jours** comprenant la préparation, la rédaction, et la soumission des rapports d'étapes, des documents provisoires ainsi que la tenue des ateliers de validation. Le suivi-contrôle sera effectué au moment de l'installation de huit (08) unités de transformation du paddy en riz blanc.

4. Participation et origine

Le **PADFA II** invite à présent les sociétés de conseil admissibles (les "sociétés de conseil") à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseil intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services et de l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

5. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous forme écrite rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marqués comme tel, et une version scannée desdites Manifestations sur une clé USB. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27. Email padfacameroun@padfa.net; Cellule de Passation des Marchés ; Le **16 Avril 2024 à 15 heures** au plus tard. À l'attention de : Mme la Coordinatrice Nationale du PADFA II. Elles devront porter la mention:

« *Recrutement d'un consultant (firme) pour la maîtrise d'œuvre totale (études techniques détaillées et suivi/contrôle des travaux) pour l'installation de 8 unités de transformation du riz pour le compte du PADFA II* »

6. Composition du dossier

La Coordinatrice Nationale du PADFA II invite les Consultant-firmes ou Groupement de consultants ayant des qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations :

- Une lettre de manifestation/motivation du consultant adressée à la Coordinatrice Nationale du PADFA II ;
- Les références dans les missions similaires du consultant/firme ou du groupement de consultants (copies premières pages, pages de signature et pages d'enregistrement des contrats similaires);
- Les expériences du consultant/firme.
- Formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) / téléchargeable sur le site internet du PADFA II ou à retirer à la cellule de passation des marchés du PADFA II.

7. Critères d'évaluation

Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ)**, expliquée dans le guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://v>
 Les critères de présélection sont les suivants :

CRITÈRES ESSENTIELS :

(i) Expériences générales du consultant 30 points
Nombre d'années d'existence (05 points)
Nombre d'années d'expérience dans la réalisation d'études techniques/ de faisabilité (15 points)
Expérience dans la zone/région du projet (10 points)
(ii) Expériences spécifiques du consultant 60 points
Expérience dans la réalisation des études de faisabilité/techniques dans le secteur agricole (25 pts)
Expérience dans la réalisation des études d'installation des unités de transformation de produits agricoles (25 pts)
Expérience dans des études de faisabilité/installation des unités de transformation du riz (10 pts)
(iii) Disponibilité du personnel qualifié 10 points
Capacité du consultant à disposer d'une équipe pluridisciplinaire pour une meilleure exécution de la mission (10 pts)

LES CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :

- Absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) ;
- Score technique minimum requis après l'évaluation des Manifestations d'Intérêt pour être qualifié à l'étape suivante est de **80 points sur 100** ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.

Des sociétés de conseil peuvent constituer entre elles des associations sous la forme d'une co-entreprise ou d'un cabinet proposant des activités de conseil en sous-traitance afin d'être mieux qualifiées.

8. Renseignements Complémentaires

Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgateion de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

YAOUNDE le 25 Mars 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

COMMUNIQUE N°01/C/AONO-001/CU/GA/DEPP/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 DU 13/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 DE DOUZE BOUTIQUES AU TRIANGLE KM5 ET DE DEUX BATIMENTS R+1 DE 32 BOUTIQUES AU MARCHÉ RECONSTRUIT DE LA VILLE DE GAROUA « EN PROCEDURE D'URGENCE ».

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Garoua, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N° **09/DM/SG/GU/GA/DEPP/2024** du l'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/CUG/C1PM/BEC/2024 du 13/02/2024 pour les travaux de construction d'un bâtiment R+1 de douze boutiques au triangle km5 et de deux bâtiments R+1 de 32 boutiques au marché reconstruit de la ville de Garoua « en procédure d'urgence » **est attribué selon le détail ci-après:**

N°	Numéro de lot	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	LOT N°01 : Travaux de construction d'un bâtiment R+1 de douze boutiques au triangle km5	TTASA, B.P. 549 Garoua, Tel 699 94 32 72	49 110 675	05 MOIS
2	LOT N° 02 : Travaux de construction de deux bâtiments R+1 de 32 boutiques au marché SARL, B.P1436 reconstruit de la ville de Garoua	DNB INTERNATIONAL SARL, B.P 1436 GAROUA, 676 01 47 76	123 937 775	05 MOIS

Par ailleurs, lesdites entreprises sont priées de prendre attache avec la Direction des Etudes, des Projets et des Programmes de la Communauté Urbaine sise au bâtiment de l'ancienne Direction des Services Techniques dans un délai de sept (07) jours à compter de la publication de la présente Décision pour les modalités d'établissement des Marchés y afférents.

GAROUA le 19 Mars 2024

Le MAIRE

GOURA BELADJI

COMMUNE DE BELEL

COMMUNIQUE N° 01/C/CB/SG/2024 DU 22/03/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPELS D'OFFRES DES PROJETS FINANCES PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2024.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de BELEL, Autorité Contractante, communique :

Les Etablissements suivants sont par décision N° **01/D/CBELEL/SG/CIPM/2024** du **22/03/2024** , déclarés attributaires des Lettres Commandes relatives à l'Appel d'Offres National ouvert di-dessous, pour les montants et délais ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	DAO N° 01/AONO/CB/S G/ST/CIPM/2024 du 06/02/2024	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de Tello lot 1	ETS EDWING	21 000 000	03 Mois
02	DAO N° 01/AONO/CB/S G/ST/CIPM/2024 du 06/02/2024	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de Guebaké lot 2	ETS BINI TAID	21 000 000	03 Mois
03	DAO N°02/AONO/CB/S G/ST/CIPM/2024 DU 06/02/2024	Construction d'un centre d'alphabétisation fonctionnel à Bélel	ETS EDWING	10 000 000	03 Mois
04	DAO N°03/AONO/CB/S G/ST/CIPM/2024 du 06/02/2024	Construction d'un logement d'astreinte à l'EP de Bayara	ETS BINI TAID	10 000 000	03 Mois
05	DAO N°04/AONO/CB/S G/ST/CIPM/2024 DU 06/02/2024	Construction d'un forage à énergie solaire au Centre de Santé de Bakari Bata	ETS EGETRA	19 999 999	03 Mois
06	DAO N°05/AONO/CB/S G/ST/CIPM/2024 DU 06/02/2024	Electrification par 34(Trentequatre) lampadaires solaires : 10 à Idool, 10 à Bélel, 02 à Kona Djenaï, 02 à Djokoti, 02 à Guebaké, 02 à Didjawa, 02 à selal Djertou et 04 à Beka Modibo	ETS EGETRA	50 000 000	03 Mois
07	DAO N°06AONO/CB/SG /ST/CIPM/2024 DU 06/02/2024	Construction de 01 forage équipé de PMH à Tourninal lot 1, à Djersea lot 2 et à Gawa lot 3	STE CONTINENTAL MULTI SERVICE SARL	8 000 000 par lot	03 Mois

Les Directeurs desdites Entreprises sont invités à se présenter à la Commune de BELEL dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de souscrire aux projets des lettres commandes.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

BELEL le 22 Mars 2024

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000005/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024
RELATIF À L'ACQUISITION DU MOBILIER ET DU MATERIEL DE BUREAU POUR LE BUREAU DE POSTE
DE LOLODORF**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
58.45.129.01.330008.524118

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du mobilier et du matériel de bureau pour le bureau de poste de Lolodorf

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, comprennent la fabrication, la manutention le transport, et l'installation du mobilier (table type, chaises de guichets, bancs, meubles, etc.), et la fourniture du matériel de bureau (armoires métallique, coffres forts, caissettes en acier etc...)

Les spécifications techniques de ces équipements sont détaillées dans la pièce N°5 (Descriptif de la fourniture) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de dix-sept millions cinq cent mille (17 500 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales spécialisées dans le domaine de la menuiserie et l'ameublement et la fourniture du matériel de bureau.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont financées par le Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement du Secteur Postal (CAS Poste), Exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire N°58.45.129.01.330008.524118 « Mobilier et matériel de bureau ».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics (porte 162, téléphone 222.23.36.41) dès publication du présent avis.

La version électronique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée en ligne sur le site www.armp.cm ou la plateforme COLEPS disponible aux adresses <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt mille francs (20.000) FCFA, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

La soumission se fait exclusivement en ligne.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le 23 avril 2023 à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse www.marchespublics.cm. Dans les mêmes délais, une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD, ...) sera déposée sous pli fermé au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales (Service des marchés publics 1er étage, porte 162), avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°000005/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 RELATIF À L'ACQUISITION DU MOBILIER ET DU MATERIEL DE BUREAU POUR LE BUREAU DE POSTE DE LOLODORF

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- L'enveloppe B contenant l'Offre Technique (volume 2)
- L'enveloppe C contenant l'Offre Financière (volume 3)

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

NB : Les modalités pour soumissionner en ligne, assorties des étapes y relatives sont jointes en annexe.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et conforme au modèle joint d'un montant de trois cent cinquante mille (350.000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la durée de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conformément aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment pour défaut de caution de soumission conforme.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le 23 avril 2023 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

13.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ou caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de prospectus des équipements proposés accompagnés de fiches décrivant les caractéristiques techniques dudit matériel ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ou de non défaillance ;
- Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images.
- Non satisfaction des spécifications techniques minimales ;
- Non satisfaction d'au moins 6 oui sur 8 de critères essentiels.

13.2. Critères essentiels :

Les critères de qualification des candidats sont les suivants :

- les Références similaires ;
- l'accès à une ligne de crédit délivrée par une banque agréée par le MINFI ;
- le planning détaillé d'exécution ;
- l'expérience du personnel d'encadrement ;
- le matériel essentiel ;
- la méthodologie et l'organisation du travail ;
- les CCTP et CCAP ;
- le service après-vente .

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et aura présenté l'offre évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Secrétariat Général, Cellule Informatique (porte 810, Tél 222 23 04 90).

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-

YAOUNDE le 20 Mars 2024

Le *MINISTRE*

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE YAOUNDE II

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 26 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ESPACES DE STOCKAGE ET DE RANGEMENT (MAGASIN) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres pour les travaux de construction d'un espace de stockage et de rangement (Magasin) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

Installation de Chantier
Fondation
Elévation
Charpente et Couverture
Electricité
Menuiserie Bois – Métallique
Revêtement-Plafond
Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Trente-six millions (36 000 000)** de francs CFA.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les FONDs PROPRES de la CAY2, de l'exercice budgétaire 2024 sur la ligne 221 100

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, sis au quartier Tsinga, boulevard Jean Paul II, porte 203.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publications du présent avis auprès du Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, sis au quartier Tsinga, boulevard Jean Paul II, porte 203 sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Yaoundé 2.

11. PRESENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, ainsi qu'une version numérique desdites offres devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, sis au boulevard Jean Paul II, porte 203 au plus tard le **24 Avril 2024** à 13 heures. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 26 MARS EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ESPACES DE STOCKAGE ET DE RANGEMENT (MAGASIN) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II
FINANCEMENT : FONDS PROPRES /CAY2- EXERCICE 2024
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (04) Mois**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses Pièces Administratives, une Caution de Soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le montant de la caution est fixé à **720 000 (Sept cent vingt mille) francs CFA** et valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en Charge des Finances.

La soumission dument timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **24 Avril 2024** à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, dans la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé 2, sise au boulevard Jean Paul II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. CRITERES ELIMINATOIRES

Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures ; Hormis la Caution de Soumission, ladite pièce dans sa version originale est déposée contre décharge au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;

Offre technique incomplète pour absence :

1. i. De l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
2. ii. De la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;

Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;

Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;

N'avoir pas satisfait à au moins 18 éléments des critères essentiels.

15.2 CRITERES ESSENTIELS

L'Offre Technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

Présentation générale de l'Offre : 02 éléments ;

Références de l'entreprise : 04 éléments ;

Personnel de l'entreprise : 10 éléments ;

Organisation, planning et méthodologie : 06 éléments ;

Matériel : 04 éléments.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, sis au boulevard Jean Paul II, porte 203.

19. ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Nb.: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 26 Mars 2024

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE BENG BIS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/L01/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'ACHEVEMENT DES PONTS SUR CERTAINES RIVIERES DANS LA COMMUNE DE BENG BIS, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bengbis, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Bengbis, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux d'entretien et d'achèvement des ponts sur certaines rivières dans la commune de Bengbis suivant l'allotissement ci-après :

N°	Rivières/ouvrages	Commune	Montant prévisionnel (F CFA TTC)
1	PLATELAGES DES PONTS SEMI DEFINITIFS SUR LES RIVIERES TOLO, NKOMO ET MEZOSSO À EBODOUMOU	BENG BIS	20 000 000
2	REFECTION DU PONT SEMI-DEFINITIF SUR LA RIVIERE SABE À NKOLMBEMBE		20 000 000
3	ACHEVEMENT DU PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE BOULOU KOUNGOULOU		25 000 000

2. Consistance des prestations**CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les travaux à réaliser portent sur :

- a- Les travaux préliminaires ;
- b- L'emprise, travaux de chaussée ;
- c- Les ouvrages d'art, assainissement et drainage ;
- d- Les Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de soixante cinq millions FCFA

4. Allotissement

Un soumissionnaire peut être adjudicataire de plus d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans le domaine Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2024, MINTP pour un montant de vingt millions (20 000 000) francs CFA pour chacun des lots 1 et 2, vingt-cinq millions (25000 000) francs CFA pour le lot 3.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Bengbis, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de Trente-cinq mille (35 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Bengbis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Bengbis, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de Trente-cinq mille (35 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Bengbis.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Bengbis (secrétariat de la Commission Interne de Passation de Marché), au plus tard le jeudi, 25 avril 2024 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 003/AONO/L01/CIPM/2024 DU20 MARS2024

POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'ACHEVEMENT DES PONTS SUR CERTAINES RIVIERES DANS LA COMMUNE DE BENGBIS, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD LOT N°

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **trois (03) mois par lot**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit quatre cent mille (400 000) francs CFA pour les lots 1&2, et cinq cent mille (500 000) francs CFA pour le lot 3, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit quatre cent mille (400 000) francs CFA pour chacun des lots 1 et 2, Cinq cent mille (500 000) francs CFA pour le lot 3 délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable trente (30) jours après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de Bengbis le **jeudi, 25 avril 2024 à 14 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bengbis, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1.

1- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

1. A. Critères éliminatoires :
2. a. Offre Administrative

- 1) Absence de caution de soumission ;
- 2) Absence d'une pièce administrative ;
- 3) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- 4) Absence de l'une des pièces du dossier administratif, après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Offre technique incomplète.

1. c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

Le matériel et les équipements essentiels.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.A

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du SIGAMP de la Commune de Bengbis Tel. 697994707

EBOLOWA le 20 Mars 2024

Le MAIRE

SSI ZANGA ANDRE

COMMUNE DE KUMBO

N°:001 /ONIT/KC/KCITB/PIB-MINSANTE 2024 OF 19TH MARCH 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF PRIVATE WARDS AND A MEDICINE STORE AT THE KUMBO SUBDIVISIONAL HOSPITAL, BUI DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. (EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 220 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2024 Public Investment Budget (PIB), the Mayor of Kumbo Council “Contracting Authority” hereby launches by emergency procedure an open National Invitation to tender for the **Construction Of Private Wards And A Medicine Store At The Kumbo Subdivisional Hospital** Area. This invitation to tender comprises one

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of the for the **construction of private wards and a medicine store at the Kumbo Sub Divisional Hospital, Bui Division of the North West Region**. The works include the following:

- 100 PRELIMINARY WORKS
- 200 EARTHWORKS
- 300 FOUNDATION
- 400 WALL MASONARY
- 500 METALLIC/WOOD WORKS
- 600 ELECTRICAL INSTALLATIONS
- 700 ROOF/CEILING WORKS
- 800 PAINTING
- 900 PLUMBING/SANITATION WORKS
- 1000 HYGIENE AND ENVIRONMENTAL PROTECTION

3. Cout Prévisionnel

Lot N°	Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Budget Heads	Duratio mont
01	CONSTRUCTION OF PRIVATE WARDS AND A MEDICINE STORE AT THE KUMBO SUBDIVISIONAL HOSPITAL	TOBIN	600 000	30 000 000	220 150	04

4. Allotissement

Lot N°	Project	Locality
01	CONSTRUCTION OF PRIVATE WARDS AND A MEDICINE STORE AT THE KUMBO SUBDIVISIONAL HOSPITAL	TOBIN

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having a good experience in the domain concerned.

6. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Ministry of Public Health for the 2024 financial year assigned to the Mayor of Kumbo Council as Authorizing officers with Budget Heads N° **220 150**

7. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender notice, at the Kumbo Council.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the Kumbo Council, at the Service for the award of Public **Contracts**, Telephone **N° 67000 35 77** as soon as this notice is published against payment of a non- refundable sum of **(25 000) twenty-five Thousand CFA** francs, payable at the Municipal Treasury Kumbo representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Service for the award of PublicContracts Kumbo Council, not later than **10th April 2024 at 10.00 am** local time. It should be labelled as follows:

“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°:001 /ONIT/KC/KCITB/PIB-MINSANTE 2024 OF 19TH MARCH 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF PRIVATE WARDS AND A MEDICINE STORE AT THE KUMBO SUBDIVISIONAL HOSPITAL, BUI DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. (EMERGENCY PROCEDURE)

TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION”

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be Four (04) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of **600 000 (six hundred thousand) CFA francs** issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions.

Against the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the administrative document required, including the bid bond, shall imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They shall neither be older than three (03) months nor be produced before the signing of the tender notice.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially the absence of a bid bond issued by a first rate-bank, approved by the Ministry in charge of Finance, or the non-respect of the model of the tender file documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents, Technical and Financial offers shall take place on the **10th April 2024 at 11 am** local time, in the Kumbo Council Conference Hall.

Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. [The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

i. Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

- Absence of bid bond
- Absence or non-conformity of a document in the administrative file after 48 hours
- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration, forged or scanned documents;
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
- Two Bids with the same personnel
- Incomplete financial file.
- Technical assessment mark lower than **75%** of "Yes".

ii. Essential criteria

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming the subject of the invitation to tender.

The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

- General presentation of the tender files;
- References of the company in similar achievements;
- Experience of supervisory staff ;
- Logistics (Equipment);
- Methodology;
- Financial capacity;
- Attestation of site visit signed by the Contractor with pictures
- Report of site visit signed by the Contractor
- The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- Pre – Financing capacity **not less than 75%** of the amount required in the offer

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPAO).

subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPA

lii Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

This evaluation shall be done in a purely binary method with a **(yes)** or a **(no)** with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken in to account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with

the regulations of the Tender Documents and having scored **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria

15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 33 of the public contracts code).

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their offers during a period of (one hundred and twenty days) 120 days from the deadline set for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Kumbo Council, **Service of award of Public Contracts**.

NB

The maximum execution deadline provided for by the Contracting Authority shall be one hundred and twenty (120) days maximum, as from the date of notification of the service order.

BAMENDA le 19 Mars 2024

Le MAYOR

MBORONG VENASIUS BONGKIYUNG

COMMUNE DE YAOUNDE VI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAY6/CIPM/2024 DU 25/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE SUPERIEUR OU EGAL A 20 M3 POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE VIFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, lance pour le compte de sa municipalité, un Appel d'Offre National, *pour l'acquisition d'un CAMION BENNE SUPERIEUR OU EGAL A 20 M3 pour le compte de la Mairie de Yaoundé 6*

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le présent Appel d'Offres a pour objet *l'acquisition d'un CAMION BENNE SUPERIEUR OU EGAL A 20 M3 pour le compte de la Mairie de Yaoundé 6.*

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations comprend :

- *Achat et Fourniture d'un CAMION BENNE SUPERIEUR OU EGAL A 20 M3 y compris toutes sujétions de mise en œuvre et d'exploitation.*

3. Cout Prévisionnel

La fourniture objet du présent appel d'offres est financée par le BIP MINDDEVEL, Exercice 2024 pour un coût estimatif de **Cent millions (100 000 000)** de francs CFA.

Imputation : 5827 100 02 641196 524415

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et installées au Cameroun.

5. Financement

La fourniture objet du présent appel d'offres est financée par le BIP MINDDEVEL, Exercice 2024 pour un coût estimatif de **Cent millions (100 000 000)** de francs CFA.

Imputation : 5827 100 02 641196 524415

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement au Service technique de la Mairie de Yaoundé VI à Etoug-Ebé BP : 3759 YAOUNDE – MESSA- Tél /Fax (237) 22.31.34.95. Il peut également être téléchargé sur le site de l'ARMP ou sur la plateforme Cameroon Online E-Procurement System (COLEPS)

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6 à Etoug-Ebe, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **cent cinquante mille (150 000)** francs CFA auprès de la Recette Municipale de Yaoundé 6, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels devront être déposées contre récépissé, à la Mairie de Yaoundé VI, Service Technique, BP 3759 Yaoundé, Tél/fax. : (+237) 222 31 34 95, au plus tard **le Mardi 23 Avril 2024 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/CAY6/CIPM/2024 DU 25/03/2024

EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE SUPERIEUR OU EGAL A 20 M3 POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE VI

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **soixante (60) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Il revient au Soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **deux millions (2 000 000) francs CFA** délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois suivant la date de publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **deux millions (2 000 000) francs CFA** délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois suivant la date de publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera **le Mardi 23 Avril 2024 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle de réunion de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6 à partir de 15 heures, heure locale, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

nombre d'offres soumises insuffisant (moins de 7 copies)

absence ou non-conformité de la Caution de soumission

fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée dans les 48h suivant l'ouverture des offres ;

non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;

Absence de fiche technique présentant les spécificités du CAMION BENNE SUPERIEUR OU EGAL A 20 M3 ;

Offre technique ou financière incomplète.

1. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire

(oui/non) des critères de qualification portant sur :

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
1.	Capacité financière du soumissionnaire	
1.	Références générales du soumissionnaire dans le domaine faisant l'objet de la consultation	
1.	Conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques	
1.	Disponibilité des pièces de rechange	
1.	Présentation des offres	
1.	Service après-vente	

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Mairie de Yaoundé VI, Service Technique, Tel : 222 31 34 95.

YAOUNDE le 25 Mars 2024

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

COMMUNE DE GASHIGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/M-C-/SG/CIPM/2024 DU 22/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BOUKAROUS D'HEBERGEMENT DE QUATRE CHAMBRES AU CENTRE TOURISTIQUE DE LOT1 ET 2, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINTOUL
IMPUTATION
58 23 15001 641516 464211981

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2024, le Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère du Tourisme et des Loisirs, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de deux (02) Boukarous d'hébergement de quatre chambres au Centre Touristique lot1 et 2, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment:

La consistance des travaux se présente comme suit:

- Installation du chantier;
- Terrassement;
- Fondations Maçonnerie-Élévation ;
- Charpente-Couverture;
- Menuiserie bois métallique;
- Plomberie sanitaire;
- Electricité;
- Revêtements des salles d'eau;

- Peinture;
- VRD.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt cinq millions (25 000 000) Francs CFA toutes taxes comprises par lot

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en deux (02) lots.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le: BIP du MINTOUL, Exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.Tel.694 1985 98.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres,contre versement d'une somme non remboursable cinquante mille(50000)francs CFA,payable à la recette

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept(07)exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire au plus tard le 12/04/2024 à 10 heures précises.

Les plis contenant les soumissionsseront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

NO. 03/AONO/M-C-/SG/CIPM/2024 DU 22/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BOUKAROUS D'HEBERGEMENT DE QUATRE CHAMBRES AU CENTRE TOURISTIQUE LOT1 ET 2,EN PROCEDURE D'URGENCE.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois(03)mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de2% du montant prévisionnel soit cinq cent mille(SOO 000)Francs CFA par lot établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente(30)jours au-dclâ de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet,les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent,conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres,ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable,notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plissefera en un temps.L'ouverture des pièces administratives,des offres techniques et financières qui aura lieu le 12/04/2024 à 11 heures précises dans la salle de la Commission interne de Passation des Marchés .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois(03)étapes:

- 1"étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2"étape: Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3"étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

39.1. Principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence ou non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis sur 52 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément aux dispositions de la lettre circulaire N°008/L/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 du Ministre délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés publics instituant cette pièce comme critère éliminatoire.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU et le DQE
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

14.2.Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire(oui/non)suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au

DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous:

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (8 800 000) huit millions cinq cent mille Francs CFA sur 7 critères;
- Consentement aux clauses à caractères administratif et techniques sur 2 critères.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 37 sur 52 OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

NB: Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Bénoué.

GASHIGA le 22 Mars 2024

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

COMMUNE DE YOKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004/RC/D-MK/C-YKO/AONO/C-YOKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 26 MARS 2024 POUR LA FOURNITURE EN MATERIEL DE BUREAUX ET EQUIPEMENTS DIVERS DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE YOKO; EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
NA/

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de YOKO, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres en vue de de la fourniture en mobilier de bureaux et équipements divers de l'hôtel de ville de la Commune de YOKO.

Les caractéristiques techniques dudit mobilier de bureau sont spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste à la fourniture, le transport sous l'entière responsabilité du cocontractant du mobilier ci-après: fauteuil de bureau, fauteuils de réception, armoires de rangement, chaise de travail dans les bureaux et à la salle de conférence, les classeurs, les bureaux, les imprimantes et des ordinateurs complets

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **50 000 000 (cinquante millions) francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de prestations de services de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de mobiliers et équipements divers.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de la Commune de YOKO (Secrétariat Général – Tél.:652 14 15 27).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de la Commune de YOKO, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de YOKO.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à l'hôtel de ville de la Commune de YOKO, au plus tard le **25 Avril 2024 à 13 heures** précises, heure locale, et devra porter la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

N° 004/RC/D-MK/C-YKO/AONO/C-YOKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 26 MARS 2024

**POUR LA FOURNITURE EN MATERIEL DE BUREAUX ET EQUIPEMENTS DIVERS DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à **cent vingt jours (10) jours calendaires**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant d'**un million (1 000 000) de francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le **25 Avril 2024 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de YOKO, dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de la Commune de YOKO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;

absence de caution de soumission (**Rejet systématique de l'offre**);

Absence d'attestation de non abandon de Marché signée sur l'honneur ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées (**Rejet systématique de l'offre**);

Note technique inférieur à 85% ;

N'avoir pas réalisé une prestation d'équipement d'Hôtel de ville en qualité d'Entreprise principale d'au moins 30 millions FCFA ;

Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre ;

Conformité du matériel aux spécifications techniques de l'Appel d'Offres ;

Service après-vente ;

Délai de livraison maximal de quatre (04) mois.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la
l'Hôtel de Ville de Yoko – Secrétariat Général. BP 02 YOKO ; Tél 652141527.

**NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la
CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.**

YAOUNDE le 26 Mars 2024

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE KUMBO

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°:003/ONIT/KC/KCITB/PIB-MINFOF 2024 OF 19TH MARCH 2024 FOR THE CREATION OF NURSERY AND A PLANTATION OF NON TIMBER FOREST PRODUCTS AT TOBIN IN KUMBO COUNCIL AREA, KUMBO SUB DIVISION, BUI DIVISION OF THE NORTH-WEST REGION

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
222 180

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2024 Public Investment Budget (PIB of the Ministry of FORESTRY, AND WILDLIFE), the Mayor of Kumbo Council "Contracting Authority" hereby launches by emergency procedure an open National Invitation to Tender for the Creation of Nursery and a Plantation of Non Timber Forest Products at Tobin in Kumbo municipality.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of Creation of Nursery and a Plantation of Non Timber Forest Products Kumbo Municipality, Bui Division. The works include the following:

Lot 100: Preliminary works of Creation of Nursery and a Plantation of Non Timber Forest Products ;

Lot 200: Executing works of Creation of Nursery of Non Timber Forest Products ;

Lot 300 Preliminary works of Creation of Plantation of Non Timber Forest Products ;

Lot 400: Executing works of Creation of Plantation of Non Timber Forest Products.

3. Cout Prévisionnel

S/N	Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Budget Heads	Duration in months
01	Creation of Nursery and a Plantation of Non Timber Forest Products	Tobin Kumbo Municipality	400,000	19,999,995	222 180	12

4. Allotissement

S/N	Project	Locality
01	Creation of Nursery and a Plantation of Non Timber Forest Products	Tobin Kumbo Municipality

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having

6. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Forestry and Wildlife for the 2024 financial year. Authority with Budget Heads N°:222 180

7. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender number 670003577

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kumbo, au bureau de CDO Tél. : : **670003577** dès publication au Trésor de la commune de Kumbo (Tél : 670003577) de la somme non remboursable de **vingt cinq Mille (25 000) francs CFA** r

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, shall be submitted in **Contracts**, not later than the **10th of April 2024 at 10.00 Noon** local time. It should be labelled as follows:

The file may be obtained at the Kumbo Council office **for the award of Public Contracts, (25,000) Twenty-five thousand** representing the cost of purchasing the tender file.

“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°:003/ONIT/KC/KCITB/PIB-MINFOF 2024 OF 19TH MARCH 2024 FOR THE CREATION OF NURSERY AND A PLANTATION IN THE KUMBO COUNCIL AREA, KUMBO SUB DIVISION, BUI DIVISION OF THE NORTH

TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be twelve (12) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of **FCFA 400 000 [four hundred thousand CFA franc]** in charge of Finance in conformity with COBAC conditions.

Against the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities must imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They shall neither be older than the date of the notice.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially the absence of bid bond in charge of Finance, or the non-respect of the model of the tender file documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (03) months preceding the date of submission of bids or may be established after the date of submission of bids.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the bid bond in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents, Technical and Financial offers shall be done by the Kumbo Council Internal Tenders Board in the Council Hall.

Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. The aim of these criteria is to identify and reject incoherent bids down in the Tender File.

i. Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of the essential criteria. The aim of these criteria is to identify and reject incoherent bids down in the Tender File.

They refer especially to:

- Absence of bid bond
- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration, forged or scanned documents;
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
- Two Bids with the same personnel
- Incomplete financial file.
- Technical assessment mark lower than **75%** of "Yes".

ii. Essential criteria

Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming the tender.

The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

- General presentation of the tender files;
- References of the company in similar achievements;
- Experience of supervisory staff ;
- Logistics (Equipment);
- Methodology;
- Financial capacity;
- Attestation of site visit signed by the Contractor with pictures
- Report of site visit signed by the Contractor
- The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);Pre – Financial Clauses

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPAO).

lii Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

This evaluation shall be done in a purely binary method with a **(yes)** or a **(no)** with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the eliminatory criteria and at least **75%**of the essential criteria

15. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the public contracts code).

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their offers during a period of 60 days from the deadline set for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the **Kumbo Council, Office of Award of Public**

NB

The maximum execution deadline provided by the Contracting Authority shall be twelve (12) months, as from the date of notifica

COMMUNE DE MARTAP

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 06/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024 RELATIF A LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MANDOUROU DANS LA COMMUNE DE M ARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADANIAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Martap, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Mallap. une Demande de Cotations pour la sélection d'une entreprise en vue de la livraison des équipements en matériel médical du centre de santé intégré de Mandourou dans la commune de Martap en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent: (la livraison des équipements médicaux et la réception).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **8 000 000 (huit millions) F CFA**

4. Allotissement

Les fournitures objets du présent appel d'offres sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national.

6. Financement

Les prestations objets de la présente demande de cotation seront financées par le budget d'investissement public (MINSANTE) de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Martap, au Secrétariat Général et au Service Technique dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au cabinet du Maire, au service Technique ou auprès du Secrétaire Général de cette municipalité à Martap, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Martap, de la somme de **20 000 (vingt mille) francs CFA**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées à la Mairie de Martap, au plus tard **le 18/04/2024 à 10 Heures** locales. Elle devront porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 06/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024 RELATIF A LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MANDOUROU DANS LA COMMUNE DE M ARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADANIAOJA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotations, est de **soixante (60) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances d'un montant de **160 000 (cent soixante mille) francs CFA** valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux et les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation est déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et/ou financières aura lieu **le 18/04/2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Martap, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La non-conformité d'une pièce ou de son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel de la DC et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91/ 674 55 99 86/ 694 99 36 00/677 51 91 17ou encore le 699 86 72 30.

MARTAP le 22 Mars 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

PALAIS DES CONGRES

**AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/PACY/CIPM/2024 DU 26 MARS. 2024
POUR LA FOURNITURE D'UNE CONNEXION INTERNET AU PALAIS DES CONGRES DE YAOUNDE**

FINANCEMENT
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS (PPA) DU PALAIS DES CONGRÈS (PPA)
IMPUTATION
2024 0311 01 612 001

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Palais des Congrès lance, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour la Fourniture d'une connexion internet au Palais des Congrès (la bande passante requise est de 10 Mbps/10 Mbps dédié, et sur une bande non partagée avec un tiers) par liaison fibre optique, spécialisée avec une liaison radio ; Installation, configuration et mise en service de la liaison

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel du projet est de **Vingt Millions (20 000 000) de francs CFA**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte, à égalité de conditions , aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national et ayant une expérience avérée dans ce type de prestation

6. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation est financée par le projet de performance du Palais des Congrès exercice 2024. **Sous-programme 03** : Amélioration de la Gouvernance Interne ; **Activité 11** Dépenses communes ; **Tâche 1** Charges incompressible **imputation** 2024 03 11 01 612000.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté, dès publication du présent avis à l'agence de régulation des Marchés Publics (ARMP) et par voie d'affichage, aux heures ouvrables, dans les locaux de la Direction Générale (Bureau du budget et des Marchés publics , tél 6 74 72 78 77) sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de 25 000 (Vingt-cinq mille) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier payée dans le compte N°335 988 60001 intitulé «Compte d'Affectation Spécial (CAS-ARMP) » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala –Bonandjo ; Ebolawa ; Bamenda ; Maroua ; Buea ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua. : Copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait. La version électronique du dossier de Demande de cotation peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm>, <http://www.publiccontracts.cm>, Cameroun Tribune ou COLEPS.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté, dès publication du présent avis à l'agence de régulation des Marchés Publics (ARMP) et par voie d'affichage, aux heures ouvrables, dans les locaux de la Direction Générale (Bureau du budget et des Marchés publics , tél 6 74 72 78 77) sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de 25 000 (Vingt-cinq mille) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier payée dans le compte N°335 988 60001 intitulé «Compte d'Affectation Spécial (CAS-ARMP) » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala –Bonandjo ; Ebolawa ; Bamenda ; Maroua ; Buea ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua. : Copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait. La version électronique du dossier de Demande de cotation peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm>, <http://www.publiccontracts.cm>, Cameroun Tribune ou COLEPS.

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, devront être déposées contre récépissé au Palais des Congrès , Direction Générale, bureau du budget et des Marchés Publics Tél 674 72 78 77 au plus tard le 24 avril 2024.à 14, heure locale, portant la mention suivante

**DEMANDE DE COTATION N°05/DC/PC/DG/CIPM/2024 POUR LA FOURNITURE D'UNE CONNEXION internet
au palais des congres de yaounde**

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution de ce type de prestation est de un an.Elle se fera au Palais des congrès de Yaoundé, sis au quartier Tsinga

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission de 400 000 (Quatre cent Mille) francs CFA. Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances. La validité de cette caution est cent vingt (120)jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 24 avril 2024 à 15 .heures , heure locale, dans la salle de réunion E , par la Commission de Passation des Marchés placée auprès du Palais des Congrès siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 24 avril 2024 à 15 .heures , heure locale, dans la salle de réunion E , par la Commission de Passation des Marchés placée auprès du Palais des Congrès siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera selon les critères suivants.

9.1 Critères éliminatoires

- Pièces administratives incomplètes ou non conformes à l'issue d'un délai réglementaire de quarante-huit (48) heures pour produire la pièce manquante ou remplacer la pièce non conforme ;
- Absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne le rejet de l'offre concernée ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité du descriptif technique ;
- Absence d'agrément autorisant d'exercer dans ce domaine;
- Absence d'un critère essentiel
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence du bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Absence de prospectus couleur accompagné des fiches techniques du fabricant.

9.2 Critères essentiels de qualification

- Chiffre d'affaires OUI/NON
 - Références professionnelles OUI/NON
 - Respect du descriptif technique
 - Dispositions garantissant un bon service après-vente OUI/NON
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché (Spécifications techniques et CCAP) OUI/NON

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Palais des Congrès, bureau du responsable des marchés publics.

YAOUNDE le 21 Mars 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MIEN ZOK Christophe

COMMUNE DE YOKO

DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 26 MARS 2024 POUR L'ACQUISITION D'UNE CHARRUE À QUATRE (04) DISQUES POUR TRACTEUR AGRICOLE À LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
58 27 100 02 641179

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de YOKO, lance pour le compte de la Commune de Yoko , un Avis de Consultation, pour l'acquisition d'une charrue à 04 (quatre) disques pour tracteur agricole à la Commune de Yoko , Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) et le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) annexés au dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par les ressources issues des compétences transférées aux Communes par le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local-Exercice **2024**, pour un coût estimatif TTC de **Six millions cinq cent mille de (6 500 000) FCFA.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la prestation des services et la fourniture d'engins agricoles motorisés.

6. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par les ressources issues des compétences transférées aux Communes par le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local-Exercice **2024**, pour un coût estimatif TTC de **Six millions cinq cent mille de (6 500 000) FCFA.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation (DC) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de YOKO sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille francs (15 000) francs CFA à la recette Municipale de Yoko** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation (DC) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de YOKO sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille francs (15 000) francs CFA à la recette Municipale de Yoko** dès publication du présent avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la salle de réunion de l'hôtel de ville de Yoko, au plus tard **le 26 Avril 2024 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

"AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/RC/DMK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 26 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UNE CHARRUE À QUATRE (04) DISQUES POUR TRACTEUR AGRICOLE À LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE."

" À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT "

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **soixante (60) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire de **cent trente mille (130.000) francs CFA (garantie bancaire de soumission)** établi selon le modèle indiqué dans le Dossier de Consultation, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances dont la liste figure en annexe.

A l'ouverture, l'absence du cautionnement provisoire entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable.

De même que le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de l'offre.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date d'ouverture des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 26 Avril 2024 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko.

Les soumissionnaires peuvent également assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel sous 48h contre décharge, **à l'exception de la caution de soumission dont l'absence à l'ouverture vaut rejet de**

l'offre, aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité de l'Offre Technique, aux spécifications techniques du Dossier de Consultation et à la qualification des candidats.

Il s'agit de:

1. A. Critères éliminatoires

- Dossier incomplet ou pièces non conformes, (cf. Article 92 (9) du Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics).
- Pièce falsifiée (la CIPM et/ou l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

1. B. Critères essentiels

- Présentation générale.
- Délais de livraison

Évaluation et Comparaison des offres	<p>La Commission procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'examen de la recevabilité des ● L'examen de la conformité des cotations aux spécifications techniques ● La vérification des opérations arithmétiques des prix unitaires par les quantités et en utilisant les corrections nécessaires ● L'élaboration d'un tableau récapitulatif
--------------------------------------	--

15. Attribution

La Commission attribuera la lettre-commande au fournisseur, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotation et qu'elle est la cotation la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage (Mairie de YOKO – Secrétariat Général).BP 02 Tél : 652 14 15 27.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 1517

YAOUNDE le 26 Mars 2024

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) N° 014/AMI/MINADER/PADFA II/RAF/RPM/2024 DU 15/03/2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE TOTALE (ÉTUDES TECHNIQUES DÉTAILLÉES ET SUIVI/CONTRÔLE DES TRAVAUX) POUR LA MISE EN PLACE DE QUATRE (04) INSTALLATIONS DE STOCKAGE/VENTE (2 ENTREPÔTS DE RIZ ET 2 ENTREPÔTS D'OIGNON).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II)** et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **PADFA II**.

2. Objet

Les services de conseil comprennent l'étude technique et le suivi-contrôle pour la mise en place de quatre (04) installations modernes **de stockage/vente de riz et de l'oignon** auxquelles sera associée **une installation différenciée de facilités connexes à ce type d'investissement dans chacune des installations modernes de façon à optimiser la préservation de l'environnement et la valorisation sociale de ces dispositifs (accès à l'eau, électricité, toilette, espace de garage/dépannage etc)**. Le consultant fournira également les éléments pour la mise en place d'un circuit performant de distribution des produits du riz et de l'oignon (semences, produits brutes et transformés) sur les différents marchés ciblés et concurrentiels.

3. Période d'exécution

La mission qui prend effet à compter de la date de notification du contrat couvrira une période de quatre-vingt-dix (90) jours comprenant la préparation, la rédaction, et la soumission des rapports d'étapes, des documents provisoires ainsi que la tenue des ateliers de validation. Le suivi-contrôle sera effectué au moment de l'installation de quatre (04) entrepôts modernes de stockage/vente de riz et de l'oignon.

4. Participation et origine

Le **PADFA II** invite à présent les sociétés de conseil admissibles (les "sociétés de conseil") à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseil intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services et de l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

5. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous forme écrite rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marqués comme tel, et une version scannée desdites Manifestations sur une clé USB. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone : +237 699 61 19 28/ 237 692 55 66 27. Email padfacameroun@padfa.net; Cellule de Passation des Marchés ; le **16 Avril 2024** à 15 heures au plus tard. À l'attention de : Mme la Coordinatrice Nationale du PADFA II. Elles devront porter la mention :

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGÉS DE LA MAITRISE D'ŒUVRE TOTALE (ÉTUDES TECHNIQUES DÉTAILLÉES ET SUIVI/CONTRÔLE DES TRAVAUX) DE LA MISE EN PLACE DE QUATRE (04) INSTALLATIONS DE STOCKAGE/VENTE (2 ENTREPÔTS DE RIZ ET 2 ENTREPÔTS D'OIGNON) POUR LE COMPTE DU PADFA II »

6. Composition du dossier

La Coordinatrice Nationale du PADFA II invite les Consultant-firmes ou Groupement de consultants ayant des qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations :

- Une lettre de manifestation/motivation du consultant adressée à la Coordinatrice Nationale du PADFA II ;
- Les références dans les missions similaires du consultant/firme ou du groupement de consultants (copies premières pages, pages de signature et pages d'enregistrement des contrats similaires) ;
- Les expériences du consultant/firme.
- Formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) / téléchargeable sur le site internet du PADFA II ou à retirer à la cellule de passation des marchés du PADFA II.

7. Critères d'évaluation

Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode de **Sélection fondée sur les Qualifications de Consultants (QC)**, expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

CRITÈRES ESSENTIELS :

Critères/Sous-critères	Poids
(i) Expériences générales du consultant	30
Nombre d'années d'existence	5
Nombre d'années d'expérience dans la réalisation d'études techniques/ de faisabilité	15
Expérience dans la zone/région du projet	10
(ii) Expériences spécifiques du consultant	60
Expérience dans la réalisation des études de faisabilité/techniques dans le secteur agricole	25
Expérience dans la réalisation des études d'installation des entrepôts de stockage, de manutention et de commercialisation des produits agricoles	25
Expérience dans des études de faisabilité/installation des unités de stockage du riz et de l'oignon	10
(iii) Disponibilité du personnel qualifié	10
Capacité du consultant à disposer d'une équipe pluridisciplinaire pour une meilleure exécution de la mission	10

LES CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :

- Absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire);
- Score technique minimum requis après l'évaluation des Manifestations d'Intérêt pour être qualifié à l'étape suivante est

de **80 points sur 100** ;

- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.

Des sociétés de conseil peuvent constituer entre elles des associations sous la forme d'une co-entreprise ou d'un cabinet proposant des activités de conseil en sous-traitance afin d'être mieux qualifiées.

8. Renseignements Complémentaires

Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

YAOUNDE le 25 Mars 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE



MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-22/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 15 MARS 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Les Soumissionnaires à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 001/D13-22/AONO/MINSANTE/CIPM/2024 du 09 février 2024, pour l'acquisition de sept (07) véhicules pick-up en vue du suivi et la mise en œuvre de la couverture sante universelle (CSU) et particulièrement, la pérennisation du chèque sante au niveau des tiers payants (Fonds Régionaux pour la Promotion de la Santé) et des régulateurs (Délégations Régionales de la Santé Publique et Districts de Santé) sont informés que la date limite d'ouverture des Offres initialement prévue le **Jeudi 07 mars 2024**, est reportée au **jeudi 21 mars 2024** aux **mêmes heure et lieu**.

YAOUNDE le 15 Mars 2024

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N°11/AONO/C-BONALEA/2024 RELATIF À LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 03 /AONO/C-BONALEA/CIPM/2024 DU 30 JAN 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE SOUZA, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :

Par Décision Municipale N°49 /DM/CB/2024 DU 25 MARS 2024 , de la lettre? commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après

Entreprise adjudicataire	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
ETS MBASIM DOUALA TEL: 697 152 172	Travaux de réhabilitation de la case communautaire de Souza, dans la commune de Bonaléa, département du Moungo, Région du littoral	22 999 999	90 jours

Le représentant dudit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 696 48 69 09 / 693 56 30 70, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler l'attribution de cette Lettre-commande.

BONALEA le 25 Mars 2024

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE DE MEIGANGA**DECISION MUNICIPALE N° 040/DM/C-MGA/SG/2024 DECLARANT INFRUCTUEUX UN AVIS D'APPEL D'OFFRES DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA,
Commande de l'Ordre National de la Valeur**

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2019/24 du 24 décembre 2019 Portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°60/341 du 31 décembre 1960 portant création de la Commune Rurale de Meiganga ;

Vu le décret n° 77/203 du 19 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, modifié et complété par le décret N° 93/322 du 25 novembre 1993 ;

Vu le décret n° 2008 /376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun

Vu le décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et fonctionnement de leurs Services ;

Vu le décret n° 2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur **RIBUEM A MOUNGAM LOUIS FLORENT**, Administrateur Civil Principal aux fonctions du Préfet du département du Mbéré;

Vu l'arrêté n° 000100/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur ABOUBAKAR KOMBO aux fonctions de Maire de la Commune de Meiganga et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020.

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/ AONO/C-MGA/CIPM/2024 du 17 janvier 2024 pour les Travaux de construction d'un Centre d'Etat Civil à Kombo-Laka dans la commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua

Vu la lettre N°014/L/C-MGA/CIPM/2024 du 22 février 2024 du Président de la CIPM-Meiganga renseignant qu'aucune offre relative à l'Avis d'Appel d'Offres suscitée n'a été déposée

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er – l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/C-MGA/CIPM/2024 du 17 janvier 2024 pour les Travaux de construction d'un Centre d'Etat Civil à Kombo- Laka dans la commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua est déclaré INFRUCTUEUX.

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MEIGANGA le 21 Mars 2024

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°
04/23/AONR/CIPM/CARPA DU 11/12/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA
REALISATION D'UNE ETUDE DE PREFAISABILITE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU
CARPA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat (CARPA) Communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre- Commande objet de l'appel d'offres N° 04/23/AONR/CIPM/CARPA.

Nom et Adresse	Montant TTC	Délai
VALORIS SARL BP : 986 Douala Tél : 2 43 77 12 55	21 125 138 FCFA	02 mois

Le soumissionnaire VALORIS SARL est par conséquent invité à prendre l'attache des services compétents du CARPA, en vue de la finalisation du dossier y afférent.

Le soumissionnaire dont l'offre n'a pas été retenue est prié de passer la retirer au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès du CARPA sous huitaine, faute de quoi celle-ci sera purement et simplement détruite.

YAOUNDE le 26 Mars 2024

Le *DIRECTEUR*

BONDOMA YOKONO Dieudonné

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA RESIDENCE DE FONCTION DU MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS A BAMENDA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
58 45 129 330008 523211

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'une clôture à la résidence de fonction du Ministre des Postes et Télécommunications à Bamenda.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- les travaux préliminaires;
- la construction de la fondation ;
- la construction du mur d'enceinte ;
- les travaux de menuiserie / métalliques ;
- les travaux d'électricité ;
- les travaux de peinture ;
- l'assainissement et le nettoyage du site.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de vingt-six millions quatre cent vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-quinze francs (26 423 296) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales du domaine de génie civil.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Compte d'Affectation Spécial du Trésor pour le Développement de l'Activité Postale (CAS POSTE), Exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire N°58 45 129 330008 523211: «Bâtiments administratifs à usage de logement de l'administration centrale».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sise au 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162, dès publication du présent avis.

La version électronique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée en ligne sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor public d'une somme non remboursable de vingt mille (20.000) FCFA.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINPOSTEL sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Postes & Télécommunications, porte 162, au plus tard le 23 Avril 2024 à 14 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA RESIDENCE DE FONCTION DU MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS A BAMENDA.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et conforme au modèle joint d'un montant de cinq cent mille (500.000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la durée de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (1) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 23 Avril 2024 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions, sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

13.1. Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans un délai de 48 h après l'ouverture des plis ;
Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ou caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Offre financière incomplète ;
Absence dans le BPU d'un prix unitaire quantifié ;
Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ;
Non-respect de sept (7) des huit (8) critères essentiels.

13.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats portent sur :

Références ;
Accès à une ligne de crédit (attestation de solvabilité) ;
Chiffre d'affaires ;
Expérience du personnel d'encadrement ;
Matériel essentiel ;
Méthodologie et l'organisation du travail ;
Attestation de visite de site accompagné du rapport signé sur l'honneur par le soumissionnaire ;
Preuve d'acceptation des conditions du marché ;

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales (Service de la maintenance 1^{er} étage, porte 130)./-

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-

YAOUNDE le 20 Mars 2024

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE MARTAP

**AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22 MARS 2023
RELATIF AUX TRAVAUX SUIVANTS REPARTIS EN DEUX (02) LOTS : LOT 1: CONSTRUCTION D'UNE
MINI-CENTRALE SOLAIRE A L'HOTEL DE VILLE DE MARTAP ; LOT 2 : CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE
PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES A MARTAP, DANS LA COMATTINE DE BIARTAP, DEPARTEMENT
DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : EXERCICE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024, le Maire de la Commune de Martap lance un avis d' Appel d'Offres National ouvert relatif aux travaux suivants répartis en deux (02) lots :

Lot 1 : Construction d'une mini-centrale solaire à l'hôtel de ville de Martap ;

Lot 2 : construction de l'éclairage public par lampadaires solaires à Martap, dans la Commune de Martap.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent, notamment :

- Etudes et travaux préliminaires ;
- Fourniture et pose des lampadaires solaires et autres prestations (pour le Lot 2) ;
- Construction de la superstructure;
- Construction d'un, centrale solaire de 40 kwc, construction du local de sécurité et accessoires, prestations diverses et branchement (pour le Lot 1)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables, pour chaque lot, est de :

N° LOT	Montant en Francs CFA
Lot 1	35 000 000 (Trente cinq millions)
Lot 2	15 000 000 (Quinze millions)

4. Allotissement

Deux lots présentés dans le tableau ci-après:

N° Lot	Objet	Lieu d'exécution
Lot 1	Travaux de construction d'une mini-centrale solaire à l'hôtel de ville de Martap	Martap
Lot 2	construction de l'éclairage public par lampadaires solaires à Martap	Martap

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société spécialisée dans l'hydraulique et les énergies renouvelables ou BTP de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'Investissements MINEE, de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Martap dès publication du présent Avis, notamment les Services Technique aux numéros 674 55 99 86/697 36 20 91 et Secrétariat Général aux numéros 694 99 36 00/677 51 91 17.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Martap, plus précisément au niveau du Service Technique et du Secrétariat Général dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA** pour le Lot 1 et **30 000 (trente mille) F CFA** pour le Lot 2 payable à la Recette Municipale de Martap.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Martap contre récépissé au plus tard **le 18/04/2024 à 10 heures**, et devra porter, la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22 MARS 2023 RELATIF
AUX TRAVAUX SUIVANTS REPARTIS EN DEUX (02) LOTS :
LOT 1: CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE SOLAIRE A L'HOTEL DE VILLE DE MARTAP ;
LOT 2 : CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES A MARTAP, DANS LA
COMMUNE DE BIARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE
D'URGENCE)
„ A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de **trois (03) mois** calendaires pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par lot, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Les montants desdites cautions valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, sont fixés ainsi qu'il suit :

N° LOT	Montant de la caution de soumission en Francs CFA
Lot 1	700 000 (sept cents mille)
Lot 2	300 000 (trois cents mille)

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu **le 18/04/2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Martap, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de oui.
- La non-conformité d'une pièce au-delà d'un moratoire de 48 heures

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

- 1- Le bilan financier des deux dernières années Oui/Non
- 2- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égal aux montants du financement Oui/Non
- 3- Les références de l'entrepreneur Oui/Non
- 4- La disponibilité des matériel essentiels (Véhicule de supervision de type 4X4 camion benne et petits outillages de chantier) Oui/Non
- 5- L'expérience du personnel d'encadrement (02 ans au moins) Oui/Non
- 6- La proposition technique Oui/Non

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91, ou 674 55 99 86 ou encore les 694 99 36 00/677 51 91 17,

MARTAP le 22 Mars 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 /AONO/FEICOM/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 POUR
LA FOURNITURE DES PNEUS AU FEICOM**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'optique de faciliter le suivi des investissements de l'organisme par l'entretien des véhicules qui y concourent et de prévenir des accidents, le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la fourniture des pneus au FEICOM.
- Les caractéristiques techniques desdits pneus sont spécifiées dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent Dossier d'Appel d'offres consiste en la livraison des pneus au FEICOM, sous l'entière responsabilité du cocontractant.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **soixante-quinze millions (75 000 000) francs CFA TTC**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine, possédant une licence ou un agrément de représentation d'une marque de pneus et pouvant justifier d'une expérience minimale et discontinue de trois (03) ans, possédant un magasin des pneus.

5. Financement

. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

7. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2024, sur la ligne budgétaire n° 61-21-30, « Entretien du matériel de transport ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnement, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561 MIMBOMAN YAOUNDE 4^{ème}, Téléphone 222 235 164 ; poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnement, sis au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 235 164 ; poste 217 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **soixante-dix mille (70.000) francs CFA** non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat de la Demande de Cotation.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en anglais ou en français en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, à l'ancien siège du FEICOM au plus tard le 02 mai 2024 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 007 /AONO/FEICOM/CIPM/2024 du 25 mars 2024

POUR LA FOURNITURE DES PNEUS AU FEICOM

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 02 mai 2024 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est fixé à trente (30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant **d'un million cinq cent mille (1 500 000) de francs CFA**, valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres et acquitté à la main par l'émetteur.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du cautionnement de soumission délivré par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans recours.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **02 mai 2024** à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission, à l'ancien siège du FEICOM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Dossier Administratif resté incomplet ou non conforme après 48 heures après la date d'ouverture des plis ;

- Fausses déclarations ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité aux spécifications techniques (dimensions et caractéristiques requises des pneus sollicités) de la fourniture ;
- Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et des descriptifs de la fourniture) paraphé à chaque page, signé à la dernière page, précédé de la mention « vu et accepté » avec tampon, qualité, et nom du signataire ;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- Absence ou non-conformité du cautionnement de soumission ;
- Absence de justification d'un agrément de représentation d'un concessionnaire pneumatiques sur trois (03) années consécutives ;
- Absence des attestations de satisfecit des trois dernières années pour les prestations similaires réalisées ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

14.2. Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre ;

Capacité financière d'un montant égal ou supérieur au coût prévisionnel du marché ;

Références dans les fournitures similaires ;

Garantie de six (06) mois sur le matériel proposé ;

Preuve d'existence d'un magasin de pneus ;

Délai de livraison.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% de « **OUI** » ne verra pas son offre financière examinée.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre évaluée la moins disante. Ledit soumissionnaire ayant préalablement obtenu une note technique d'au moins 80% de « OUI ».

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM sis à l'ancien siège du FEICOM Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11, BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.561, FEICOM 381, Fax : (237) 222 23 17 59

ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

18. Assistance Technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème technique ou lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 ».

YAOUNDE le 25 Mars 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 12/AONO/C-MGA/CIPM/2024 DU 21/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ETAT CIVIL SECONDAIRE (CECS) DE KOMBO LAKA, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 27 100 02 84 10 18 48 42 14

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction du Centre d'Etat Civil Secondaire (CECS) de KOMBO LAKA, Commune de Meiganga, Département du Mberé, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes:

N° DE LOT	DESIGNATION
100	Travaux preliminaires
200	Terrassements
300	Fondation
400	Maçonnerie -Elevations
500	Charpente - couverture
600	Menuiserie métallique/ bois
700	Electricité
800	Revêtement sol et murs
900	Plomberie Sanitaire
1000	Peinture
1100	VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Dix millions (10 000 000) FCFA**

4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 58 27 100 02 84 10 18 48 42 14 821

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, Secrétariat Général, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 six copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Commune de MEIGANGA, au plus tard **le 30/04/2024 à 13 heures** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 12/AONO/C-MGA/CIPM/2024 DU 21/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'ETAT CIVIL SECONDAIRE (CECS) DE KOMBO LAKA, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Avis d'Appel d'Offres est de : **Trois (03) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **Deux Cent Mille (200 000) FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **Deux Cent Mille (200 00) FCFA** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le nonrespect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de réunion de la Commission sise à l'Hôtel de ville de Meiganga **le 30/04/2024 à partir de 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Placée auprès de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

14. Critères d'évaluation

1)- Les principaux critères éliminatoires sont :

- l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après épuisement d'un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées
- absence d'un prix unitaire quantifié
- Critères essentiels évalués à moins de 31 OUI sur 44.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2)- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des marchés placée auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **90 jours**, à compter de la date de remise de leurs offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. : 696 33 31 11

MEIGANGA le 21 Mars 2024

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE POLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C-POLI/CIPM/2024 DU 08/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE POLI : ECOLE PUBLIQUE (EP) DE SA'ABA (LOT N°1) ET ECOLE PUBLIQUE (EP) DE SIRLAWE (LOT N°2), DEPARTEMENT DU FARO. (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2024 transféré, le Maire de la Commune de Poli (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux **travaux**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment, pour chaque lot :

- Lot 100 : Travaux préparatoires et études ;
- Lot 200 : Fondations ;
- Lot 200 : Maçonnerie - Elévation ;
- Lot 400 : Charpente - Couverture ;
- Lot 500 : Menuiserie bois et métallique ;
- Lot 600 : Electricité ;
- Lot 700 : Peinture.
- Lot 800 : VRD.

3. Coût Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont de :

Allotissement	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
Lot n°1	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à Ecole Publique (EP) de SA'ABA	Vingt quatre millions (24 000 000) de francs CFA
Lot n°2	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à Ecole Publique (EP) de SIRLAWE	Vingt quatre millions (24 000 000) de francs CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **deux (02) lots**.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions **à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**, qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et Développement Local au titre de l'Exercice 2024**, ressources transférées à la Commune de Poli.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la **Commune de Poli**, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ou à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Poli, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la **Récette Municipale de Poli**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Poli **au plus tard le 01/04/2024 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°08/AONO/C-POLI/CIPM/2024 du 08/03/2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE
DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE POLI : ECOLE
PUBLIQUE (EP) DE SA'ABA (LOT N°1) ET ECOLE PUBLIQUE (EP) DE SIRLAWE (LOT N°2),
DEPARTEMENT DU FARO (Procédure d'Urgence)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage; pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**, pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, des cautions de soumission établies par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, dont les montants sont :

Allotissement	Intitulé du projet	Montant de la Caution
Lot n°1	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à Ecole Publique (EP) de SA'ABA	Quatre cent quatre vingt mille (480 000) francs CFA
Lot n°2	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à Ecole Publique (EP) de SIRLAWE	Quatre cent quatre vingt mille (480 000) francs CFA

et valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **01/04/2024 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, à l'Hôtel de Ville de Poli.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Pièces administratives

- a) L'absence de la Caution de Soumission ;
- h) Pièce administrative non transmise dans un délai de 48h suivant l'ouverture des plis ;
- c) La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- d) La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique

- a) Absence des preuves d'acceptation des conditions du Marché conformes aux prescriptions du RPAO ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Avoir abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années ;
- d) Note technique inférieure à 70% de OUI.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation générale de l'offre	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaires	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6		

Personnel



10 sous-rubriques



7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Nombre maximum de lots attribuable à un soumissionnaire

Tout Soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Poli.

Dénonciation d'acte de corruption et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **699 370 748/673 205 725.**

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat de Monsieur le Maire de la Commune de Poli.**

Additif à PAppcl d'Offres

Le Maire de la Commune de Poli, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

POLI le 8 Mars 2024

Le MAIRE

SADOU YAOUBA

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/DG/ DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2024 DU
26 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION PARTIELLE DE LA CLOTURE
D'ENCEINTE AU DEPOT SCDP DE BAFOUSSAM.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
INOBA0014.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) relatif aux travaux de reconstruction partielle de la clôture d'enceinte au dépôt SCDP de Bafoussam.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites conformément au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ci-joint.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables toutes taxes comprises (TTC) est de **quatre-v**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de d'investissement de la SCDP de l'exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire **INOBA0014**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés sise au premier étage du bâtiment abritant le centre médico-social, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 696 85 40 15/ 670 11 24 83 dès publication du présent avis.

Ledit Dossier d'Appel d'Offres peut également être consulté sur le site internet de l'ARMP : www.armp.cm, au niveau de la plateforme COLEPS du MINMAP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au premier étage du bâtiment abritant le centre médico-social, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 696 85 40 15/ 670 11 24 83 Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante (FCFA 50 000)**. payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre ,rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ,devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **18 avril 2024 à 11h00min** , heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP sise au premier étage du centre médico-social de la SCDP) B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou +(237) 696 85 40 15/ 670 11 24 83 avec la mention:

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/DG/ DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2024 DU 26 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION PARTIELLE DE LA CLOTURE D'ENCEINTE AU DEPOT SCDP DE BAFOUSSAM**».

« **À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.** »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **deux millions de francs (FCFA 2 000 000)**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le cadre du présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps et aura lieu **18 avril 2024 à 12h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise à la bibliothèque de l'immeuble Nguéa de la SCDP), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

« L'ouverture de la séance des dépouillements doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres ».

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Dossier administratif

- Absence de la Caution de soumission dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative absente, non conforme et non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet ;
- Absence d'agrément ou d'autorisation spécifiques (le cas échéant).

Offre technique

- Absence de la preuve de la capacité financière et de l'acceptation des conditions du marché ;
- Non-obtention d'au moins 80% des critères essentiels à l'évaluation technique, sur la base de la notation binaire.

Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

- Absence de la lettre de soumission financière timbrée et signée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :

Références de L'Entrepreneur : oui/non

Moyens matériels : oui/non

Moyens humains : oui/non

Méthodologie et planning d'exécution des travaux : oui/non

Acceptation des conditions du marché: oui/non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Cellule des Marchés, sise au-dessus du centre médico-social de la SCDP à Douala : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou +(237) 696 85 40 15/ 670 11 24 83.

Les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique, Sous-Direction des Projets , Etudes et Suivi des Travaux: Tél (+237) 699 16 10 25.

NB : Une (01) visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de la Cellule des marchés, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le responsable de site.

DOUALA le 26 Mars 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE POLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-POLI/CIPM/2024 DU 08/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A PATE PETEL, COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORD.(PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public au titre de l'exercice 2024, le Maire de la Commune de Poli (Autorité Contractante) lance, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux **travaux de réalisation d'un forage équipé de PMH à PATE PETEL**, Commune de Poli.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

F.100 Etude et installation de chantier

F.200 Foration

F.300 Equipement

F.400 Développement et essai de pompage

F.500 Analyse et traitement

F.600 Réalisation de la superstructure

F.700 Pose de la pompe et gestion

F.800 Labélisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **8 500 000 (huit millions) cinq cent Francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **un lot unique**.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**, qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local au titre de l'Exercice 2024**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la **Commune de Poli**, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ou à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Poli, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **quinze mille (15 000) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Récette Municipale de Poli**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées** comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de POLI **au plus tard le 01/04/2024 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°09/AONO/C-POLI/CIPM/2024 du 08/03/2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A PATE PETEL,
COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORD.
(PROCEDURE D'URGENCE)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **160 000 (cent soixante mille) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **01/04/2024 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de POLI, à l'Hôtel de Ville de POLI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- L'absence de la Caution de Soumission ;
- La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) ;
- L'abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années du fait de l'entreprise, ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation générale de l'offre	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaires	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Poli.

Dénonciation d'acte de corruption et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **699 370 748/673 205 725.**

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat de Monsieur le Maire de la Commune de Poli.**

Additif à PAppcl d'Offres

Le Maire de la Commune de Poli, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

POLI le 8 Mars 2024

Le MAIRE

SADOU YAUBA

COMMUNE DE GASHIGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/M-C/SG/CIPM/2024 DU 22/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ(05)BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES (EP DE BADESSI LOT 1, EP DE OURO-TCHAKA LOT 2, EP DE MBILLA LOT 3, EP DE KOLLERE GOUNDJIGUI LOT 4 ET EP DE BOLKI LOT 5), EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEDUB
IMPUTATION
58 15 10201641516 464211 426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2024, le Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de cinq(05) blocs de deux(02) salles de classe dans certaines écoles publiques (EP DE BADESSI LOT 1, EP DE OURO-TCHAKA LOT 2, EP DE MBILLA LOT 3, EP DE KOLLERE GOUNDJIGUI LOT 4 ET EP DE BOLKI LOT 5), Département de la Bénoué, Région du Nord. En procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment:

La consistance des travaux se présente comme suit:

- Travaux préparatoires;
- Terrassement;
- Fondations;
- Maçonnerie-Élévation-Revêtement;
- Charpente-Couverture;
- Menuiserie métallique;
- Electricité;
- Peinture;
- V.R.D.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions(20 000 000) Francs CFA toutes taxes comprises par LOT.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en cinq(05) lots.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public pour l'exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'Ouvrage dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 694198598

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maître d'Ouvrage dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la recette

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat au plus tard le 12/04/2024 à 10 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention:

**N° OI/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2024 DU 22/03/2024 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES (EP DE BADESSI LOT 1, EP DE OURO-TCHAKA LOT 2, EP DE MBILLA LOT 3, EP DE KOLLERE GOUNDJIGUI LOT 4 ET EP DE BOLKI LOT 5),
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit quatre cent mille (400 000) Francs CFA par lot établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 12/04/2024 à 11 heures précises dans la salle de la Commission interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois(03)étapes:

? 1 étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

• 2 étape: Evaluation technique desoffres administrativementconformes.

• 3 étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et

administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

19.1. Principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou piècefalsifiée
- Absence ou -conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou piècefalsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 37oui sur 52 possibles soit(70%),
- Absence dela déclaration surl'honneur parlaquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonnéde marehé au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformémentaux dispositions de la lettre circulaire N°005/L/MINMAP/CAB du 25janvier 2017 du Ministre délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés publics instituant cette pièce comme critère éliminatoire.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplèteou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU etleDQE
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

14.2.Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire(oui/non)suivant la grille d'évaluation établie sur 52 critères essentielsjointe au

DAO etqui prend en compte les critères essentiels ci-dessous:

- Présentation générale del'Offresur3critères;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur21 critères;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travauxsur 11 critères;
- Références de l'entreprise etcapacité de préfinancementde l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel(7 000000)sept millions par bloc de salle de classe Francs CFA sur les critères;
- Consentementaux clausesà caractères administratifettechniquesur2critères.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 37sur 52OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière,le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

NB: Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Bénoué

GASHIGA le 22 Mars 2024

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 013/AONR/MINTOUL/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024
RELATIF A LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE EN VUE DE LA RÉHABILITATION DU CENTRE
CLIMATIQUE DE DSCHANG DANS LA RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation d'une étude technique en vue de la réhabilitation du Centre Climatique de Dschang dans la région de l'Ouest Cameroun sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024.

2. Consistance des prestations

L'objectif global de cette étude est de mener les études nécessaires de l'Avant-Projet Détaillé (APD) et du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) avec en perspective l'obtention d'un projet de référence du Centre Climatique de Dschang à 4 étoiles.

De façon spécifique, il est attendu de cette étude :

- élaboration des relevés d'état des lieux ;
- élaboration des études d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- élaboration des études d'Avant-Projet Détaillé (APD) ;
- élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) **quatre-vingt millions (80 000 000)**.

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont organisées en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux cabinets et/ou groupements de cabinets ci-après retenus suite à la Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°002/ASMI/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 du 25 janvier 2024:

- GROUPEMENT NEW DESIGN & ATECS, B.P: 30320 Yaoundé ;
- ENGINEERING PROVIDER, B.P: 34743 Yaoundé ;
- CREACONSULT, B.P: 556 Yaoundé.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **quatre-vingt-cinq mille (85 000) Francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage au plus tard **le 30 avril 2024 à 11 heures**, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

*« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 013/AONR/MINTOUL/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024
POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE EN VUE DE LA RÉHABILITATION DU CENTRE
CLIMATIQUE DE DSCHANG DANS LA RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations. Ce délai comprend le temps nécessaire au Maître d'Ouvrage pour apprécier les différents rapports qui seront soumis à son évaluation dans le cadre de ce marché.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres pourra être rejetée. Plus précisément, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des Finances ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le présent appel d'offres entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requis doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des Finances entraîne le rejet immédiat de l'offre.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu **le 30 avril 2024** à partir de **12 heures** locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé ;
- A l'issue de l'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance de leur offre.

14. Critères d'évaluation



1 – Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

- Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Pièce falsifiée ou Fausse déclaration ;
- Présence dans l'offre technique des informations relatives à la proposition financière ;
- Non-respect du profil du Chef de Mission (avoir une note inférieure à 4/5 pour le chef de mission) ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- Absence de l'offre financière témoin ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années.

2- Les critères essentiels

N°	CRITERE	NOTE (en points)
1	Capacité financière	/5
2	Références du Bureau d'Etudes	/27
3	Compréhension des Termes de Références	/5
4	Méthodologie et planning d'exécution de la mission	/20
5	Expérience et qualification du personnel clé affecté à la mission	/35
6	Matériels et équipements	/5
7	Présentation générale de l'offre	/3

3- Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N = (75 \times \text{Note technique (Nt)} + 25 \times \text{Note financière (Nf)}) / 100$$

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule : **Nf**= (100 x Fm)/F.

Fm = le montant de la proposition la moins disante ;

F = le montant de la proposition considérée.

Le soumissionnaire ayant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché par le Maître d'Ouvrage.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la note finale sera celle la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs, porte 210, 2^{ème} étage, Tél : **222 22 35 69**.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 25 Mars 2024

Le *MINISTRE D'ÉTAT*

MAIGARI BELLO BOUBA

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 016/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2024 DU 22/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DES ROUTES REGIONALES R0103/1002, SECTION DE ROUTE BOUMNYEBEL – ESEKA - LOLODORF (91,780 KM), ROUTE REVETUE DES REGIONS DU CENTRE ET SUD.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP – LIGNES FONDS ROUTIER, EXERCICES 2024 ET 2025.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien périodique des routes régionales R0103/1002, section de route Boumnyebel – Eseka - Lolodorf (91,780 km, route revêtue des Régions du Centre et Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent en un entretien périodique (traitement des nids des poules, travaux de cantonnement, etc...) de l'ensemble des itinéraires.

D'une manière générale, les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive, seront exécutées :

: INSTALLATION DE CHANTIER

- Installation de Chantier ;
- Amenée et Repli du Matériel.

NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS

- débroussaillage de l'emprise ;
- Abatage d'arbre;
- Deblais ordinaire mis en dépôt;
- Curage et remise en forme des fossés et exutoires existants;
- Création des fossés et divergents en terre;

CHAUSSEE

- Réparation des nids de poule en béton bitumineux ;
- Déflachage et surfacage ;
- Rechargement des accotements en graveleux latérétiqque ;
- Réparation d'accotement en grave concassé ;
- Imprégnation Sablée ;

- Enduit superficiel monocouche ;
- enduit superficiel type bicouche ;

ASSAINISSEMENT- DRAINAGE

- Curage des fossés bétonnés ou maçonnés ;
- Construction des fossés bétonnés ;

DIVERS

- Déplacement des réseaux.

3. Allotissement

Les travaux sont répartis en **un (01) lot unique** comme suit :

N° Lot	Catégorie	Code Route	Tronçons	Longueur (Km)	Budget Prévisionnel TTC			Délai (mois)
					2024	2025	Total	
RESEAU SUD								
Lot unique	A, B et C	R0103/R1002	BOUMNYEBEL – ESEKA – LOLODORF					



91,780	500 000 000	1 500 000 000	2 000 000 000	18
--------	-------------	---------------	---------------	----



La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics du sous-secteur d'activité « Routes », installées au Cameroun, de **Catégories A, B et C** suivant le communiqué N°001/C/MINMAP/CCE-BTP du 24 novembre 2023.

Catégories	Lot
Catégories A, B et C : tout marché dont le montant est supérieur ou égal deux cent cinquante millions (250 000 000) F CFA et strictement inférieur à trois milliards (3 000 000 000) F CFA	Lot unique

Tout postulant devra fournir une attestation de catégorisation dûment signée du Ministre Chargée des Marchés Publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics **Ligne Fonds Routier - Exercices 2024 et 2025**.

6. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, Tél. : 222 229 470 au Ministère des Travaux Publics et la version électronique, sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le versement des frais d'achat dudit DAO.

8. Remises des offres

Les tailles maximales des volumes cités précédemment (Volume 1, Volume 2 et Volume 3) ou fichiers qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le Dossier Administratif (Volume 1) ;
- 15 MO pour l'Offre Technique (Volume 2) ;
- 5 MO pour l'Offre Financière (Volume 3).

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme

COLEPS au plus tard, le 26 Mars 2024 à 11 heures.

Par ailleurs, les soumissionnaires devront déposer dans le **même délai suscit**é à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, **une copie de sauvegarde** du dossier administratif, des offres technique et financière enregistrée sur une clé USB ou CD/DVD et placée dans une enveloppe portant la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 016/AONR/MINTP/ CIPM TERI /2024 DU 20/03/2024
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DES ROUTES
REGIONALES R0103/1002, SECTION DE ROUTE BOUMNYEBEL – ESEKA - LOLODORF (91,780 km), ROUTE
REVTUE DES REGIONS DU CENTRE ET SUD.
FINANCEMENT : Budget du MINTP – Lignes Fonds Routier, Exercices 2024 et 2025.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement
(Copie de sauvegarde) »*

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **dix-huit (18) mois calendaires**, il comprend les périodes de pluies. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant de ladite garantie est de **quarante millions de francs CFA (40 000 000)**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt ou celles ne respectant pas les formats exigés (PDF et JPEG) du dossier administratif, des offres technique et financière seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les offres des soumissionnaires devront être impérativement produites conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Les pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Si à l'ouverture des plis, il est constaté une pièce administrative non-conforme aux exigences du DAO dans l'offre d'un soumissionnaire à l'exception de la caution de soumission, un délai supplémentaire de quarante-huit (48) heures lui sera accordé pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce concernée. Passé ce délai, l'offre sera rejetée.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 26/04/2024 dès 12 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés d'Entretien et de Réfection des Infrastructures (CIPM-TERI) du MINTP sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre.

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Pièces administratives :

- Absence de la caution de soumission;
- Absence dans un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité dans un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique,

Offre technique :

- Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- Absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins **600 000 000 (six cent millions) de FCFA** délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances ;
- Absence d'une attestation de catégorisation ;
- L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire (cette Attestation aussi bien que toute l'offre engage le soumissionnaire qui ne pourra se prévaloir de la non connaissance du site pour d'éventuelles réclamations) ;
- Le rapport de visite de lieux paraphé à chaque page et signé à la dernière page par le soumissionnaire. Ce rapport se doit d'être documenté et illustratif.

Offre financière incomplète pour absence ou omission :

- du bordereau des prix suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
- du devis Quantitatif et Estimatif ;
- du Sous – Détail des prix unitaire quantifié.
- de la soumission timbrée, signée, datée et timbrée ;
- d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou DQE ou SDPU.

14. Attribution

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maitre d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maitre d'Ouvrage qui est le Ministre des Travaux Publics.

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction de L'Entretien et de la Protection du Patrimoine Routiers, Tél. 222 22 91 36 ou à la Direction des Contrats, Tél. 222 22 94 70 au Ministère des Travaux Publics ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm> Pour obtenir une assistance technique, en cas de surveillance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155/222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 20 Mars 2024

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MISSION DE DÉVELOPPEMENT DE PÊCHE ARTISANALE ET MARITIME DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000002/AONR/MIDEPECAM/CIPM/2024 DU 26/03/2024
POUR L'ACQUISITION DE CENT (100) MOTEURS HORS-BORD A LA MISSION DE DÉVELOPPEMENT DE
LA PÊCHE ARTISANALE MARITIME (MIDEPECAM) (TRANCHE FERME EN 2024 ET TRANCHE
CONDITIONNELLE EN 2025)**

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Directeur de la Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime, lance un appel d'Offres National Restreint pour l'acquisition de cent (100) moteurs hors-bord a la Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime (MIDEPECAM) (tranche ferme en 2024 et tranche conditionnelle en 2025).

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la fourniture de cent (100) moteurs hors-bord.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est évalué à **267 500 000 (deux cent soixante-sept millions cinq cent mille) francs CFA**

Soit **214 000 000 (deux cent quatorze millions) F CFA** pour la tranche ferme à raison de 80 moteurs.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont subdivisées en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit camerounais en règle avec la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises et ayant été retenues à la suite de l'Appel à Manifestation d'Interet relatif au projet.

6. Financement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la Banque Mondiale au **CREDIT IDA N°7116-CM**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au siège de la Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime (MIDEPECAM), sis à l'immeuble à Douala-MBOPPI, secrétariat du Directeur (secrétariat de la commission de passation des Marchés) BP 121, Tél :678 688 291-621 326 154 , dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au siège de la Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime (MIDEPECAM), sis à l'immeuble à Douala-MBOPPI, secrétariat du Directeur (secrétariat de la commission de passation des Marchés) BP 121, Douala Tél :678 688 291-621 326 154 , dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) Francs CFA**, payable au compte d'affectation spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (CAS ARMP), numéro 3359880000-89, ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) par l'ARMP.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au secrétariat du Directeur de la MIDEPECAM sis à l'immeuble siège à Douala, au plus tard le **09/04/2024 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°_000002/AONR/MIDEPECAM/CIPM/2024 du 26/03/2024

Pour l'acquisition de cent (100) moteurs hors-bord a la Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime (MIDEPECAM) (tranche ferme en 2024 et tranche conditionnelle en 2025)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la fourniture objet du présent appel d'offres est **de trois (03) mois** pour la tranche ferme en 2024.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres s'effectuera en **(01) un temps**, dans la salle de réunion du siège de la MIDEPECAM à Douala le **09/04/2024 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la MIDEPECAM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés

Tout complément ou supplément sollicité par la Commission ou la Sous-Commission, dans le cadre de l'ouverture ou de l'évaluation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite par le biais du Président de la Commission, avec copie dans les mêmes délais au Maitre d'ouvrage.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires, puis selon les critères essentiels par le système binaire (oui/non).

Elle sera faite sur la base des critères et sous critères prédéfinis auxquels sera attribuée l'une des valeurs suivantes :

1(OUI) lorsque l'Offre répond au critère,

0 (NON) dans le cas contraire

13.1-Critères éliminatoires

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- Note technique inférieure à 80% ;
- dossier technique incomplet ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires (BPU) ou dans le Dévis quantitatif ;
- Fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées ;
- Pièce administrative non conforme après 48 heures ;
- Absence ou fausse déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établi par le Ministère des Marchés Publics .

13.2- Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Règlement particulier d'Appel d'Offres (RPAO) :

- La présentation de l'offre
- Les références de l'Entreprise dans le domaine sur les 03 dernières années
- La capacité financière et le chiffre d'affaires au cours des 03 dernières années
- La note méthodologique d'exécution de la fourniture
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels

100% de ses sous-critères pour les critères à 2 sous-critères ;

66% de ses sous-critères pour les critères à 3 sous-critères ;

75% de ses sous-critères pour les critères à plus de 3 sous-critères.

Article 14. Méthode de sélection

L'entreprise sera choisie conformément aux procédures décrites dans le présent DAO (RPAO).

14- 1 Qualification technique :

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction des 80% de critères essentiels au moins ci-dessus.

14- 2 Evaluation Financière :

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme. L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Durée Validité des Offres

NB : bien vouloir prévoir le fichier numérique de l'Offre financière.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures secrétariat du Directeur (secrétariat de la commission de passation des Marchés) BP 21, Tél :678 688 291-621 326 154 , dès publication du présent avis.

DOUALA le 26 Mars 2024

Le DIRECTEUR

DOCTEUR TAMBI SAMMY AKO

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024
POUR LA CONSTRUCTION D'UN ABRI POUR JEUX À LA STATION NAUTIQUE DE MAGA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 23 150 01 330004 523515

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un abri pour jeux à la Station Nautique de Maga, sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la réalisation des tâches suivantes:

- Travaux préparatoires (Etudes d'Exécution et Plan de Recollement, installation et repli de chantier, implantation des ouvrages et opérations normalisées);
- Terrassements ;
- Bétonnage ;
- Charpenterie ;
- Maçonnerie ;
- Enduit ;
- Revêtement ;
- Menuiserie Métallique ;
- Peinture ;
- Electricité ;
- Eclairage
- Plomberie Sanitaire ;
- Voiries et Réseaux Divers (VRD).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) **cinquante millions (50 000 000)**.

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) et d'une bonne capacité financière.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2024, Imputation 58 23 150 01 330004 523515.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage. La version électronique peut être obtenue sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchepublics.cm> et <http://publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **soixante-cinq mille (65 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le Dossier Administratif ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- Format JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre

a) Pour la soumission hors ligne

Les offres sont établies en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels). **Une version numérique de l'offre financière en format Excel gravée sur CD-ROM ou placée dans une Clé USB doit également être transmise.** Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage au plus tard **le 30 avril 2024 à 11 heures**, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

*« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024 p
our la construction d'un abri pour jeux à la Station Nautique de Maga.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

b) Pour la soumission en ligne

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 30 avril 2024** à 12 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur la clé USB ou CD/DVD devra être remise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

Les travaux auront lieu à **Maga, département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **un million (1 000 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINTOUL, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu **le 30 avril 2024 à 12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont valables les suivants :

Il s'agit de :

- Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Fausse déclaration ou Pièce falsifiée;
- Note technique inférieure à 6 « oui » sur 7 critères essentiels ;
- Non-respect du format de fichier des offres pour les soumissions en ligne ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS pour les soumissions en ligne ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années.

Critères essentiels de qualification :

- Situation financière ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Qualification et expérience du Personnel Clé ;
- Moyens logistiques (matériels utilisés) ;
- Méthodologie et planning ;
- Rapport de visite du site assorti des photos de bonne qualité;
- Présentation générale de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@min
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, Tél : **222 22 35 69**.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 25 Mars 2024

Le *MINISTRE D'ÉTAT*

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE YOKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 26 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ (CSI) DE MAKOURI DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Yoko, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Yoko, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction du Centre de Santé Intégré (CSI) de MAKOURI dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux porte sur les opérations suivantes :

- Les travaux préliminaires et de terrassement ;
- Les travaux de fondation, de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux d'enduits, chape et divers;
- Les travaux de plafond et de revêtements scellés;
- Les travaux de charpente, de couverture;
- Les travaux de menuiseries métallique et bois ;
- Les travaux de peinture, de vitrerie et d'électricité;
- Les travaux de plomberie sanitaire et assainissement

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel du projet est de **Cinquante millions (50 000 000) Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux d'infrastructures (Bâtiments et Travaux Publics).

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

La Commune de Yoko a reçu du Budget d'Investissement Public (BIP) des ressources transférées du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), Exercice 2024, imputation N° 58 40 047 06 641 179, pour les travaux de construction du Centre de Santé Intégré (CSI) de Makouri dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Yoko sis dans l'immeuble de la Mairie située au nouveau quartier administratif de Yoko dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau du Secrétariat Général de la Mairie de Yoko dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de Yoko**.

1. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, **dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville de Yoko** au plus tard **le 24 Avril 2024 à 13 heures précises** et devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N° 001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 26 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ (CSI) DE MAKOURI DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE."

"À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT."

1. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'OffresA

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Cent vingt jours (120) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère des Finances (pièce N°12), valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant s'élève à **Un million (1 000 000) FCFA**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...) conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois.

12. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des marchés Publics procèdera à l'ouverture des plis en un temps et **le 24 Avril 2024 à 14 heures précises dans la salle de réunions de l'Hôtel de Ville de Yoko**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Les soumissionnaires ou leur représentant qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape: Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels

a) Pièces administratives

Dossier incomplet ou pièces non conformes, (cf. Article 92 (9) du Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics).

Pièce falsifiée (la CIPM et/ou l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

Absence de la caution de soumission.

b) Offre technique

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés.

Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet.

Non satisfaction d'au moins **85% (24/28)** des critères essentiels.

c) Offre financière

Offre financière incomplète.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 - Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de critères essentiels qui seront appliqués sur cinq composantes de l'offre technique présentées dans le tableau ci-dessous :

● N°	● Composantes de l'offre technique	● Nombre de critères à appliquer
● 1	● La connaissance du site	● 03
● 2	● Le personnel d'encadrement de l'entreprise	● 12
● 3	● Les références techniques et capacité financière	● 04
● 4	● Les moyens techniques et matériels	● 05
● 5	● La méthodologie d'exécution	● 04
●	● Nombre de critères	● 28

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Yoko, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Commune de Yoko – Secrétariat Général. BP 02 YOKO ; Tél 652141527.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.

YAOUNDE le 26 Mars 2024

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024
RELATIF A LA POURSUITE DE L'ÉTUDE EN VUE DE L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR
D'AMÉNAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES AU CAMEROUN**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 23 150 01 330001 361312

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour la poursuite de l'étude en vue de l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Aménagement des Sites Touristiques au Cameroun sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024.

2. Consistance des prestations

Cette étude vise l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement des sites touristiques, cadre de référence politique, administratif, juridique, technique et de planification spatiale multisectorielle des investissements touristiques à réaliser dans un territoire, destiné à permettre le développement durable.

De façon spécifique, l'étude permettra:

- formuler des choix stratégiques relatifs à la valorisation des sites touristiques ;
- formuler des recommandations sur les actions prioritaires à entreprendre dans le cadre de la valorisation des sites touristiques ;
- proposer un site touristique pilote dans chacune des quatre aires culturelles à savoir Fan Béti, Grass Field, Soudano Sahélien et Sawa susceptibles d'être classés sites touristiques d'intérêt National ;
- proposer un site touristique pilote par région susceptible d'être classé site touristique d'intérêt régional ;
- proposer des mécanismes de recherche de financements des projets d'aménagement des sites touristiques (partenariat public-privé, investissement privé, financement extérieur) ;
- proposer un plan d'actions triennal d'aménagement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) **quatre-vingt-quinze millions (95 000 000)**.

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont organisées en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux cabinets et/ou groupements de cabinets ayant une compétence avérée en la matière.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024 sur l'imputation 58 23 150 01 330001 361312.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **quatre-vingt-quinze mille (95 000) Francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage au plus tard **le 30 avril 2024 à 11 heures**, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

*« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 25 MARS 2024
POUR LA POURSUITE DE L'ÉTUDE EN VUE DE L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR
D'AMÉNAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES AU CAMEROUN.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations. Ce délai comprend le temps nécessaire au Maître d'Ouvrage pour apprécier les différents rapports qui seront soumis à son évaluation dans le cadre de ce marché.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres pourra être rejetée. Plus précisément, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des Finances ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le présent appel d'offres entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requis doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des Finances entraîne le rejet immédiat de l'offre.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu **le 30 avril 2024** à partir de **12 heures** locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé ;
- A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance de leur offre.

14. Critères d'évaluation



1 – Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

- Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Pièce falsifiée ou Fausse déclaration ;
- Présence dans l'offre technique des informations relatives à la proposition financière ;
- Non-respect du profil du Chef de Mission (avoir une note inférieure à 5/6 pour le chef de mission) ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- Absence de l'offre financière témoin ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années.

2- Les critères essentiels

N°	CRITERE	NOTE (en points)
1	Capacité financière	/5
2	Références du Bureau d'Etudes	/27
3	Compréhension des Termes de Références	/5
4	Méthodologie et planning d'exécution de la mission	/20
5	Expérience et qualification du personnel clé affecté à la mission	/35
6	Matériels et équipements	/5
7	Présentation générale de l'offre	/3

3- Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N = (75 \times \text{Note technique (Nt)} + 25 \times \text{Note financière (Nf)})/100$$

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule : **Nf**= (100 x Fm)/F.

Fm = le montant de la proposition la moins disante ;

F = le montant de la proposition considérée.

Le soumissionnaire ayant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché par le Maître d'Ouvrage.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la note finale est celle la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs, porte 210, 2^{ème} étage, Tél : **222 22 35 69**.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 25 Mars 2024

Le *MINISTRE D'ÉTAT*

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE YOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 27 MARS 2024 POUR LA
CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A ISSANDJA DANS LA COMMUNE DE YOKO,
DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Yoko, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Yoko, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un magasin de stockage à Issandja dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du centre.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux porte sur les opérations suivantes :

- Les travaux préliminaires et de terrassement ;
- Les travaux de fondation, de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux d'enduits, chape et divers;
- Les travaux de plafond et de revêtements scellés;
- Les travaux de charpente, de couverture;
- Les travaux de menuiseries métallique et bois ;
- Les travaux de peinture
- Les travaux d'électricité;
- Et les travaux d'assainissement

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel du projet est de **vingt-trois millions (23 000 000) Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux d'infrastructures (BTP).

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

La Commune de Yoko a reçu du Budget d'Investissement Public (BIP) des ressources transférées du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Exercice 2024, pour les travaux de construction d'un magasin de stockage à Issandja dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du centre.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Yoko sis dans l'immeuble de la Mairie située au nouveau quartier administratif de Yoko dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau du Secrétariat Général de la Mairie de Yoko dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de Yoko**.

1. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, **dans la salle des actes de l'annexe de l'hôtel de ville de Yoko** au plus tard **le 25 Avril 2024 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 005/AONO/RC/ D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 26 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A ISSANDJA DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE."

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT."

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Cent vingt jours (120) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère des Finances (pièce N°12), valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant s'élève à **quatre cent soixante mille (460 000) FCFA**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

11. Recevabilité des Offres

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

1. Recevabilité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet...) conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois.

12. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des marchés Publics procédera à l'ouverture des plis en un temps et **le 25 Avril 2024 à 15 heures précises dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville de Yoko**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Les soumissionnaires ou leur représentant qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels

a) Pièces administratives

§ Dossier incomplet ou pièces non conformes, (cf. Article 92 (9) du Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics).

§ Pièce falsifiée (la CIPM et/ou l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

§ Absence de la caution de soumission

b) Offre technique

§ Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés.

§ Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet.

§ Non satisfaction d'au moins **85 % (24/28)** des critères essentiels.

c) Offre financière

Offre financière incomplète.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 - Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de critères essentiels qui seront appliqués sur cinq composantes de l'offre technique présentées dans le tableau ci-dessous :

N°	Composantes de l'offre technique	Nombre de critères à appliquer
1	La connaissance du site	03
2	Le personnel d'encadrement de l'entreprise	12
3	Les références techniques et capacité financière	04
4	Les moyens techniques et matériels	05
5	La méthodologie d'exécution	04
	Nombre de critères	28

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Yoko, Autorité Contractante, attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de réception de l'offre.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la **Commune de Yoko – Secrétariat Général. BP 02 YOKO ; Tél 652141527.**

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la **CONAC** ou envoyer un SMS au numéro 1517.

YAOUNDE le 26 Mars 2024

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE BENGBIS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/L01/CIPM/2024 DU 21 MARS 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE HUIT (08) BOUTIQUES AU MARCHÉ DES VIVRES DE BENGBIS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissements publics pour le compte de l'exercice budgétaire 2023 le Maire de la Commune de Bengbis, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de huit (08) boutiques au marché des vivres de Bengbis

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires - études ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente- couverture ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de vingt-huit millions de francs cfa.

4. Allotissement

Un soumissionnaire peut être adjudicataire de tous les deux (02) lots.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute entreprise des Travaux Publics installée au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINDDEVEL pour un coût prévisionnel de vingt-huit millions (28 000 000) francs.

7. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie à Bengbis ; le retrait du présent dossier d'Appel d'Offre se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 45 000 (Quarante-cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de Bengbis.

8. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie à Bengbis ; le retrait du présent dossier d'Appel d'Offre se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 45 000 (Quarante-cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de Bengbis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tel devra parvenir à la Mairie de Bengbis au plus tard le vendredi, 26 avril 2024 à 13 Heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert

N° 004/AONO/L01/CIPM/2023 DU 21 MARS 2024

POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE HUIT (08) BOUTIQUES AU MARCHE DES VIVRES DE BENG BIS

Financement : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2024

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **trois (03) mois calendaires**, à compter de la date de notification de la présente lettre commande.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ces pièces administratives un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO.

Le montant de la caution est fixé à 560 000 (Cinq cent soixante mille) francs CFA et est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale des validités des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de trois (03) mois au maximum.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies conformes par les services émetteurs, ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet) selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datée d'au plus trois (03) mois.

La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le vendredi, 26 avril 2024 à 14 Heures précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bengbis en la salle des actes de la Mairie de Bengbis

Seuls, les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier administratif non conforme ;
- Fausse déclaration ou présence d'une pièce falsifiée ;
- Dossier technique ou financier incomplet ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié et non nul ;
- Non satisfaction d'au moins 7 critères de qualification ;
- Utilisation d'un cv ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité.

Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification :

- 1) Le chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins 15 Millions FCFA (oui/non)
- 2) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ; présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 15 Millions FCFA (oui/non)
- 3) Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par l'entrepreneur ou son représentant (modèle joint) (oui/non)
- 4) Analyse des prestations à effectuer (oui/non)
- 5) Planning des travaux : cohérence entre les tâches et les rendements (oui/non)
- 6) Organisation du chantier en équipes (oui/non)
- 7) Justification de la propriété du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)
- 8) Chef de chantier de niveau de base au moins de technicien de GC (oui/non) joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois
- 9) Expérience dans le domaine du bâtiment du chef de chantier au moins trois (03) ans joindre CV (oui/non)
- 10) La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non)

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du SIGAMP de la Mairie de Bengbis, TEL 697 99 47 07.

EBOLOWA le 21 Mars 2024

Le MAIRE

SSI ZANGA Alexis

PROGRAMME INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE BASSIN DU NIGER - COMPOSANTE CAMEROUN

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MINEPAT/PIDACC/CSPM/24 DU 21/03/2024 A L'ACQUISITION ET LA SECURISATION D'UN GROUPE ELECTROGENE POUR L'UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation en vue de la sélection d'un prestataire de Droit Camerounais, chargé de fournir d'un groupe électrogène pour l'unité nationale de coordination du PIDAAC.

2. Consistance des prestations

Demande de Cotation en vue de la sélection d'un prestataire de Droit Camerounais, chargé de fournir d'un groupe électrogène pour l'unité nationale de coordination du PIDAAC.

3. Cout Prévisionnel

financée par le budget du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (Fonds FAD) à hauteur de **6 000 000 (six millions) FCFA TTC.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais qui s'engagent à fournir un groupe électrogène.

6. Financement

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le budget du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (Fonds FAD) à hauteur de **6 000 000 (six millions) FCFA TTC.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier de Consultation pourra être obtenu par les soumissionnaires, moyennant paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** au Compte d'Affectation spécial ARMP N° 975 686 60001-28 à la BICEC représentant les frais d'acquisition du dossier.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation pourra être obtenu par les soumissionnaires, moyennant paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** au Compte d'Affectation spécial ARMP N° 975 686 60001-28 à la BICEC représentant les frais d'acquisition du dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, seront déposées sous pli fermé, au plus tard le **22/04/2024 à 09 heures** au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique, sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage Délégué avec la mention:

«AVIS DE CONSULTATION N° /DC/MINEPAT/PIDACC/CSPM/24 DU 21/03/2024 RELATIVE A L'AQUISITION ET SECURISATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE,POUR L'UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage Délégué pour la livraison, l'installation et la sécurisation du matériel est de quinze (15) Jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre établissement financier, agréé par le Ministère des finances, d'un montant égal à **Cinq cent mille (500 000) FCFA**.

12. Recevabilité des Offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, seront déposées sous pli fermé, au plus tard le **22/04/2024 à 09 heures** au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique, sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage Délégué avec la mention:

«AVIS DE CONSULTATION N° /DC/MINEPAT/PIDACC/CSPM/24 DU 21/03/2024 RELATIVE A L'AQUISITION ET SECURISATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE,POUR L'UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Ouverture des Plis

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires soit un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, seront dépouillées au plus tard le **22/04/2024 à 10 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PIDACC, dans la salle de réunion Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Chacune des offres devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), et accompagnée du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

CRITÈRES ELIMINATOIRES

- Document falsifié
- Absence d'une pièce administrative 48h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence ou non-conformité du prospectus d'un équipement

15. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été déterminée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation et jugée la moins- disante

16. Durée Validité des Offres

Le délai de validité de la caution est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la coordination nationale du PIDACC.

GAROUA le 21 Mars 2024

Le COORDONNATEUR

MINTYENE BRIAND JOHN

PROGRAMME INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE BASSIN DU NIGER - COMPOSANTE CAMEROUN

**AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MLNEPAT/FIDACC//CSFM/24 DU 21 MARS 2024 A L'AQUISITION D'UN
COPIEUR INDUSTRIEL POUR L'UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME INTÉGRÉ DE
DÉVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation en vue de la sélection d'un prestataire de Droit Camerounais, chargé de fournir d'un copieur industriel pour l'Unité Nationale de Coordination du PIDAAC.

2. Consistance des prestations

LA Demande de Cotation consiste à de la sélection d'un prestataire de Droit Camerounais, chargé de fournir d'un copieur industriel pour l'Unité Nationale de Coordination du PIDAAC.

3. Cout Prévisionnel

financée par le budget du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (Fonds Contrepartie) à hauteur de **10 000 000 (dix millions) FCFA TTC**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais qui s'engagent à fournir un copieur industriel.

6. Financement

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le budget du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (Fonds Contrepartie)

7. Consultation du Dossier

Le dossier de Consultation pourra être obtenu par les soumissionnaires, moyennant paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA au Compte d'Affectation Spécial ARMP N° 975 686 60001-28 à la BICEC représentant les frais d'acquisition du dossier.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation pourra être obtenu par les soumissionnaires, moyennant paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** au Compte d'Affectation Spécial ARMP N° 975 686 60001-28 à la BICEC représentant les frais d'acquisition du dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, seront déposées sous pli fermé, au plus tard le **22 AVRIL 2024 à 9 heures** au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique, sis en face de la station CRTV Nord, sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage Délégué avec la mention :

«AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINEPAT/PIDACC/CSPM/24 DU 21/03/2024 RELATIVE A L'AQUISITION D'UN COPIEUR INDUSTRIEL POUR L'UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage Délégué pour la livraison du matériel est de quinze (15) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre établissement financier, agréé par le Ministère des Finances, d'un montant égal à Cinq cent mille (500 000) FCFA.

12. Recevabilité des Offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, seront déposées sous pli fermé, au plus tard le **22 AVRIL 2024 à 9 heures** au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique, sis en face de la station CRTV Nord, sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage Délégué avec la mention :

«AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINEPAT/PIDACC/CSPM/24 DU 21/03/2024 RELATIVE A L'AQUISITION D'UN COPIEUR INDUSTRIEL POUR L'UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Ouverture des Plis

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, soit un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, seront dépouillées au plus tard le **22 avril à 10heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PIDAGC, dans la salle de réunion Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Chacune des offres devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), et accompagnée du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

CRITÈRES ELIMINATOIRES

- Document falsifié
- Absence d'une pièce administrative 48h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence ou non-conformité du prospectus d'un équipement

15. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été déterminée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation et jugée la moins- disante

16. Durée Validité des Offres

Le délai de validité de la caution est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la coordination Nationale du PIDACC

GAROUA le 21 Mars 2024

Le COORDONNATEUR

MINTYENE BRIAND JOHN

COMMUNE DE YAOUNDE II

AVIS DE CONSULTATION N°001 /AC/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 26 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE DE 160 KVA POUR L'ALIMENTATION ET L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ENERGIE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 2

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, Maître d'Ouvrage lance un Avis de Consultation relative à la Fourniture et l'Installation d'un Transformateur Electrique de 160 KVA pour l'Alimentation et l'Amélioration de la qualité de l'Energie de la Mairie de Yaoundé 2

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation comprennent la Fourniture et l'Installation d'un Transformateur Electrique de 160 KVA pour l'Alimentation et l'Amélioration de la qualité de l'Energie de la mairie de Yaoundé 2 décrites dans le Bordereau descriptif et quantitatif.

3. Allotissement

Les prestations sont réalisées en un lot unique

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le budget de la CAYII en FONDS PROPRES de l'exercice budgétaire 2023 sur la ligne N°.....

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 2 à TSINGA, Avenue Jean Paul II, Porte 203** ou à l'adresse www.marieyaounde2.cm dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré au **Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 2 à TSINGA Avenue Jean Paul II, Porte 203** contre présentation d'un reçu de versement non remboursable de **50 000(cinq**

1. PRESENTATION DES OFFRES

L'Offre sera présentée en un seul volume et devra comporter :

Pièces Administratives ;

Offre Technique ;

Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives de l'offre (1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre de la DC et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

L'Offre présentée en un seul volume, rédigée en français et/ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels sera placée dans une (01) enveloppe fermée et scellée ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire, ainsi qu'une (01) version numérique de ladite offre devra parvenir au **Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 2 à TSINGA, Avenue Jean Paul II Porte N° 203** BP 17522 Yaoundé-Cameroun Tél :00243 67 08 15 / Fax : (237)243 67 08 15 Yaoundé –Cameroun au plus tard le **24 Avril 2024 à 13 heures 00 heure locale** et les Offres devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 26 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE DE 160 KVA POUR L'ALIMENTATION ET L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ENERGIE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 2

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

Elle devra être accompagnée des documents suivants :

- **Pièces administratives :**

Une Déclaration d'intention de soumissionner timbrée à **2000 FCFA**

Une Attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu du siège timbrée à **1500 FCFA** ;

Une Attestation de soumission pour la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)

Une Attestation de domiciliation bancaire ;

Une Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP datant de moins de trois mois ;

Un Certificat de Conformité fiscale timbrée à **1500 FCFA**

Une Attestation d'immatriculation en cours de validité ;

Le Projet de Lettre-Commande souscrit dûment paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;

Une quittance d'achat du présent Dossier de Consultation d'un montant de **cinquante-mille (50 000) FCFA**;

Une Caution de Soumission d'un montant de **Six cent mille (600 000) FCFA**

Une photocopie conforme du Registre de Commerce.

- **Offre technique :**

Le Règlement du Dossier de Consultation paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;

Les Spécifications Techniques du matériel et des fournitures.

Les Prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant le cas échéant

- **Offre financière :**

La Soumission sur papier timbrée à **2000 FCFA**, signée cachetée et datée ;

Le Bordereau des Prix Unitaires complété et paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la fin

Le Devis Quantitatif et Estimatif ; complété, paraphé sur chaque page signé, daté cacheté à la fin

Le Sous Détail des Prix ; complété, paraphé sur chaque page signé, daté cacheté à la fin

L'Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC)

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est de **Quarante-cinq (45) jours**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une Caution de Soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 09 de la DC d'un montant de **Six cent mille (600 000) Francs CFA** ; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du Marché conformément à l'Arrêté en vigueur et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de la Demande de Cotation. Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la **Caution de Soumission** délivrée par un établissement de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. Et aura lieu **le 24 Avril 2024 à 14 heures 00 heure locale** par la Commission de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2 dans la **salle des réunions de la Mairie de Yaoundé 2 sis à TSINGA, Avenue Jean Paul II**

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard **une (01) heure** après celle limite de réception des Offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

13. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les Offres incomplètes ou non-conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans la Demande de Cotation relatives notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité de l'Offre Technique aux Spécifications Techniques de la Demande de Cotation et à la qualification des candidats.

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures. Hormis la Caution de Soumission, ladite pièce dans sa version originale est déposée contre décharge au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Fausse déclarations ; substitution ou falsification des pièces administratives ;

Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture (à lister),

Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;

Non-conformité du modèle de soumission,

Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant le cas échéant,

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre- commande au soumissionnaire dont l'offre sera entièrement conforme aux exigences administratives, aux prescriptions du descriptif technique et est la moins disante

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2 à TSINGA, Avenue Jean Paul II porte 203**

1. ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile à la présente Demande de Cotation.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517

YAOUNDE le 26 Mars 2024

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE MARTAP

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX SUIVANTS, REPARTIS EN TROIS (03) LOTS : LOT 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A EP LOUGGA-TAPPADI ; LOT 2 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MARTAP ; LOT 3 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MARTAP, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VIN A, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Martap, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Martap, une Demande de Cotations pour la sélection d'une entreprise en vue de la réalisation des travaux suivants, répartis en trois (03) lots :

Lot 1 : Travaux de réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe a EP Lougga-Tappadi ;

Lot 2 : Travaux de réhabilitation du Centre de Sante Intégré (CSI) de Martap ;

Lot 3 : Travaux de réhabilitation de l'auberge municipale de Martap, dans la commune de Martap en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent:

- Etude et installation chantier;
- Maçonnerie et béton armé;
- Menuiserie métallique
- Charpente-couverture;
- Peinture;
- Electricité (pour les lots 2 et 3);
- Plomberie sanitaire (pour le lot3);

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables pour chaque lot est de :

N° LOT	MONTANT EN FRANCS CFA
Lot 1	10 200 000 (dix millions deux cent mille)
Lot 2	12 500 000 (douze millions cinq cent mille)
Lot 3	10 000 000 (dix millions)

4. Allotissement

Trois lots présentés dans le tableau ci-après:

N° LOT	Objet	Lieu d'exécution
Lot 1	Travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'EP Lougga-Tappadi	Lougga-Tappadi
Lot 2	Travaux de réhabilitation du CSI de Martap	Martap
Lot 3	Travaux de réhabilitation de l'auberge municipale de Martap	Martap

NB : Il convient de préciser que les entreprises peuvent soumissionner à plus de deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'Investissements Publics de l'exercice budgétaire 2024 et répartis comme suit :

N° LOT	SOURCE FINANCEMENT
LOT 1	MINEDUB
LOT 2	MINSANTE
LOT 3	MINTOUL

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Martap, au Secrétariat Général et au Service Technique dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au cabinet du Maire, au service Technique ou auprès du Secrétaire Général de cette municipalité à Martap, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Martap, de la somme de **25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA** pour chaque lot.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées à la Mairie de Martap, au plus tard **le 18/04/2024 à 10 Heure** locales. Elles devront porter la mention:

*AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU
22 MARS 2024 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX SUIVANTS, REPARTIS EN TROIS (03) LOTS :
LOT 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A EP LOUGGA-TAPPADI ;
LOT 2 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MARTAP ;
LOT 3 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MARTAP,
DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VIN A, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE
D'URGENCE)
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation desdites prestations objet de la présente Demande de Cotations, est de **soixante (60) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par lot, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Les montants desdites cautions valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, sont fixés ainsi qu'il suit:

N° LOT	Montant de la caution de soumission en Francs CFA
Lot 1	204 000 (deux cent quatre mille)
Lot 2	250 000 (deux cent cinquante mille)
Lot 3	200 000 (deux cents mille)

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux et les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ..), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation est déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu **le 18/04/2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée au niveau de la commune de Martap, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La non-conformité d'une pièce ou de son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel de la DC et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91/ 674 55 99 86/ 694 99 36 00/677 51 91 17 ou encore le 699 86 72 30.

MARTAP le 22 Mars 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE CONSULTATION N° D13-53/DC/MINSANTE/UCS/CNLS/CSPM/24 DU 18 MARS 2024 RELATIF A LA SELECTION D'UNE SOCIETE AGREEE POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU GROUPE TECHNIQUE CENTRAL DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA

FINANCEMENT

FONDS MONDIAL (NFM) , BUDGET DE L'ETAT POUR LES TAXES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministere de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation en vue de la sélection d'une société de droit Camerounais qui sera chargée d'assurer le gardiennage de jour et de nuit des bâtiments et du parking du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) sis à Yaoundé.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet de la présente consultation concerne le gardiennage 24 heures sur 24 du bâtiment principal, du bâtiment annexe, du parking et de l'enceinte du GTC/CNLS.

La période de couverture est de trente-six (36) mois répartis comme suit :

- ü Tranche ferme : douze (12) mois, 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 à minuit ;
- ü Tranche conditionnelle 1 : douze (12) mois, 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 ;
- ü Tranche conditionnelle 2 : douze (12) mois, 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation pour les trente-six (36) mois est de vingt un millions six cent mille (21 600 000) FCFA hors taxes, soit vingt-cinq millions sept cent cinquante-huit mille (25 758 000) FCFA toutes taxes comprises, soit 7 200 000 FCFA hors taxes pour chaque tranche.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de gardiennage régulièrement constituées et exerçant dans le domaine.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par la subvention Fonds Mondial-GC7 pour la partie hors taxes et le budget de l'Etat pour les taxes.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 222 22 10 21, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au plus tard le 24 avril 2024 à 11 heures sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

DEMANDE DE COTATION N° D13-53/DC/MINSANTE/UCS/CNLS/CSPM/24
RELATIVE A LA SELECTION D'UNE SOCIETE POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour les trois tranches est de trente-six (36) mois, soit douze (12) mois pour chaque tranche.

La prestation objet de la présente consultation sera effectuée à Yaoundé, suivant la description faite dans la « Description Technique de la Prestation » du Dossier de Consultation.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA, délivrée par une institution financière agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 4 de la présente Demande de Cotation.

Elle devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera libérée d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 24 avril 2024 à 12 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du CNLS dans la salle de réunion du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) sise à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

11. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non-conformes après un délai de 48 heures accordé ;
Absence de l'agrément du prestataire dans le domaine de la sécurité et du gardiennage ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché antérieur datée et signée.
Omission d'un prix unitaire dans le bordereau ;
Note technique ? 70 points sur 100.

2- Critères essentiels

Expérience de l'entreprise dans le domaine de gardiennage ;
Note méthodologique portant sur une analyse des postes de surveillance et les dispositions envisagées pour assurer au mieux la surveillance des locaux ;
Liste du personnel de l'entreprise (04) jouissant d'une bonne santé et d'une bonne moralité, accompagnée des CV signés et datés de chaque agent ;
Liste du matériel à utiliser pour la bonne exécution de la prestation ;
Attestation de visite de site avec photos et rapport circonstancié signé sur l'honneur ;
Preuve d'acceptation des conditions du marché ;
Présentation de l'offre.

12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et reconnue conforme pour l'essentiel au dossier de consultation et qui dispose des capacités financières et techniques requises pour assurer le gardiennage des locaux du GTC/CNLS.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINSANTE situé derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou à l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, sis au premier étage de l'immeuble Ex-PSFN situé à côté de l'Immeuble de la Santé ; Tél : 650 84 87 45 / 696 98 40 22.

Fraude et corruption

Pour toute dénonciation des faits de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un sms ou appeler le MINMAP aux numéros suivants : tél - 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 18 Mars 2024

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

PALAIS DES CONGRES

DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/PACY/CIPM/2024 DU26 MARS 2024 POUR LA FOURNITURE DE TROIS MOTOS ET D'UN TRICYCLE AU PALAIS DES CONGRES

FINANCEMENT
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS (PPA) DU PALAIS DES CONGRÈS (PPA)
IMPUTATION
2024 02 01 05 222000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/PACY/CIPM/2024 DU26 Mars 2024 POUR LA FOURNITURE DE TROIS MOTOS ET D'UN TRICYCLE AU PALAIS DES CONGRES

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de treize millions six cent mille (13 600 000) Francs CFA. Toutes taxes comprises.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à tout concessionnaire de droit camerounais ayant l'expérience, les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique et qui a souscrit aux déclarations, s'est acquitté des droits et taxes, impôts, cotisations et redevances prévus par les lois et règlements en vigueur.

6. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le projet de performance (PPA) du Palais des Congrès de Yaoundé, exercice 2024. Sous-programme 02 imputation 2024 02 01 05 222000. Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de treize millions six cent mille (13 600 000) Francs CFA. Toutes taxes comprises.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation devra être consulté et retiré aux heures ouvrables au Bureau du Budget et des Marchés Publics, Tél 674 72 78 77 dès publication du présent avis de Consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier payée dans le compte N°335 988 60001 intitulé « Compte d'Affectation Spécial (CAS-ARMP) » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala -Bonandjo ; Ebolawa ; Bamenda ; Maroua ; Buea ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua. : Une copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait. La version électronique du dossier de Demande de cotation peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm>, <http://www.publiccontracts.cm>, Cameroun Tribune ou COLEPS.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation devra être consulté et retiré aux heures ouvrables au Bureau du Budget et des Marchés Publics, Tél 674 72 78 77 dès publication du présent avis de Consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier payée dans le compte N°335 988 60001 intitulé « Compte d'Affectation Spécial (CAS-ARMP) » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala -Bonandjo ; Ebolawa ; Bamenda ; Maroua ; Buea ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua. : Une copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait. La version électronique du dossier de Demande de cotation peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm>, <http://www.publiccontracts.cm>, Cameroun Tribune ou COLEPS.

9. Remises des offres

Les documents rédigés en français ou en anglais en sept (7) exemplaires, dont l'original et six (6) copies marquées comme tels, seront déposés au Palais des Congrès de Yaoundé, Direction administrative et financière, au Bureau du budget et des marchés publics, tél. 6 74 72 78 77, au plus tard le 24 Avril 2024 à 13h , heure locale et devront porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION**N° 004/DC/PACY/CIPM/2024 DU26 Mars 2024****Pour l'acquisition de trois motos et d'un tricycle au palais des Congrès****« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».****Les pièces constituant l'offre doivent être contenues dans un document unique.****Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas reçues.****10. Délai de Livraison**

Le délai de livraison prévu ne doit pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 272 000 (deux cent soixante-douze mille) francs CFA, ayant un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres et délivrée par une institution bancaire de 1er ordre agréée par le ministère des Finances.

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (1) temps.

L'ouverture du document constituant l'offre aura lieu le 24 Avril 2024 à 14 heures par la Commission interne de passation des marchés du Palais des Congrès de Yaoundé dans l'une des salles du Palais des Congrès de Yaoundé.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les documents reçus par le maître d'ouvrage sont transmis à la commission interne de passation des marchés pour dépouillement, vérification de la conformité des spécifications techniques et comparaison avant proposition d'attribution.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Pièces administratives incomplètes ou non conformes à l'issue d'un délai réglementaire de quarante-huit (48) heures pour produire la pièce manquante ou remplacer la pièce non conforme, hormis la caution de soumission ;
- L'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne le rejet de l'offre concernée.
- Absence du certificat d'homologation délivré par le ministère des transports ou du procès-verbal de validation du prototype de moto et de tricycle
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée :
- Non-conformité aux spécifications techniques ;
- Absence d'un critère essentiel ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence du bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Absence de prospectus couleur accompagné des fiches techniques du fabricant précisant clairement les caractéristiques du matériel proposé.

9.2 Critères essentiels de qualification

- Présentation de l'offre (pagination, présence des intercalaires de couleur, présentation des pièces dans l'ordre demandé, reliure, lisibilité)
- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires
- Attestation de disponibilité des pièces de rechange
- Attestation de garantie du matériel livré d'au moins un an
- Planning et détail de livraison inférieur ou égal à 90 jours
- Respect des spécifications techniques (moto et tricycle)
- Dispositions garantissant un bon service après-vente OUI/NON
- Preuve d'acceptation des conditions du marché (spécifications techniques et CCAP) OUI/NON

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables au Palais des Congrès, bureau du responsable des marchés publics, tél. : 674 72 78 77.

YAOUNDE le 26 Mars 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MIEN ZOK Christophe

COMMUNE DE BENGBIS**DEMANDE DE COTATION N° 0001/DC/LO1/CB/CIPM/BGBIS/2024 DU 25 MARS 2024 POUR L'EQUIPEMENT
DU CENTRE MULTICULTUREL DE LA COMMUNE DE BENGBIS EN MOBILIERS****FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2024
IMPUTATION
58271000264180646451821[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Bengbis, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de BENGBIS une demande de cotation pour l'équipement du Centre Multiculturel de la Commune de Bengbis en mobiliers , Département duDja et Lobo, Région du Sud

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le descriptif de la fourniture joint au dossier de consultation comme suit :

N°	DESIGNATION	N°	DESIGNATION
01	Table ronde compartimentée modulable	09	Armoires de rangement sans battants
02	Rideaux opaques pour podium et fenêtres	10	Bureau complet (table, fauteuil et deux chaises de réception)
03	Ventilateurs petit modèle à fixer au plafond	11	Pupitre en verre pour discours
04	Chaise fauteuil en bois, double rembourrée avec accoudoirs	12	Tableau pour vidéo projection et bâche associée
05	Chaise carrée en bois, double rembourrées	13	Nappes pour grande table avec rabats au sol
06	Chaises VIP	14	Tapis moquette pour le podium
07	Chaises en plastique dur	15	Enseigne lumineuse pour la plaque indicative
08	Chapiteau petit modèle	16	Paillasson d'entrée

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel de douze millions (12 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux concessionnaires de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais spécialisés en fourniture d'équipement en matériel divers. Le dossier de consultation comprend les documents ci-après :

- a) La lettre d'invitation à soumissionner
- b) Les spécifications techniques
- c) Le bordereau descriptif et quantitatif
- d) Le modèle de soumission
- e) Le projet de lettre commande
- f) Le modèle de tableau de comparaison des offres

Le fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultation.

6. Financement

Les fournitures, objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, exercice 2024 .

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis à la Mairie de Bengbis sur présentation d'une quittance de paiement émise par la recette municipale de BENG BIS

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis à la Mairie de Bengbis sur présentation d'une quittance de paiement émise par la recette municipale de BENG BIS, d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies respectivement marquées comme telles devra être déposée contre récépissé à la Mairie de Bengbis au plus tard le jeudi, 25 avril 2024 à 13 heures précises, heure locale

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution de la fourniture ne doit pas dépasser un maximum de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de procéder à la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de 300 000 (Trois cent mille) Francs CFA établi par un organisme bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies respectivement marquées comme telles devra être déposée contre récépissé à la Mairie de Bengbis au plus tard le jeudi, 25 avril 2024 à 13 heures précises, heure locale et devra porter la mention : AVIS DE CONSULTATION N° 0001/DC/LO1/CB/CIPM/BGBIS/2024 du 25 MARS 2024 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTICULTUREL DE LA COMMUNE DE BENGBIS EN MOBILIERS « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » Toute offre non produite en six (06) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le jeudi, 25 avril 2024 à 14 heures, heure locale, à la salle des actes de la Mairie de Bengbis par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bengbis, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

- Offre administrative incomplète (pièces non conformes)
- Caractéristiques techniques des équipements livrés non conformes

11.2. Critères de qualification

Les Caractéristiques techniques des équipements commandés conformes suivant les modèles et les prix de la mercuriale en vigueur.

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bengbis proposera l'attribution de la lettre-commande au Fournisseur, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de consultation, et qu'elle est l'offre la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Bengbis, Tél. 694 088 056

EBOLOWA le 26 Mars 2024

Le MAIRE

SSI ZANGA ANDRE

COMMUNE DE BENGBIS

DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/LO1/CB/CIPM/BGBIS/2024 DU 26 MARS 2024 POUR L'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BENGBIS EN MATERIEL D'ASSAINISSEMENT

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2024
IMPUTATION
582710002641806464251821

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Bengbis, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de BENGBIS une demande de cotation pour l'équipement de la Commune de BENGBIS en matériel d'assainissement, Département du Dja et Lobo, Région du Sud

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le descriptif de la fourniture joint au dossier de consultation comme suit :

N°	DESIGNATION	N°	DESIGNATION
01	Tricycle	11	Pelle ronde avec manche
02	Motocycle type SANILI ou équivalent	12	Pelle bêche avec manche
03	Casque	13	Tridents avec manche
04	Cache nez	14	brouettes
05	Botte	15	Bac de 100 litres en plastic dur
06	Combinaison deux pièces	16	Bac de 50 litres en plastic dur
07	Râteaux	17	Machettes grand modèle
08	Barre à mine	18	Débroussailleuses
09	Fourches	19	Porte tout
10	Gants en cuir	20	Sacs poubelle en plastique

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel de quinze millions (15 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux concessionnaires de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais spécialisés en fourniture d'équipements divers.

6. Financement

Les fournitures, objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, exercice 2024 pour un coût prévisionnel de quinze millions (15 000 000) francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis à la Mairie de Bengbis sur présentation d'une quittance de paiement émise par la recette municipale de BENG BIS

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis à la Mairie de Bengbis sur présentation d'une quittance de paiement émise par la recette municipale de BENG BIS, d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles devra être déposée contre récépissé à la Mairie de Bengbis au plus tard le vendredi, 26 avril 2024 à 13 heures précises, heure locale

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution de la fourniture ne doit pas dépasser un maximum de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de procéder à la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de 300 000 (Trois cent mille) Francs CFA établi par un organisme bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif

12. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles devra être déposée contre récépissé à la Mairie de Bengbis au plus tard le vendredi, 26 avril 2024 à 13 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/LO1/CB/CIPM/BGBIS/2024 du 26 MARS 2024 POUR L'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BENG BISEN MATERIEL D'ASSAINISSEMENT

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non produite en six (06) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le vendredi, 26 avril 2024 à 14 heures, heure locale, à la salle des actes de la Mairie de Bengbis par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bengbis, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier de consultation.

14. Critères d'évaluation

. Critères éliminatoires

- Offre administrative incomplète (pièces non conformes)
- caractéristiques techniques des équipements livrés non conformes

11.2. Critères de qualification

Les Caractéristiques techniques des équipements commandés conformes suivant les modèles et les prix de la mercuriale en vigueur.

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bengbisproposera l'attribution de la lettre-commande au Fournisseur, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de consultation, et qu'elle est l'offre la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Bengbis, Tél. 694 088 056

EBOLOWA le 26 Mars 2024

Le MAIRE

SSI ZANGA ANDRE

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 002/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 22 MARS 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS SUIVANTS :- N°003/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 08 FÉVRIER 2024 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS ET MATÉRIEL DE BUREAU DESTINÉS AUX SERVICES DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS ;- N°004/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 08 FÉVRIER 2024 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DESTINÉ AUX SERVICES DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)



Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions des Dossiers d'Appel d'Offres susvisés, financés dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	Lieu de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai de livraison
1	N°003/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 du 08 février 2024 pour la fourniture des mobiliers et matériel de bureau destinés aux services déconcentrés du Ministère du Tourisme et des Loisirs (Lot 1 : Fourniture des mobiliers et du matériel de bureau aux délégations régionales du Ministère du Tourisme et des Loisirs)	Ministère du Tourisme et des Loisirs	GLOBE LINE SERVICE Sarl, BP : 2409 Douala	14 081 636	03 mois
2	N°003/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 du 08 février 2024 pour la fourniture des mobiliers et matériel de bureau destinés aux services déconcentrés du Ministère du Tourisme et des Loisirs (Lot 2 : Fourniture des mobiliers et du matériel de bureau aux délégations départementales du Ministère du Tourisme et des Loisirs)		CENTRALE ACHAT CAMEROUN Sarl, BP : 15709 Yaoundé	24 100 425	03 mois
3	N°004/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 du 08 février 2024 pour la fourniture du matériel informatique destiné aux services déconcentrés du Ministère du Tourisme et des Loisirs (Lot 1 : Fourniture du matériel informatique pour les délégations régionales du Ministère du Tourisme et des Loisirs)		Société ENSERBAT Sarl, BP : 3037 Douala	14 421 141	03 mois
4	N°004/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 du 08 février 2024 pour la fourniture du matériel informatique destiné aux services déconcentrés du Ministère du Tourisme et des Loisirs (Lot 2 : Fourniture du matériel informatique pour les délégations départementales du Ministère du Tourisme et des Loisirs)		Société ENSERBAT Sarl, BP : 3037 Douala	19 317 784	03 mois

Les Directeurs de ces entreprises sont priés de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 22 Mars 2024

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 003/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 25 MARS 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS SUIVANTS :- N°005/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024 POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA SALLE DE CONFÉRENCES DE L'HÔTEL OCÉAN DE KRIBI;- N°006/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DANS LE CADRE DE LA POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'HÔTEL OCÉAN DE KRIBI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions des Dossiers d'Appel d'Offres susvisés, financés dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	Lieu de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai de livraison
1	N°005/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 du 09 février 2024 pour l'équipement de la salle de conférences de l'hôtel Océan de Kribi	Hôtel Océan à Kribi	Groupement ISMO & TRANSMODIVE, BP: Yaoundé	44 472 141	04 mois
2	N°006/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 du 09 février 2024 pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène dans le cadre de la poursuite des travaux de réhabilitation de l'hôtel Océan de Kribi	INFRUCTUEUX			

Les Directeurs de ces entreprises sont priés de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 25 Mars 2024

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N° 012/AONO/C-BONALEA/2024 RELATIF À LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE N° 04 /AONO/C-BONALEA/CIPM/2024 DU 02 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE LA PROMOTION DES JEUNES DE GRAND SOUZA ET UN BLOC MATERNEL L'ÉCOLE MATERNELLE DE SOUZA GARE, DANS LA COMMUNE DE BONALÉA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL EN (02) LOTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :

Par Décision Municipale N° 50/DM/CB/2024 **DU 25 Mars 2024** , le marché et de la lettre-commande objets de l'Appel d'Offres susvisé sont attribués aux soumissionnaires ci-après :

Entreprises adjudicataires	Objet de la consultation	Montant TTC En FCFA Délai	d'exécution
ZAIN GLOBAL COMPANY Ltd DOUALA TEL: 697 152 172	Travaux de constructions du centre multi fonctionnel de la promotion des jeunes de grand Souza, (lot 1)	59 995 355	Lot 1 120 jours
ETS CHARLIE DOUALA TEL: 677 66 86 46	Travaux de constructions du d'un bloc maternel à l'école maternelle de Souza gare, (lot 2)	26 999 999	Lot 2:90 jours

Les représentants desdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 696 48 69 09 / 693 56 30 70, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler **l'attribution** de ce marché et cette Lettre-commande.

BONALEA le 25 Mars 2024

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**COMMUNIQUE N°24-00116/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/UOGP/CGA/RM/EY DU 28 FEVRIER 2024
PORTANT PUBLICATION D'UNE DECISION DE RESILIATION D'UN MARCHÉ**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur communique :

En application des dispositions de l'article 181 du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le Marché n°03/M/MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/21 du 30 septembre 2021 passé après appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°01/AONO/ MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2021 du 24 mars 2021 relatif à la première phase des travaux de construction du bloc 1 des bâtiments pédagogiques de l'Ecole Normale Supérieure de Bertoua, attribué à la SOCIETE MANU SARL, BP : 11 504 Yaoundé, pour un Montant TTC de 334 875 985 FCFA, est résilié aux torts, frais et risques de l'entreprise.

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

COMMUNIQUE N° 04/C/AONO-004/CU/GA/DEPP/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 004/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 DU 16/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES ESPACES VERTS ET PARC DE LOISIRS DANS LA VILLE DE GAROUA : VOLET REHABILITATION DE LA PLACE DES FETES DE LA VILLE DE GAROUA DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Garoua, Autorité Contractante, communique :

Par Décision N°012/DM/SG/CU/GA/DEPP/2024 du l'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 du 16/02/2024 pour les travaux de construction et de réhabilitation des espaces verts et parc de loisirs dans la ville de Garoua : volet réhabilitation de la place des fêtes de la ville de Garoua Département de la Bénoué, Région du Nord **est attribué selon le détail ci-après:**

N°	Numéro l'Appel d'Offres	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	N° 004/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 DU 16/02/2024	ETS SOULEYMANOU & FILS, B.P ; 535 NGAOUNDERE, tel 670 45 78 28	19 999 949	01 MOIS

Par ailleurs, Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction des Etudes, des Projets et des Programmes de la Communauté Urbaine sise au bâtiment de l'ancienne Direction des Services Techniques dans un délai de sept (07) jours à compter de la publication de la présente Décision pour les modalités d'établissement de la Lettre Commandes y afférente.

GAROUA le 19 Mars 2024

Le MAIRE

GOURA BELADJI

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

COMMUNIQUE N° 03/C/AONO-003/CU/GA/DEPP/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 DU 16/02/2024 POUR LA REHABILITATION ET LA RENOVATION DE LA SALLE DU CONSEIL ET DU CABINET DU MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Garoua, Autorité Contractante, communique :

Par Décision **N°011/DM/SG/CU/GA/DEPP/2024** du **19/03/2024**, l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 du 16/02/2024 pour les travaux de réhabilitation et de rénovation de la salle du conseil et du cabinet du Maire de la ville de Garoua est attribué selon le détail ci-après:

N°	Numéro de lot	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
1	LOT N° 01: Travaux de réhabilitation et de rénovation de la salle du conseil de la Communauté Urbaine de Garoua	ETS AMS Tel 699 61 79 23	44 992 668	02 MOIS
2	LOT N° 02: Travaux de réhabilitation et de rénovation du cabinet du Maire de la ville de Garoua	SOCIETE KHASAD BROTHER'S, B.P 00 Maroua, tel 651 21 70 70	24 990 292	02 MOIS

Par ailleurs, Lesdites entreprises sont priées de prendre attache avec la Direction des Etudes, des Projets et des Programmes de la Communauté Urbaine sise au bâtiment de l'ancienne Direction des Services Techniques dans un délai de sept (07) jours à compter de la publication de la présente Décision pour les modalités d'établissement des Lettres Commandes y afférentes.

GAROUA le 19 Mars 2024

Le MAIRE

GOURA BELADJI

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

COMMUNIQUE N°02/C/AONO-002/CU/GA/DEPP/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CUG/CIPM/BEC/2024 DU 1/302/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ESPACE MARCHAND (ESPACE GRILLADE) DANS LA VILLE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Garoua. Autorité Contractante, cominunique :

Par Décision N° **010/DM/SG/CU/GA/DEPP/2024** du l'Appel d'Offres National Ouvert NO 002/AONO/CUG/C1PM/BEC/2024 du 1/302/2024 pour les travaux de construction d'un espace marchand (espace grillade) dans la ville de Garoua, Département de la Bénoué, Région du Nord est attribué selon le détail ci-après:

N°	Numéro l'Appel d'Offres	Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
01	N°002/AONO/CUG/C1PM/BEC/2024 du 1/302/2024	ETS ALI BABA, Tel 699 04 54 43	107 192 334	05 MOIS

Par ailleurs, ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction des Etudes, des Projets et des Programmes de la Communauté Urbaine sise au bâtiment de l'ancienne Direction des Services Techniques dans un délai de sept (07) jours à compter de la publication de la présente Décision pour les modalités d'établissement du Marché y afférent

GAROUA le 19 Mars 2024

Le MAIRE

GOURA BELADJI

COMMUNE DE DEMBO

DECISION N°001/DA/C-DEMBO/SG/CIPM/2024 DU 20/03/2024 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CJ)EMBO/CIPM/2024 DU 11/03/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION DE DDC(10) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTICITE HUMAINE (PMH) A OURO GUERTODE (LOT 1), A GOULOM II (LOT 2), GANDOUWO (LOT3), BALDA (LOT4) BORI CENTRE (LOT 5). WINDE MOUSTAPHA (LOT6) DJM BAITI (LOT 7), BAONIA DJALLOU (LOT8), OURO KESSOUM (LOT 9), BOULBOULEL (LOT 10), COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE:**

Article 1er: Le Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N°002/AONO/C_DEMBO/CIPM/2024 du 11/03/2024 lance en procédure d'urgence relatif aux travaux de réalisation de dix(10) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) à OURÔ GUERTODE (lot1), GOULOM II (lot 2), GANDOUWO (lot 3), BALDA(lot 4), BORI CENTRE (lot 5), WINDE MOUSTAPHA(lot 6). DJINI BAITI(lot 7), BAONIA DJALLOU(Lot 8), OURO KESSOUM Lot9). BOULBOULEL(Lot10), Commune de Dembo, Département de la BENOUE est annulée conformément aux dispositions de l'article 102 (1) du Code des Marchés Publics.

Article 2ème : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DEMBO le 20 Mars 2024

Le MAIRE

HAYATOU

COMMUNE DE POLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/D46/SP/2024 DU 19/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ATELIER DE MENUISERIE DE LA SAR/SM DE BEKA, ARRONDISSEMENT DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO, RÉGION DU NORD. (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2024, le Préfet du Département du Faro (Autorité Contractante) lance pour le compte du Directeur de la SAR/SM de Béka, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux **travaux de réhabilitation de l'atelier de menuiserie de la SAR/SM de BEKA**, Arrondissement de Béka, Département du Faro, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- **Lot 100: Travaux préparatoires,**
- **Lot 200: Maçonnerie - Elévation,**
- **Lot 300: Couverture,**
- **Lot 400: Electricité,**
- **Lot 500 : Menuiserie,**
- **Lot 600 : Peinture.**

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **seize millions (16 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **un lot unique.**

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**, qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle au titre de l'Exercice 2024.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la Préfecture de Poli, au **Secrétariat Particulier de Monsieur le Préfet du Département du Faro** ainsi qu'à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro**, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la Préfecture de Poli.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de Poli, au Secrétariat Particulier de Monsieur le Préfet du Département du Faro, dès publication du présent avis dans les locaux de la Préfecture de Poli, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) Francs CFA** représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, payable à la Recette des Finances de Poli.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du Faro **au plus tard le 12/04/2024 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante ;

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°01/AONO/D46/SP/2024 du 19/03/2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ATELIER DE MENUISERIE DE LA SAR/SM DE BEKA,
ARRONDISSEMENT DE BÉKA, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORD.
(Procédure d'Urgence)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois cent vingt mille (320 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet' les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **12/04/2024 à 13 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Faro, à la Préfecture Poli.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants ;

- L'absence de la Caution de Soumission ;
- La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière La note technique inférieure à 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) ;
- L'abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années du fait de l'entreprise, ou figurant sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation générale de l'offre	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaires	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Faro, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte du Directeur de la SAR/SM de Béka.

17. Renseignements Complémentaires

Dénonciation d'actes de corruption et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 699 370 748/673 205 725.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Préfecture de Poli**, au **Secrétariat Particulier de Monsieur le Préfet du Département du Faro** ainsi qu'à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro**.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Préfet du Département du Faro, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

POLI le 19 Mars 2024

Le PRÉFET

BABILA AKAO

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO .01/ONIT/GOV/NWRTB/2024 OF 20/03/2024 FOR THE REHABILITATION/REFURBISHMENT OF THE REGIONAL DELEGATION OF STATE PROPERTY, SURVEYS AND LAND TENURE NORTH-WEST (MINDCAF-NW). FINANCING: MINDCAF BIP - 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2024 Public Investment Budget, The Governor of the North-West Region, Delegated Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender by **emergency procedure for the FOR THE REHABILITATION/REFURBISHMENT OF THE REGIONAL DELEGATION OF STATE PROPERTY, SURVEYS AND LAND TENURE NORTH-WEST (MINDCAF-NW).**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of: -

- ? Site Installation
- ? Masonry and Concrete works
- ? Plumbing and Sanitary works
- ? Electrical works
- ? Wood Works
- ? Roof Works
- ? External Drainage Works
- ? Tiling works
- ? Iron, Alu and Glass Works
- ? Built Up Finishes/Painting

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is Seventy-Eight Million **(78,000,000)** franc CFA.

4. Allotissement

The work is concerning the FOR THE REHABILITATION /REFURBISHMENT OF THE REGIONAL DELEGATION OF STATE PROPERTY, SURVEYS AND LAND TENURE NORTH-WEST (MINDCAF-NW).

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to tender is opened under the same conditions to all Cameroonian companies and business persons that have proven experience in the field of rehabilitation/refurbishment and provided they are in compliance with the Cameroonian laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by MINDCAF Public Investment Budget for 2024.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Governor's Office for the North-West Region in Bamenda, Room 108, Tel:233361941/676316112 as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Governor's Office for the North-West Region in Bamenda, Room 108, Tel:233361941/676316112 as soon as this notice is published against payment of the sum of **100 000** (One Hundred Thousand) CFA Francs, payable at a Public Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Governor's Office for North-West in Bamenda Room 108, Tel:233361941/676316112 not later than **16/04/2024 at 11:00 am** noon local time and should carry the inscription:

**FOR THE REHABILITATION /REFURBISHMENT OF THE REGIONAL DELEGATION OF STATE PROPERTY,
SURVEYS AND LAND TENURE NORTH-WEST (MINDCAF-NW)>>
"To be opened only during the bid-opening session"**

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is Ninety days (90) days.

11. Cautionnement Provisoire

The bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate financial establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of 1,560,000 frs cfa amounts and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids:

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers....) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **16/04/2024 at 12: 00 noon** local time, in the conference hall of the regional Tenders' Board, by its competent Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence or non-conformity of an element in the administrative file not regularized after 48hrs from the opening time;
2. Deadline for delivery higher than prescribed;
3. False declaration or falsified documents;
4. Absence or insufficient bid bond;
5. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Change of quantity or unit;
8. Non respect of 75% of essential criteria;
9. Suspended from public contracts by MINMAP in 2023 or owing unexecuted projects before 2021.
10. Non respect of tender model

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements visa by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed on honour by the bidder and report of site visit with pictures;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (yes) or (no) with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminary criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for Ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Governor's Office for the North-West Region in Bamenda, Room 108, Tel:233361941/676316112.

BAMENDA le 20 Mars 2024

Le GOUVERNEUR

LELE LAFRIQUE Adolphe

PROGRAMME INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE BASSIN DU NIGER - COMPOSANTE CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/MINEPAT/PIDACC-BN/CSPM/2024 DU 21
MARS 2024 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DES SOUS-PROJETS DES GROUPES
VULNERABLES**

FINANCEMENT
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Programme, Le Coordonnateur National du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le bassin du Niger (PIDACC/BN) - Composante Cameroun lance un Avis d'Appel d'Offres en vue de la sélection d'un prestataire de Droit Camerounais, chargé de fournir du matériel au PIDACC/BN-Cameroun, au profit des groupes vulnérables.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent la fourniture des équipements, le transport, la manutention, la mise en service et la réception conformément aux spécificités du devis présenté dans le présent dossier d'appel d'offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **cinquante-cinq millions hors taxes (55 000 000) FCFA**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais qui s'engagent à fournir les équipements.

6. Financement

financées par les ressources de la Banque africaine de développement (BAD)

7. Consultation du Dossier

Les informations générales relatives au présent Appel d'Offres National Ouvert peuvent être obtenues gratuitement par les soumissionnaires, aux heures et jours ouvrables, dès publication du présent avis, à l'Unité de Coordination Nationale du PIDACC/BN sise à Garoua, quartier Plateau

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu contre versement d'un montant de **75 000 F CFA** au Compte d'Affectation Spécial ARMP N° 975 686 60001-28 à la BICEC représentant les frais d'acquisition du dossier et présentation de la quittance au Service des Marchés à l'Unité Nationale de Coordination du PIDACC/BN sise à Garoua, quartier Plateau face station CRTV Nord.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Unité Nationale de Coordination du PIDACC/BN, au plus tard le **23 AVRIL 2024 à 13 heures** et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/MINEPAT/PIDACC-BN/CSPM/2024 DU POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DES SOUS-PROJETS DES GROUPES VULNERABLES

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA établie par un établissement financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO. Cette caution devra rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de 1 Appel d'Offres

Elles devront être datées de moins de trois (03) mois, établies postérieurement à la date de signature de l'avis. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **23 AVRIL 2024 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PIDACC/BN, dans la salle des conférences de l'Unité de Coordination Nationale.

Seuls les soumissionnaires ayant déposés leurs offres peuvent assister à cette séance d'ouverture des offres ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Les critères d'élimination des offres sont les suivants:

- 1) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures ,
- 2) Fausses déclarations ou Pièces falsifiées ;
- 3) Absence de la caution de soumission ;
- 4) Absence d'un prospectus ou non-conformité aux spécifications techniques d'un équipement

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme aux dispositions du DAO et la proposition financière jugée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les cocontractants restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Coordination Nationale du PIDACC. Les soumissionnaires peuvent demander des renseignements par écrit (lettre, email) et les réponses du Coordonnateur à ces demandes faites dans le délai réglementaire seront communiquées à tous les soumissionnaires par écrit et en même temps dans un délai d'au moins **14 jours avant la fin du délai de soumission**

GAROUA le 21 Mars 2024

Le COORDONNATEUR

MINTYENE BRIAND JOHN

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000004/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024
RELATIF À L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE BUREAU DE POSTE DE LOLODORF.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
58.45.129.01.330008.524211

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel informatique pour le bureau de poste de Lolodorf.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent l'acquisition de :

- Micro-ordinateur (Intel Core i5-6500/3.2GHZ. Turbo Ram 4GO DDR4 2333 MHZ. DD500GO 7200 TRS/Mn SATA. Lecteur DVDRW, écran N21 ». 3 ports USB. RJ45, Système d'exploitation win8 pro, Microsoft office 2013 et antivirus récent avec licence);
- Onduleur 1000VA;
- Surge protector for HIPATH 3700 PATH PANEL;
- Imprimante (impression laser monochrome, réseau LAN GIGABIT RJ 45);
- Photocopieur (fonction : copieur/imprimante/scanner Laser monochrome, Max A3, capacité d'alimentation : papier standard : 350 feuilles);
- Antivirus récent avec licence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de vingt millions (20 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales spécialisées dans la fourniture du matériel informatique.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont financées par le par le Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement du Secteur Postal (CAS Poste), Exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire N°58.45.129.01.330008.524211 «Matériel informatique de bureau».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics (porte 162, téléphone 222.23.36.41) dès publication du présent avis.

La version électronique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée en ligne sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt mille francs (20.000) FCFA, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

La soumission se fait exclusivement en ligne.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le 23 Avril 2024 à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse www.marchespublics.cm. Dans les mêmes délais, une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD, ...) sera déposée sous pli fermé au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales (Service des marchés publics 1er étage, porte 162), avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°000004/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE BUREAU DE POSTE DE LOLODORF.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- L'enveloppe B contenant l'Offre Technique (volume 2)
- L'enveloppe C contenant l'Offre Financière (volume 3)

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

NB : Les modalités pour soumissionner en ligne, assorties des étapes y relatives sont jointes en annexe.

9. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et conforme au modèle joint d'un montant de quatre cent mille (400.000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la durée de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conformément aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment pour défaut de caution de soumission conforme.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le 23 Avril 2024 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

13.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ou caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence de l'agrément du fabricant ou d'un distributeur agréé en cours de validité pour les micro-ordinateurs ;
- Absence de l'autorisation de l'éditeur ou d'un distributeur agréé pour les antivirus ;
- Absence de prospectus des équipements et logiciels proposés accompagnés de fiches décrivant les caractéristiques techniques desdits équipements ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ou de non défaillance ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images.
- Non satisfaction des spécifications techniques minimales ;
- Non satisfaction d'au moins 4 oui sur 5 de critères essentiels.

13.2. Critères essentiels :

Les critères de qualification des candidats sont les suivants :

- Référence similaire ;
- Capacité de financement ;
- Services après-vente ;
- Délais de livraison ;
- Clause d'acceptation des conditions du marché.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et aura présenté l'offre évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Secrétariat Général, Cellule Informatique (porte 810, Tél 222 23 04 90).

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-

YAOUNDE le 20 Mars 2024

Le *MINISTRE*

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE MARTAP

AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08/AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION :LOT 1 , CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A MARTAP ;LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A TCHABAL LEWA ;LOT 3 : CONSTRUCTION A GANDJAKIRA, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'année 2024, le Maire de la Commune de Martap, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Martap, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'un (01) forage équipé de PMH dans les localités de Martap, Tchabal Lewa et à Gandjakira, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- TRAVAUX DE FORATION
- EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT-ANALYSE & TRAITEMENT – POMPAGE
- REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE
- POSE DE POMPES : PMH
- COUT ENVIRONNEMENT
- FORMATION

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables, pour chaque lot, est de :

N° LOT	Montant en Francs CFA
Lot 1	8 500 000 (huit millions cinq cents mille)
Lot 2	8 500 000 (huit millions cinq cents mille)
Lot 3	8 500 000 (huit millions cinq cents mille)

4. Allotissement

Ce marché est constitué en trois (03) lots présentés dans le tableau ci-après :

N°LOT	Objet	Lieu d'exécution
LOT 1	construction d'un forage Equipé de PMH à Martap	Martap
LOT 2	construction d'un forage équipé de PMH à Tchabal Lewa	Tchabal Lewa
LOT 3	construction d'un forage équipé de PMH à Gandjakira	Gandjakira

Il est permis aux entreprises de soumissionner pour un seul lot tout comme de le faire pour les trois lots à la fois. Elles peuvent être également attributaires d'un ou de plusieurs lots.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société spécialisée dans l'hydraulique ou les BTP de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'Investissements Publics du MINEE, de l'exercice budgétaire 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap dès publication du présent Avis, notamment les Services Technique aux numéros 674 55 99 86/697 36 20 91 et Secrétariat Général au numéro 694 99 36 00.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Martap, plus précisément au niveau du Service Technique et du Secrétariat Général dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de Martap pour chaque lot.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 1 original et six (06) copies maxquées îcomme telles, devra parvenir à la Mairie de Martap contre récépissé au plus tard **le 28/04/2024 à 10 heures**, er devra porter la mention :

*AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
08/AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/2024 DU 22 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION :
LOT 1 , CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A MARTAP ;
LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A TCHABAL LEWA ;
LOT 3 : CONSTRUCTION A GANDJAKIRA, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA,
REGION DE L'ADAMAOUA
« A N'OUVIRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution pour chacun des lots prévu par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de deux (02) mois pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par lot, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Les montants desdites cautions valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, sont fixés ainsi qu'il suit :

N°Lot	Montant de la caution de soumission en Francs CFA
Lot 1	170 000 (cent soixante-dix mille)
Lot 2	170 000 (cent soixante-dix mille)
Lot 3	170 000 (cent soixante-dix mille)

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l' Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu **le 18/04/2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Martap, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou de s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**1)- Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de oui.
- La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

1- Bilan financier de deux dernières années Oui/Non

2- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieures ou égales au coût prévisionnel du marché Oui/Non

3- Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 au moins) Oui/Non

4- L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier minimum 2 ans (personnel du chantier) Oui/Non

5- Les matériels essentiels (Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison et atelier de foration) Oui/Non

6- La proposition technique : (installation du chantier, organigramme du chantier, organisation des équipes, mesure d'hygiène) Oui/Non

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91, ou 674 55 99 86, Ou encore le 699 86 72 30.

MARTAP le 22 Mars 2024

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE POLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-POLI/CIPM/2024 DU 08/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART SUR LE TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE TETE - BOULE, LONG DE 15,30 KM ET DE LARGEUR 7,00M, DANS LA COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2024 transféré, le Maire de la Commune de Poli (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux **travaux**

2. Consistance des prestations

Les travaux, comprennent notamment :

SERIE 100 : INSTALLATIONS ;
SERIE 200 : ASSAINISSEMENT - DRAINAGE ;
SERIE 300 : OUVRAGES D'ART ;
SERIE 400 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE ;
SERIE 500 : DIVERS.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Soixante-cinq millions (65 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **un (01) seul lot.**

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**, qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics au titre de l'Exercice 2024**, ressources transférées à la Commune de Poli.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la **Commune de Poli**; dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ou à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Poli, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Soixante quinze mille (75 000) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la **Recette Municipale de Poli.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune **au plus tard le 01/04/2024 à 12 heure, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°07/AONO/C-POLI/CIPM/2024 du 08/03/2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART SUR LE TRONÇON DE
ROUTE COMMUNALE TETE - BOULE, LONG DE 15,30 KM ET DE LARGEUR 7,00M, DANS LA
COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO. t (Procédure d'Urgencé)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'**Un million trois cent mille (1 300 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **01/04/2024 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, à l'Hôtel de Ville de Poli.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Pièces administratives

- a) L'absence de la Caution de Soumission ;
- b) Pièce administrative non transmise dans délai de 48h suivant l'ouverture des plis ;
- c) La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- d) La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique

- a) Absence des preuves d'acceptation des conditions du Marché conformes aux prescriptions du RPAO ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Avoir abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années ;
- d) Note technique inférieure à 70% de OUI.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation générale de l'offre	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaires	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins disante** en incluant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires**Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché**

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Poli.

Dénonciation d'acte de corruption et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants ; **699 370 748/673 205 725**.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat de Monsieur le Maire de la Commune de Poli**.

Additif à l'Appcl d'Offres

Le Maire de la Commune de Poli, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

POLI le 8 Mars 2024

Le MAIRE

SADOU YAOUBA

COMMUNE DE BENGBIS**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/L01/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024****FINANCEMENT**
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissements publics pour le compte de l'exercice budgétaire 2024 le Maire de la Commune de Bengbis, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'École Publique d'EwotMessengdans la Commune de BENGBIS

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires - études ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente- couverture ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

un coût prévisionnel de seize millions cinq cent mille (16 500 000) francs CFA

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute entreprise des Travaux Publics installée au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINEDUB pour un coût prévisionnel de seize millions cinq cent mille (16 500 000) francs CFA Exercice 2024

6. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie à Bengbis

7. Acquisition du Dossier

le retrait du présent dossier d'Appel d'Offre se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de Bengbis.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (05) copies marqués comme tel devra parvenir à la Mairie de Bengbis au plus tard le jeudi, 25 avril 2024 à 13 Heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert »

N° OO2/AONO/L01/CIPM/2023 DU 20 MARS 2024 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'EWOT MESSENG DANS LA COMMUNE DE BENGBIS

Financement : BIP MINEDUB EXERCICE 2024

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) ».

9. Delai de Livraison

trois (03) mois calendaires

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ces pièces administratives un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO.

Le montant de la caution est fixé à 330 000 (Trois cent trente mille) francs CFA et est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale des validités des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de trois (03) mois au maximum.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies conformes par les services émetteurs, ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet) selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datée d'au plus trois (03) mois.

La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le jeudi, 25 avril à 14Heures précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bengbis en la salle des actes de la Mairie de Bengbis

Seuls, les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier administratif non conforme ;
- Fausse déclaration ou présence d'une pièce falsifiée ;
- Dossier technique ou financier incomplet ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié et non nul ;
- Non satisfaction d'au moins 7 critères de qualification ;
- Utilisation d'un cv ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité.

Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification :

- 1) Le chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins 15 Millions FCFA (oui/non)
- 2) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ; présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 15 Millions FCFA (oui/non)
- 3) Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par l'entrepreneur ou son représentant (modèle joint) (oui/non)
- 4) Analyse des prestations à effectuer (oui/non)
- 5) Planning des travaux : cohérence entre les tâches et les rendements (oui/non)
- 6) Organisation du chantier en équipes (oui/non)
- 7) Justification de la propriété du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)
- 8) Chef de chantier de niveau de base au moins de technicien de GC (oui/non) joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois
- 9) Expérience dans le domaine du bâtiment du chef de chantier au moins trois (03) ans joindre CV (oui/non)
- 10) La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non)

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du SIGAMP de la Mairie de Bengbis.

EBOLOWA le 20 Mars 2024

Le MAIRE

SSI ZANGA ANDRE

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N°13 /DC/C-BONALEA/2024 RELATIF À LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°02/0C/C-BONALEA/CIPM/2024 DU 30 JANVIER 2024 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 15 KVA Y COMPRIS SON EQUIPEMENT ET SON LOCAL A L'ABATTOIR DE NDOULOU, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :

Par Décision Municipale N° 52/DM/CB/2024 DU 25 Mars 2024 ,la lettre? commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Référence et objet de la consultation	Entreprise	Montant TTC	Délai d'exécution
DC N°02/DC/C-BONALEA/CIPM/2024 Fourniture, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène de 15 kVa y compris son équipement et son local à l'abattoir de Ndoulou.	ETS LDI YAOUNDE Tel : 679 70 94 77	10 995 000 FCFA	30 jours

Le représentant dudit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonalea, Tel : 696 48 69 09 / 693 56 30 70, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler l'attribution de ces Lettres-commandes.

BONALEA le 25 Mars 2024

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !